Tout part d'une connexion

T3

Rapport aux actionnaires
du troisième trimestre de 2026

4 novembre 2026

BCE

Table des matières

Rapport de gestion 3

1 Vue d'ensemble 8

2 Analyse financière consolidée 13

3 Analyse des secteurs d'activité 24

4 Gestion financière et des capitaux 42

5 Information financière trimestrielle 54

6 Cadre réglementaire 55

7 Risques d'entreprise 56

8 Méthodes comptables 57

9 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC) 58

10 Contrôles et procédures 66

États financiers

1 États financiers consolidés 67

2 Notes annexes 74

Rapport de gestion

Table des matières

1 Vue d'ensemble 8
- 1.1 Faits saillants financiers 8
- 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités 10
- 1.3 Hypothèses 11

2 Analyse financière consolidée 13
- 2.1 États consolidés du résultat net de BCE 13
- 2.2 Connexions clients 14
- 2.3 Produits d'exploitation 17
- 2.4 Coûts d'exploitation 18
- 2.5 Bénéfice net 19
- 2.6 BAIIA ajusté 20
- 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres 21
- 2.8 Amortissements 21
- 2.9 Charges financières 21
- 2.10 Perte de valeur d'actifs 22
- 2.11 Profits sur placements 22
- 2.12 Autres (charges) produits 22
- 2.13 Impôt sur le résultat 23
- 2.14 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA 23

3 Analyse des secteurs d'activité 24
- 3.1 Bell SCT 24
- 3.2 Bell Média 38

4 Gestion financière et des capitaux 42
- 4.1 Dette nette 42
- 4.2 Données liées aux actions en circulation 43
- 4.3 Flux de trésorerie 44
- 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi 48
- 4.5 Gestion des risques financiers 48
- 4.6 Notations 51
- 4.7 Liquidité 52
- 4.8 Litiges 53

5 Information financière trimestrielle 54

6 Cadre réglementaire 55
- 6.1 Cadre réglementaire canadien 55

7 Risques d'entreprise 56

8 Méthodes comptables 57

9 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC) 58
- 9.1 Mesures financières non conformes aux PCGR 58
- 9.2 Ratios non conformes aux PCGR 61
- 9.3 Total des mesures sectorielles 62
- 9.4 Mesures de gestion du capital 64
- 9.5 Mesures financières supplémentaires 64
- 9.6 IPC 65

10 Contrôles et procédures 66

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la rubrique 9, *Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)*, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR définies, des autres mesures financières et des indicateurs de performance clés.

Veuillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2026 (états financiers du T3 2026) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, daté du 5 mars 2026 (rapport de gestion annuel 2025 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de BCE, daté du 6 mai 2026 (rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de BCE) et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2026 de BCE, daté du 5 août 2026 (rapport de gestion du deuxième trimestre de 2026 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 4 novembre 2026, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, datée du 5 mars 2026 (notice annuelle 2025 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2026 de BCE, sur le site Web de BCE, à **BCE.ca**, sur SEDAR+, à **sedarplus.ca**, et sur EDGAR, à **sec.gov**.

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans ce rapport de gestion ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes, sauf indication contraire explicite.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2026 et 2025.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section 3.1, *Bell SCT*, la section et les sous-sections *Hypothèses* et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur le centre de données d'intelligence artificielle (IA) de Bell dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan, y compris le calendrier d'exploitation du centre de données; l'expansion proposée du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan, y compris les avantages attendus et les répercussions qui devraient en découler; les dépenses prévues pour le centre de données au quatrième trimestre de 2026; les dépenses d'investissement attendues liées au centre de données; les attentes de Bell quant à la communication de mises à jour concernant le Réseau d'IA tissé de Bell et le centre de données au fil de leur développement; la transaction proposée avec La Caisse, y compris les avantages et les occasions qui devraient découler de cette transaction; la relation de Bell avec TowerCo et son contrôle sur celle-ci; le moment auquel devrait avoir lieu la clôture de la transaction proposée avec La Caisse; l'acquisition d'une entreprise de fibre aux États-Unis par Ziply Fiber et Network FiberCo, y compris la conclusion prévue de l'acquisition et le moment auquel elle devrait avoir lieu; l'apport en trésorerie que BCE prévoit fournir pour financer le prix d'achat total des acquisitions d'entreprises de fibre aux États-Unis par Ziply Fiber; une potentielle transaction restructurée avec Northwestel Inc. (Northwestel); la cession proposée de nos services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., y compris la conclusion prévue de la cession et le moment auquel elle devrait avoir lieu; les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités en 2026 et pour financer le développement de notre centre de données d'IA en Saskatchewan; les risques liés à nos instruments financiers et les méthodes que nous utilisons pour gérer ces risques; les répercussions financières attendues du risque de taux d'intérêt et du risque de change; l'incidence des modifications apportées aux estimations comptables critiques et des nouvelles prises de position en comptabilité; l'incidence prévue des modifications de nature réglementaire; et les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 4 novembre 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Les lecteurs et les lectrices sont donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et autres dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 4 novembre 2026. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives mentionnées précédemment et d'autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris la poursuite ou l'escalade des guerres commerciales, les récessions, les tarifs douaniers américains et l'imprévisibilité des éventuels accords commerciaux, l'inflation, la valeur du dollar canadien, la réduction des seuils d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses de nos clients et de nos clientes et par le fait même sur la demande de nos produits et services, sur la situation financière de notre clientèle, et sur le coût et le montant du financement disponible sur les marchés financiers; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques, y compris la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, une instabilité géopolitique étendue et des conflits armés, une hausse des prix de l'énergie, des pressions inflationnistes limitant les dépenses des consommateurs et des entreprises et augmentant nos coûts d'exploitation, des perturbations de nos chaînes d'approvisionnement et un risque accru lié aux menaces à la sécurité de l'information; l'intensité de l'activité de nos concurrents au Canada et aux États-Unis et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme des progrès technologiques et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités au Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, à la réglementation en matière de diffusion en continu et de services numériques et au contrôle du piratage des droits d'auteur, ainsi que les cadres réglementaires régissant l'IA; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires, dont l'incapacité de surveiller les exigences légales et réglementaires américaines auxquelles Ziply Fiber est soumise et de s'y conformer, ce qui pourrait réduire le montant des subventions ou des produits qu'elle reçoit, augmenter le fardeau de la conformité ou restreindre sa capacité à rivaliser avec la concurrence; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à protéger nos actifs et nos données contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies, des catastrophes naturelles, des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les pannes de courant, les pertes de refroidissement des bâtiments, les actes de guerre ou de terrorisme, les conflits géopolitiques, le sabotage, le vandalisme, des actions de nations avoisinantes et d'autres événements du même ordre; l'incapacité de mettre en œuvre des cadres de gouvernance efficaces en matière de sécurité, de données et d'IA responsable; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'utilisation des technologies d'IA dans nos solutions d'affaires et nos activités, mais aussi celle de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs tiers; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de

pannes et de ralentissements de réseau; la complexité de nos activités et de nos systèmes de technologies de l'information (TI) et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télévision (télé) par satellite; l'incapacité à étendre avec succès le réseau de fibre de Ziply Fiber; l'incapacité des initiatives ou des programmes actuels et futurs de Ziply Fiber de générer le niveau de rendement que nous prévoyons ou de se réaliser selon l'échéancier prévu; le fait que rien ne garantisse que les avantages qui devraient découler de la création de Network FiberCo se concrétiseront; l'incapacité d'intégrer avec succès Ziply Fiber en tant que filiale de BCE et de générer les avantages attendus de l'acquisition de Ziply Fiber; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou atteinte, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur toute action en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil de BCE); l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité de prévoir avec exactitude les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et notre incapacité à mettre en œuvre avec succès les stratégies de couverture; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre territoire pertinent de nouvelles lois ou conventions fiscales ou de nouveaux règlements fiscaux, et les règles qui s'y rattachent, ou de modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation ou à leur application par les autorités fiscales, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; la conclusion prévue de toute transaction avec Northwestel et le moment auquel une transaction devrait avoir lieu, qui entraînent des risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, la capacité des parties à convenir d'une solution de rechange pour ce qui est de la structure de la transaction, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, les modalités ou le moment auquel une transaction devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse qu'une transaction aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler d'une transaction se concrétiseront; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe talentueuse capable de faire avancer notre stratégie d'affaires et notre transformation opérationnelle; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative la durabilité à notre stratégie d'affaires, à nos activités et à notre gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos cibles en matière de durabilité, y compris, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'engagement des fournisseurs; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de pandémies, d'épidémies et d'autres risques pour la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux sous-traitants et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin et qui nous aident à respecter différentes obligations; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et de l'IA, à la protection des renseignements personnels et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; et la conclusion prévue de la cession proposée des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations pertinentes des tiers, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés; la conclusion prévue de la transaction proposée avec La Caisse et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la transaction proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler de la transaction proposée se concrétiseront; les risques liés au développement, à la construction et à l'exploitation de centres de données; le risque de concentration des clients des centres de données et le risque de crédit lié aux contreparties; la demande de capacité des centres de données et la concurrence; et les questions liées à l'IA et aux centres de données d'ordre réglementaire et environnemental et celles touchant les permis.

Nous prévenons les lecteurs et les lectrices que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société. Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2025 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2025 de BCE mentionnées dans cette rubrique sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter aussi à la section 4.8, *Litiges*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour concernant les litiges décrits dans la notice annuelle 2025 de BCE, laquelle section est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter aussi à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026 et du présent rapport de gestion pour une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, laquelle rubrique est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. De plus, se reporter à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion pour une description des facteurs de risque liés à nos activités des centres de données du Réseau d'IA tissé de Bell, laquelle rubrique est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Tous ces risques pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion. Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026, ainsi qu'à la section 4.8, *Litiges*, et à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des partenariats ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 novembre 2026. De plus, sauf indication contraire de notre part, notre orientation et nos perspectives, notamment en ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'intensité du capital et les flux de trésorerie disponibles, ne tiennent pas compte de l'incidence de tout projet de centre de données d'IA, autres que ceux qui sont en cours de développement ou de construction et qui font l'objet d'engagements contraignants de la part de locataires. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T3 2026

Produits d'exploitation

6 182 $

millions

+2,2 % vs T3 2025

Bénéfice net

701 $

millions

(84,6) % vs T3 2025

BAIIA ajusté (1)

2 786 $

millions

+0,9 % vs T3 2025

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires

630 $

millions

(86,0) % vs T3 2025

Bénéfice net ajusté (1)

695 $

millions

(5,2) % vs T3 2025

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

2 218 $

millions

+15,9 % vs T3 2025

Flux de trésorerie disponibles (1)

854 $

millions

(14,9) % vs T3 2025

Connexions clients de BCE (6)

Total – téléphones mobiles

+0,3 %

10,4 millions d'abonnés
au 30 septembre 2026

Services Internet haute vitesse de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) (2) (3) (5)

(2,1) %

4,9 millions d'abonnés
au 30 septembre 2026

Services Internet résidentiels du réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) de Bell SCT (2) (3) (5)

+2,8 %

3,7 millions d'abonnés
au 30 septembre 2026

Services vidéo de Bell SCT (4)

+2,6 %

2,2 millions d'abonnés
au 30 septembre 2026

Services d'accès au réseau (SAR) filaires résidentiels de détail de Bell SCT

(10,2) %

1,6 million d'abonnés
au 30 septembre 2026

(1) Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles et le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 9.3, *Total des mesures sectorielles*, et à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur ces mesures.

(2) Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des services Internet résidentiels FTTH a augmenté de 3 839 abonnés et de 3 814 abonnés, respectivement, à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.

(3) Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, nous avons mis à jour notre mesure du nombre d'abonnés des services Internet pour inclure les abonnés des services de gros en raison de l'incidence sur nos activités de la récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendant obligatoire l'établissement d'un service d'accès haute vitesse (AHV) de gros groupé sur les installations utilisant la technologie de réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP). Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison. Nous avons également étoffé les informations fournies en présentant le nombre d'abonnés et les activations nettes de façon distincte pour les services FTTH résidentiels.

(4) Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, Bell SCT Canada a mis à jour la définition d'un abonné des services de télé sur protocole Internet (télé IP) pour inclure les abonnés aux forfaits regroupant différents services de diffusion en continu, qui sont présentés au moyen d'une nouvelle mesure des abonnés aux services vidéo. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison.

(5) Les abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés des services Internet haute vitesse.

(6) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Faits saillants – états consolidés du résultat net de BCE

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	**5 412**	5 329	83	1,6 %	**16 253**	15 768	485	3,1 %
Tirés des produits	**770**	720	50	6,9 %	**2 273**	2 296	(23)	(1,0) %
Total des produits d'exploitation	**6 182**	6 049	133	2,2 %	**18 526**	18 064	462	2,6 %
Coûts d'exploitation	**(3 396)**	(3 287)	(109)	(3,3) %	**(10 407)**	(10 070)	(337)	(3,3) %
BAIIA ajusté	**2 786**	2 762	24	0,9 %	**8 119**	7 994	125	1,6 %
Marge du BAIIA ajusté [1]	***45,1 %***	*45,7 %*		*(0,6) pt*	***43,8 %***	*44,3 %*		*(0,5) pt*
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	**630**	4 502	(3 872)	(86,0) %	**1 804**	5 711	(3 907)	(68,4) %
Actionnaires privilégiés	**40**	38	2	5,3 %	**116**	119	(3)	(2,5) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)	**31**	15	16	n.s.	**77**	52	25	48,1 %
Bénéfice net	**701**	4 555	(3 854)	(84,6) %	**1 997**	5 882	(3 885)	(66,0) %
Bénéfice net ajusté	**695**	733	(38)	(5,2) %	**1 888**	1 958	(70)	(3,6) %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	**0,67**	4,84	(4,17)	(86,2) %	**1,93**	6,15	(4,22)	(68,6) %
BPA ajusté [2]	**0,74**	0,79	(0,05)	(6,3) %	**2,02**	2,11	(0,09)	(4,3) %

n.s. : non significatif

(1) La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section 9.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

(2) Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 9.2, *Ratios non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Faits saillants – tableaux consolidés des flux de trésorerie de BCE

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**2 218**	1 914	304	15,9 %	**5 529**	5 432	97	1,8 %
Dépenses d'investissement	**(1 330)**	(891)	(439)	(49,3) %	**(3 251)**	(2 383)	(868)	(36,4) %
Flux de trésorerie disponibles	**854**	1 003	(149)	(14,9) %	**2 700**	2 953	(253)	(8,6) %

Faits saillants financiers du T3 2026

Au T3 2026, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de 1,6 % des produits tirés des services et de 6,9 % des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services découle de notre secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, ce secteur comprenant les résultats de Ziply Fiber pour un trimestre complet par rapport à seulement deux mois au T3 2025, de l'accroissement des produits tirés de Bell Média, résultant du succès de la diffusion de la Coupe du Monde de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) 2026, de la hausse des produits tirés des services de diffusion en continu directement aux consommateurs, ainsi que de la poursuite de l'accroissement des solutions propulsées par l'IA [1] de Bell SCT Canada. L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services a été freinée par la diminution continue des services voix, de données et de télé traditionnels et le recul persistant de la demande de services de publicité traditionnelle. Bien que les produits tirés des services sans fil aient diminué d'un exercice à l'autre, la tarification des forfaits de base sur le marché a été beaucoup plus rigoureuse. La croissance des produits d'exploitation tirés des produits s'explique par la hausse des ventes d'équipement filaire à de grandes entreprises clientes, facteur ayant été partiellement contrebalancé par le recul des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil découlant principalement de la baisse des ventes d'appareils aux consommateurs.

Au troisième trimestre de 2026, le bénéfice net, qui s'est chiffré à 701 millions $, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est élevé à 630 millions $, ont diminué de 3 854 millions $ et de 3 872 millions $, respectivement, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) en 2025, ce qui a été en partie compensé par la baisse de la perte de valeur d'actifs, de l'impôt sur le résultat et des autres charges.

(1) Les produits tirés des solutions d'affaires propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 0,9 % au T3 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à notre secteur Bell SCT États-Unis, essentiellement en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, ce secteur comprenant les résultats de Ziply Fiber pour un trimestre complet par rapport à seulement deux mois au T3 2025, et à la croissance dans notre secteur Bell Média, facteurs partiellement contrebalancés par une diminution dans notre secteur Bell SCT Canada. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté est attribuable à la hausse des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'exploitation. Cette croissance a donné lieu à une marge du BAIIA ajusté de 45,1 % au T3 2026, en baisse de 0,6 pt par rapport au T3 2025, principalement en raison de la hausse des charges d'exploitation, ce qui reflète l'inclusion des coûts d'exploitation de Ziply Fiber en raison de l'acquisition et une hausse de la proportion des ventes de produits générant de plus faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires, facteurs atténués par la réduction continue des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle réalisés à l'échelle de l'entreprise.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,67 $ au T3 2026, a diminué de 4,17 $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, déduction faite des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des profits (coûts) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 695 millions $, soit 0,74 $ par action ordinaire, comparativement à 733 millions $, soit 0,79 $ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2026 ont augmenté de 304 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation du fonds de roulement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé, des intérêts payés et des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles au troisième trimestre de 2026 ont diminué de 149 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des dépenses d'investissement, qui a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et aux acquisitions et autres payés.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur le centre de données d'IA de Bell dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan, y compris le calendrier d'exploitation du centre de données; l'expansion proposée du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan, y compris les avantages attendus et les répercussions qui devraient en découler; les dépenses prévues pour le centre de données au quatrième trimestre de 2026; les dépenses d'investissement attendues liées au centre de données; les attentes de Bell quant à la communication de mises à jour concernant le Réseau d'IA tissé de Bell et le centre de données au fil de leur développement; la transaction proposée avec La Caisse, y compris les avantages et les occasions qui devraient découler de cette transaction; la relation de Bell avec TowerCo et son contrôle sur celle-ci; le moment auquel devrait avoir lieu la clôture de la transaction proposée avec La Caisse; et la cession proposée de nos services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., y compris la conclusion prévue de la cession et le moment auquel elle devrait avoir lieu. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Entente avec La Caisse visant une participation de 49,9 % dans la société d'infrastructure de tours cellulaires de Bell

Le 27 octobre 2026, Bell Canada a conclu une entente définitive avec La Caisse, un groupe mondial d'investissement, laquelle acquerra une participation de 49,9 % dans une société d'infrastructure de tours cellulaires nouvellement créée, TowerCo, pour un prix d'achat de 2,45 milliards $, sous réserve des ajustements habituels. TowerCo détiendra et exploitera le portefeuille d'actifs d'infrastructure sans fil passive de Bell, qui comprend plus de 5 000 sites partout au Canada.

Bell conservera une participation donnant le contrôle de 50,1 % dans TowerCo, et les résultats financiers de cette dernière seront consolidés dans les états financiers consolidés de Bell. TowerCo ne devrait avoir aucune dette financière à la clôture. Elle offrira la capacité des tours transférées en location à Bell qui maintiendra son accès aux sites existants au moyen d'ententes à long terme. TowerCo développera de nouveaux sites pour Bell au besoin. Bell conservera l'entière propriété et le contrôle de son spectre, de tout son équipement de réseau actif ainsi que des terrains qu'elle possède.

La transaction devrait être conclue au premier trimestre de 2027, après l'obtention des approbations réglementaires et la satisfaction des autres conditions de clôture habituelles.

Centre de données du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan et protocole d'entente pour une potentielle expansion

Le 16 mars 2026, Bell a annoncé un partenariat avec le gouvernement de la Saskatchewan visant le développement d'un nouveau centre de données d'IA de 300 mégawatts (MW) dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan. Le 1er octobre 2026, Bell et le gouvernement de la Saskatchewan ont franchi des jalons dans la construction au site, les quatre immeubles de la première phase étant en cours de construction. Nous prévoyons toujours que la première salle de données sera mise en service au cours du premier semestre de 2027.

Le 14 septembre 2026, Bell Canada et le gouvernement de la Saskatchewan ont annoncé la signature d'un protocole d'entente non contraignant visant à étendre le Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan par le développement d'une capacité additionnelle au centre de données de Sherwood allant jusqu'à 900 MW qui, avec la capacité de 300 MW annoncée précédemment, pourrait élever la capacité de la province à 1,2 gigawatt (GW).

Au 30 septembre 2026, les dépenses d'investissement et les sorties de trésorerie associées liées au centre de données de Sherwood s'élevaient à environ 475 millions $ et découlaient principalement de l'achat d'équipement, de la construction d'immeubles et de la main-d'œuvre. Les dépenses prévues devraient augmenter au quatrième trimestre de 2026, à mesure que la construction se poursuit et que les commandes de composantes à long délai d'approvisionnement progressent.

Nous prévoyions auparavant que la construction de la capacité de 300 MW initialement annoncée nécessiterait des dépenses d'investissement progressives d'environ 1,7 milliard $. Avec l'expansion prévue du centre de données de Sherwood, pour faire passer sa capacité de 300 MW à 1,2 GW, nous prévoyons maintenant que les dépenses d'investissement totales pour celui-ci dépasseront 1,7 milliard $ avec le temps. Nous nous attendons à fournir d'autres mises à jour sur le Réseau d'IA tissé de Bell, y compris sur le centre de données de Sherwood, au fil de son évolution.

Cession des services de réseaux de radio mobile terrestre

Le 26 mars 2026, Bell Mobilité Inc. a conclu une entente visant la vente de ses services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., une filiale de Motorola Solutions, pour une contrepartie de 675 millions $, sous réserve des ajustements habituels, à laquelle s'ajoute un règlement différé du fonds de roulement net. Nous nous attendions auparavant à ce que la clôture de la transaction ait lieu au quatrième trimestre de 2026, mais nous prévoyons désormais qu'elle aura lieu au premier semestre de 2027, toujours sous réserve de l'obtention des autorisations de tiers ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture. En conséquence, rien ne garantit que la transaction sera finalement menée à terme. Les résultats des activités de services de réseaux de radio mobile terrestre sont inclus dans notre secteur Bell SCT Canada.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, dans le rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026 et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Les perspectives économiques dépendent encore fortement de l'évolution des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et de la durée et de la gravité de la guerre au Moyen-Orient, ainsi que de la façon dont l'économie canadienne réagit à ces événements. Nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique modeste, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada qui établit la croissance du produit intérieur brut (PIB) canadien à 1,0 % pour 2026, ce qui représente une hausse par rapport à l'estimation précédente de 0,7 %;
- la poursuite de la croissance modeste de la population;
- une croissance modérée des dépenses de consommation, soutenue par l'augmentation des revenus des ménages, mais ralentie par la hausse des prix de l'énergie et l'incertitude entourant les échanges commerciaux;
- une amélioration des investissements des entreprises, découlant de ceux dans la machinerie et l'équipement, y compris en IA, ainsi que des incitatifs gouvernementaux, facteurs en partie contrebalancés par l'incertitude entourant les échanges commerciaux;
- une forte inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), attribuable à la hausse des prix de l'énergie et aux pressions accrues sur les coûts liées aux importations;
- une faiblesse continue du marché de l'emploi;
- l'incertitude qui devrait persister concernant les taux d'intérêt, du fait de l'inflation élevée et du resserrement des conditions financières;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives à l'économie américaine

- un ralentissement des dépenses de consommation, contrebalancé par les investissements des entreprises;
- une incertitude persistante quant aux politiques commerciales;
- la stabilité de l'inflation mesurée par l'IPC;
- une croissance modérée ou régulière du PIB;
- un taux de chômage stable.

Hypothèses relatives au marché canadien

- une atténuation du niveau de concurrence des services sans fil dans le marché résidentiel, mais un maintien du niveau de concurrence des services sur fil dans le marché résidentiel;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- un marché de la publicité qui se réoriente vers les plateformes numériques, ce qui pourrait n'avoir aucune incidence sur l'auditoire de la majorité des services de télé et de radio traditionnels au Canada ou le faire diminuer;
- une intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement qui devrait entraîner une nouvelle diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

Hypothèses relatives au marché américain

- l'intensité accrue de la concurrence sur les prix des services sur fil dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros;
- l'augmentation de la demande pour les services de connectivité liés à la colocation et aux centres de données;
- un effritement du marché des services voix traditionnels, car les clients et les clientes se tournent de plus en plus vers les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (IP).

Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2026

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- l'absence d'une détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T3 2026 et en cumul annuel de 2026 par rapport au T3 2025 et en cumul annuel de 2025. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Bell SCT Canada, Bell SCT États-Unis et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	**5 412**	5 329	83	1,6 %	**16 253**	15 768	485	3,1 %
Tirés des produits	**770**	720	50	6,9 %	**2 273**	2 296	(23)	(1,0) %
Total des produits d'exploitation	**6 182**	6 049	133	2,2 %	**18 526**	18 064	462	2,6 %
Coûts d'exploitation	**(3 396)**	(3 287)	(109)	(3,3) %	**(10 407)**	(10 070)	(337)	(3,3) %
BAIIA ajusté	**2 786**	2 762	24	0,9 %	**8 119**	7 994	125	1,6 %
Marge du BAIIA ajusté	***45,1 %***	*45,7 %*		*(0,6) pt*	***43,8 %***	*44,3 %*		*(0,5) pt*
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(46)**	(82)	36	43,9 %	**(90)**	(370)	280	75,7 %
Amortissement des immobilisations corporelles	**(961)**	(969)	8	0,8 %	**(2 929)**	(2 859)	(70)	(2,4) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(385)**	(340)	(45)	(13,2) %	**(1 149)**	(1 009)	(140)	(13,9) %
Charges financières								
Charges d'intérêts	**(465)**	(457)	(8)	(1,8) %	**(1 378)**	(1 322)	(56)	(4,2) %
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	**37**	26	11	42,3 %	**110**	77	33	42,9 %
Perte de valeur d'actifs	**(2)**	(970)	968	99,8 %	**(13)**	(987)	974	98,7 %
Profits nets (pertes nettes) sur placements	**2**	5 175	(5 173)	(100,0) %	**(1)**	5 165	(5 166)	n.s.
Autres (charges) produits	**(11)**	(95)	84	88,4 %	**85**	185	(100)	(54,1) %
Impôt sur le résultat	**(254)**	(495)	241	48,7 %	**(757)**	(992)	235	23,7 %
Bénéfice net	**701**	4 555	(3 854)	(84,6) %	**1 997**	5 882	(3 885)	(66,0) %
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	**630**	4 502	(3 872)	(86,0) %	**1 804**	5 711	(3 907)	(68,4) %
Actionnaires privilégiés	**40**	38	2	5,3 %	**116**	119	(3)	(2,5) %
Détenteurs de PNDPC	**31**	15	16	n.s.	**77**	52	25	48,1 %
Bénéfice net	**701**	4 555	(3 854)	(84,6) %	**1 997**	5 882	(3 885)	(66,0) %
Bénéfice net ajusté	**695**	733	(38)	(5,2) %	**1 888**	1 958	(70)	(3,6) %
BPA	**0,67**	4,84	(4,17)	(86,2) %	**1,93**	6,15	(4,22)	(68,6) %
BPA ajusté	**0,74**	0,79	(0,05)	(6,3) %	**2,02**	2,11	(0,09)	(4,3) %

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

Total des activations nettes de BCE

	T3 2026	T3 2025	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	% de variation
Activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles	**53 689**	68 018	(21,1) %	**116 370**	161 901	(28,1) %
Services postpayés	***24 110***	*11 511*	*n.s.*	***82 651***	*46 460*	*77,9 %*
Services prépayés	***29 579***	*56 507*	*(47,7) %*	***33 719***	*115 441*	*(70,8) %*
Activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés	**41 840**	83 505	(49,9) %	**168 755**	216 991	(22,2) %
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT [1]	**27 186**	29 083	(6,5) %	**62 701**	37 439	67,5 %
Bell SCT Canada	***23 436***	*24 431*	*(4,1) %*	***48 956***	*32 787*	*49,3 %*
Bell SCT États-Unis	***3 750***	*4 652*	*(19,4) %*	***13 745***	*4 652*	*n.s.*
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT [1]	**(5 514)**	(1 666)	*n.s.*	**12 868**	(33 488)	*n.s.*
Bell SCT Canada	***(5 328)***	*(1 609)*	*n.s.*	***13 516***	*(33 431)*	*n.s.*
Bell SCT États-Unis	***(186)***	*(57)*	*n.s.*	***(648)***	*(57)*	*n.s.*
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT	**(48 659)**	(45 990)	(5,8) %	**(135 949)**	(138 120)	1,6 %
Bell SCT Canada	***(45 604)***	*(42 866)*	*(6,4) %*	***(125 959)***	*(134 996)*	*6,7 %*
Bell SCT États-Unis	***(3 055)***	*(3 124)*	*2,2 %*	***(9 990)***	*(3 124)*	*n.s.*
Total des activations nettes pour les services	**68 542**	132 950	(48,4) %	**224 745**	244 723	(8,2) %

n.s. : non significatif

(1) Nous avons mis à jour les définitions de ces mesures le 1er janvier 2026. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.

Connexions clients totales de BCE

	T3 2026	T3 2025	% de variation
Abonnés utilisant des téléphones mobiles [3] [7]	**10 433 954**	10 398 934	*0,3 %*
Services postpayés [3] [7]	***9 633 130***	*9 525 355*	*1,1 %*
Services prépayés [3]	***800 824***	*873 579*	*(8,3) %*
Abonnés utilisant des appareils mobiles connectés [3] [7]	**3 435 436**	3 252 554	5,6 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT [1] [2] [4] [6] [8]	**4 942 447**	5 049 650	(2,1) %
Bell SCT Canada [4]	***4 489 333***	*4 602 137*	*(2,5) %*
Bell SCT États-Unis [1] [6] [8]	***453 114***	*447 513*	*1,3 %*
Abonnés des services vidéo de Bell SCT [2] [5] [8]	**2 158 569**	2 103 713	2,6 %
Bell SCT Canada [5]	***2 153 378***	*2 097 681*	*2,7 %*
Bell SCT États-Unis [8]	***5 191***	*6 032*	*(13,9) %*
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT [6] [8]	**1 586 229**	1 766 361	(10,2) %
Bell SCT Canada	***1 520 348***	*1 685 045*	*(9,8) %*
Bell SCT États-Unis [6] [8]	***65 881***	*81 316*	*(19,0) %*
Total des abonnés aux services	**22 556 635**	22 571 212	(0,1) %

(1) Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 3 839 abonnés à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.

(2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.

(3) Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) et 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de chacune des clientèles en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau de troisième génération et d'accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets (3G/HSPA) le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.

(4) Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

(5) Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

(6) Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziply Fiber après son acquisition le 1er août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des SAR filaires résidentiels de détail de 13 029 abonnés (y compris 10 955 abonnés aux services FTTH) et de 1 106 abonnés, respectivement, afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.

(7) Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation.

(8) Au T3 2025, à la suite de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse (y compris les services de gros), des services vidéo et des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT États-Unis a augmenté de 442 861 abonnés (y compris 358 615 abonnés aux services FTTH), de 6 089 abonnés et de 84 440 abonnés, respectivement.

Le total des activations nettes d'abonnés aux services de BCE s'est chiffré à 68 542 au T3 2026, en baisse de 48,4 % par rapport au T3 2025 et comprenait :

- 53 689 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 41 840 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 27 186 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 23 436 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 3 750 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 5 514 pertes nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 5 328 pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 186 pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 48 659 pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 45 604 pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 3 055 pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, le total des activations nettes d'abonnés aux services de BCE s'est chiffré à 224 745, en baisse de 8,2 % par rapport à la période des neuf premiers mois de l'exercice précédent et comprenait :

- 116 370 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 168 755 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 62 701 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 48 956 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 13 745 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 12 868 activations nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 13 516 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 648 pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 135 949 pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 125 959 pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 9 990 pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Au 30 septembre 2026, les connexions clients de BCE totalisaient 22 556 635, soit une baisse de 0,1 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

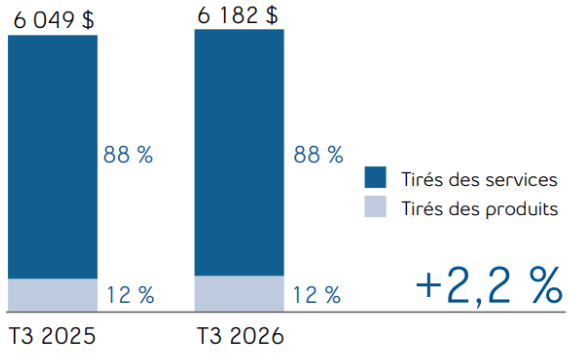
- 10 433 954 abonnés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 0,3 % d'un exercice à l'autre, et 3 435 436 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés, en hausse de 5,6 % d'un exercice à l'autre;
- 4 942 447 abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, soit une diminution de 2,1 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 4 489 333 abonnés dans le secteur Bell SCT Canada, soit une diminution de 2,5 % d'un exercice à l'autre;
 - 453 114 abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, en augmentation de 1,3 % d'un exercice à l'autre;
- 2 158 569 abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, soit une hausse de 2,6 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 2 153 378 abonnés dans le secteur Bell SCT Canada, soit une hausse de 2,7 % d'un exercice à l'autre;
 - 5 191 abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, en baisse de 13,9 % d'un exercice à l'autre;
- 1 586 229 abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, soit une baisse de 10,2 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 1 520 348 abonnés des SAR filaires dans le secteur Bell SCT Canada, soit une diminution de 9,8 % d'un exercice à l'autre;
 - 65 881 abonnés des SAR filaires dans le secteur Bell SCT États-Unis, en baisse de 19,0 % d'un exercice à l'autre.

2.3 Produits d'exploitation

BCE

Produits des activités ordinaires

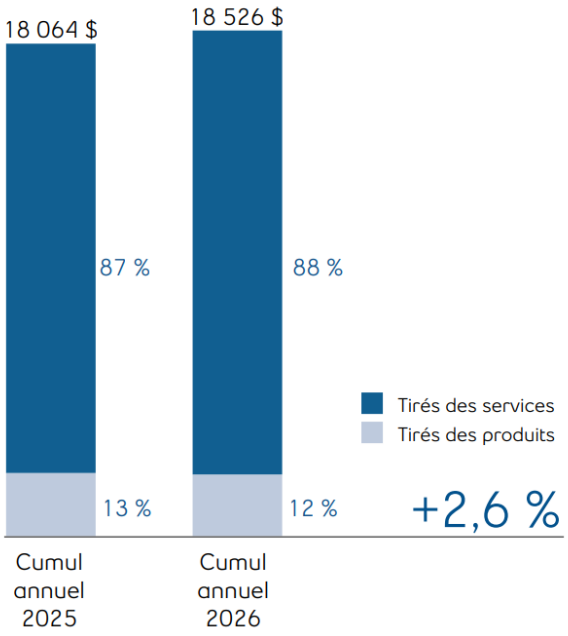
(en millions de dollars)



BCE

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)



	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Bell SCT	**5 476**	5 408	68	1,3 %	**16 317**	15 988	329	2,1 %
Bell SCT Canada	***5 238***	*5 248*	*(10)*	*(0,2) %*	***15 611***	*15 828*	*(217)*	*(1,4) %*
Bell SCT États-Unis	***238***	*160*	*78*	*48,8 %*	***706***	*160*	*546*	*n.s.*
Bell Média	**803**	732	71	9,7 %	**2 499**	2 350	149	6,3 %
Éliminations intersectorielles	**(97)**	(91)	(6)	(6,6) %	**(290)**	(274)	(16)	(5,8) %
Total des produits d'exploitation de BCE	**6 182**	6 049	133	2,2 %	**18 526**	18 064	462	2,6 %

n.s. : non significatif

BCE

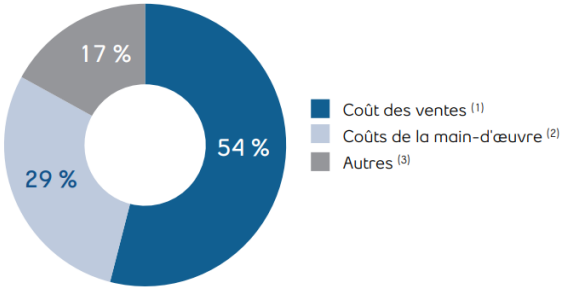
Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,2 % pour le T3 2026 et de 2,6 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des produits tirés des services de 5 412 millions $ au T3 2026 et de 16 253 millions $ en cumul annuel, en hausse de 1,6 % et de 3,1 % d'un exercice à l'autre, respectivement, et des produits d'exploitation tirés des produits de 770 millions $ au T3 2026 et de 2 273 millions $ pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, en hausse, pour le trimestre, de 6,9 % d'un exercice à l'autre, mais en baisse de 1,0 % en cumul annuel. La croissance des produits d'exploitation de BCE est attribuable à une augmentation liée au secteur Bell SCT de 1,3 % au cours du trimestre et de 2,1 % en cumul annuel, découlant de la croissance de 78 millions $ de notre secteur Bell SCT États-Unis au T3 2026 et de 546 millions $ en cumul annuel, principalement en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, ce qui a contribué aux produits des activités ordinaires uniquement pour une période de deux mois au cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ceci a été contrebalancé par une baisse liée à Bell SCT Canada de 0,2 % au T3 2026 et de 1,4 % en cumul annuel, tandis que les produits tirés de notre secteur Bell Média ont augmenté de 9,7 % pour le T3 2026 et de 6,3 % en cumul annuel.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE

Profil des coûts d'exploitation

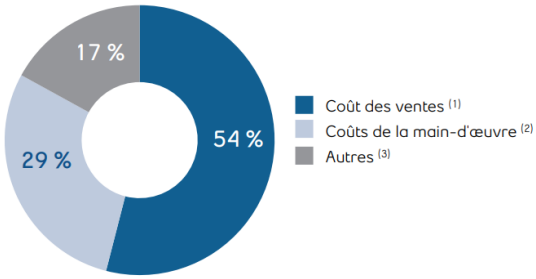
T3 2025



BCE

Profil des coûts d'exploitation

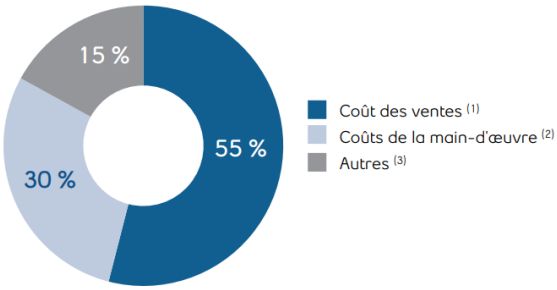
T3 2026



BCE

Profil des coûts d'exploitation

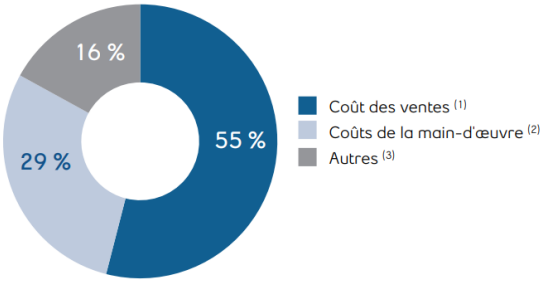
Cumul annuel 2025



BCE

Profil des coûts d'exploitation

Cumul annuel 2026



	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Bell SCT	**(2 946)**	(2 883)	(63)	(2,2) %	**(8 853)**	(8 625)	(228)	(2,6) %
Bell SCT Canada	***(2 803)***	*(2 794)*	*(9)*	*(0,3) %*	***(8 439)***	*(8 536)*	*97*	*1,1 %*
Bell SCT États-Unis	***(143)***	*(89)*	*(54)*	*(60,7) %*	***(414)***	*(89)*	*(325)*	*n.s.*
Bell Média	**(547)**	(495)	(52)	(10,5) %	**(1 844)**	(1 719)	(125)	(7,3) %
Éliminations intersectorielles	**97**	91	6	6,6 %	**290**	274	16	5,8 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	**(3 396)**	(3 287)	(109)	(3,3) %	**(10 407)**	(10 070)	(337)	(3,3) %

n.s. : non significatif

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux sous-traitants et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

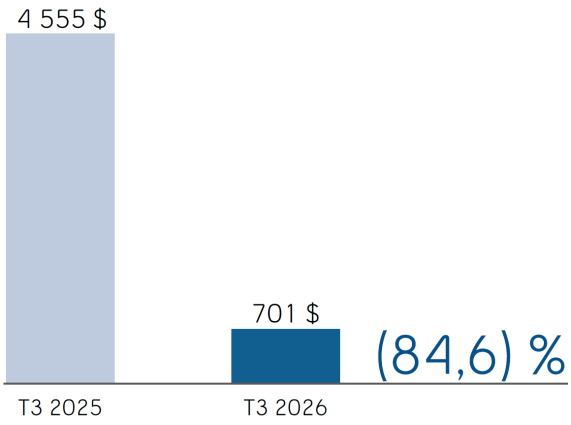
Les coûts d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,3 % au T3 2026 et au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, du fait des hausses d'un exercice à l'autre des charges de Bell SCT de 2,2 % pour le trimestre et de 2,6 % en cumul annuel, ainsi que de l'accroissement des coûts d'un exercice à l'autre de 10,5 % et de 7,3 %, respectivement, dans le secteur Bell Média. L'augmentation d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation dans le secteur Bell SCT est attribuable à la hausse des charges dans le secteur Bell SCT États-Unis de 54 millions $ au T3 2026 et de 325 millions $ en cumul annuel, principalement en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, ce qui a contribué aux charges uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, de même qu'à la hausse de 0,3 % des charges dans le secteur Bell SCT Canada au cours du trimestre. Au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, l'augmentation d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation dans le secteur Bell SCT a été atténuée par la baisse de 1,1 % des coûts dans le secteur Bell SCT Canada.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

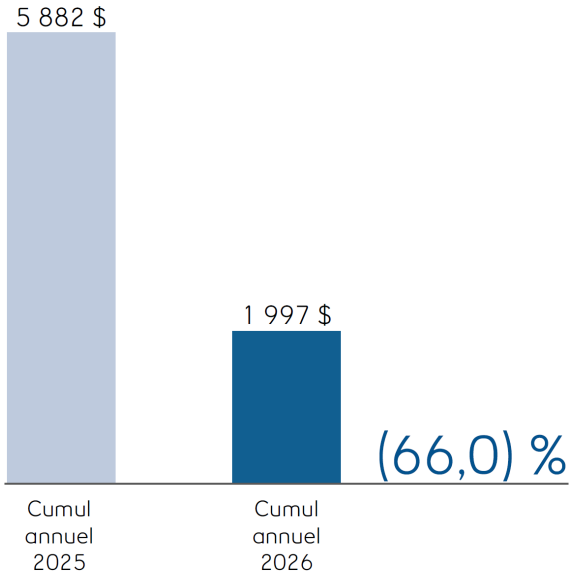
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



Au troisième trimestre de 2026, le bénéfice net a reculé de 3 854 millions $, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans MLSE en 2025, ce qui a été en partie contrebalancé par une baisse de la perte de valeur d'actifs, un recul de l'impôt sur le résultat et une diminution des autres charges.

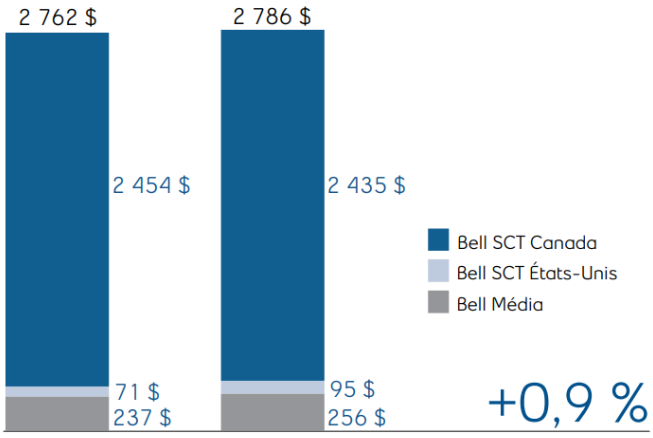
En cumul annuel de 2026, le bénéfice net a diminué de 3 885 millions $, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la diminution des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans MLSE, de l'augmentation de la dotation aux amortissements ainsi que de la hausse des autres charges, facteurs en partie contrebalancés par une baisse de la perte de valeur d'actifs, une diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, un recul de l'impôt sur le résultat et une hausse du BAIIA ajusté.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

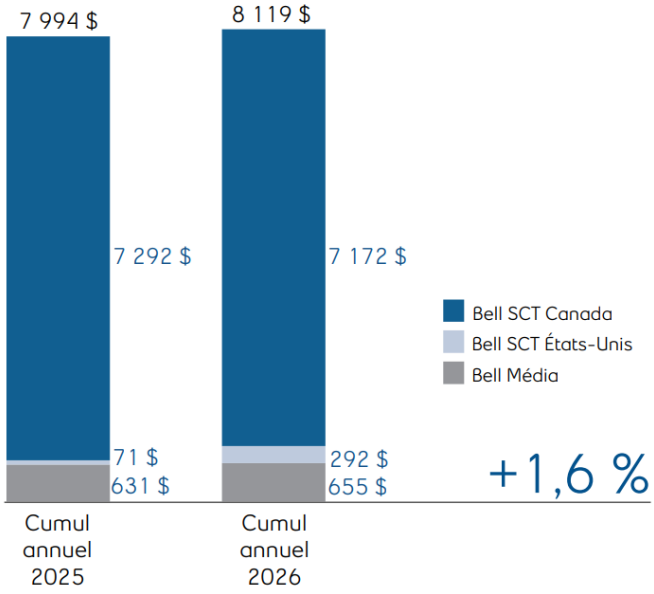
(en millions de dollars)



BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Bell SCT [1]	**2 530**	2 525	5	0,2 %	**7 464**	7 363	101	1,4 %
Marge du BAIIA ajusté	***46,2 %***	*46,7 %*		*(0,5) pt*	***45,7 %***	*46,1 %*		*(0,4) pt*
Bell SCT Canada	**2 435**	2 454	(19)	(0,8) %	**7 172**	7 292	(120)	(1,6) %
Marge du BAIIA ajusté	***46,5 %***	*46,8 %*		*(0,3) pt*	***45,9 %***	*46,1 %*		*(0,2) pt*
Bell SCT États-Unis	**95**	71	24	33,8 %	**292**	71	221	n.s.
Marge du BAIIA ajusté	***39,9 %***	*44,4 %*		*(4,5) pts*	***41,4 %***	*44,4 %*		*(3,0) pts*
Bell Média	**256**	237	19	8,0 %	**655**	631	24	3,8 %
Marge du BAIIA ajusté	***31,9 %***	*32,4 %*		*(0,5) pt*	***26,2 %***	*26,9 %*		*(0,7) pt*
Total du BAIIA ajusté de BCE	**2 786**	2 762	24	0,9 %	**8 119**	7 994	125	1,6 %
Marge du BAIIA ajusté	***45,1 %***	*45,7 %*		*(0,6) pt*	***43,8 %***	*44,3 %*		*(0,5) pt*

n.s. : non significatif

(1) Le BAIIA ajusté du secteur Bell SCT est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section 9,3, *Total des mesures sectorielles*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE s'est accru de 0,9 % au T3 2026 et de 1,6 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation. La croissance est attribuable à notre secteur Bell Média, en hausse de 8,0 % pour le T3 2026 et de 3,8 % en cumul annuel, ainsi qu'à une augmentation liée au secteur Bell SCT de 0,2 % pour le T3 2026 et de 1,4 % en cumul annuel, du fait de l'apport de 24 millions $ et de 221 millions $, respectivement, de notre secteur Bell SCT États-Unis qui découle surtout de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, ce qui a contribué au BAIIA ajusté uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ceci a été partiellement contrebalancé par une diminution de 0,8 % et de 1,6 % liée à notre secteur Bell SCT Canada, respectivement. Cette baisse a entraîné une marge du BAIIA ajusté de 45,1 % au T3 2026, en baisse de 0,6 pt par rapport au T3 2025 en raison de la hausse des charges d'exploitation, y compris l'acquisition de Ziply Fiber, et d'une proportion plus élevée des ventes de produits générant des marges plus faibles du total de nos produits des activités ordinaires, facteurs atténués par la réduction continue des coûts et les gains d'efficience réalisés dans l'ensemble de la société. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté, qui s'est chiffrée à 43,8 %, a diminué de 0,5 pt par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception d'une proportion moins élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges par rapport au total de nos produits des activités ordinaires qui a freiné la diminution de la marge.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2026

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 46 millions $ pour le troisième trimestre de 2026 et de 90 millions $ en cumul annuel comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 11 millions $ au T3 2026 et de 59 millions $ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 35 millions $ pour le T3 2026 et de 31 millions $ en cumul annuel.

2025

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 82 millions $ pour le troisième trimestre de 2025 et de 370 millions $ en cumul annuel comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 5 millions $ au T3 2025 et de 250 millions $ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 77 millions $ au T3 2025 et de 120 millions $ en cumul annuel.

2.8 Amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles

Au troisième trimestre de 2026, l'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 8 millions $ par rapport à la période correspondante de 2025, essentiellement en raison d'une diminution du volume d'immobilisations, compte non tenu de Ziply Fiber, et d'une baisse des coûts d'enlèvement, facteurs partiellement contrebalancés par l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025. En cumul annuel en 2026, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 70 millions $ par rapport à la période correspondante de 2025, essentiellement en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, dont l'incidence a été atténuée par une diminution du volume d'immobilisations, compte non tenu de Ziply Fiber, et d'une baisse des coûts d'enlèvement.

Amortissement des immobilisations incorporelles

Au troisième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 45 millions $ et de 140 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, essentiellement en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025 et de l'augmentation du volume d'immobilisations, compte non tenu de Ziply Fiber.

2.9 Charges financières

Charges d'intérêts

Au troisième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, la charge d'intérêts a augmenté de 8 millions $ et de 56 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du coût moyen de la dette et des soldes des dettes.

Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice et sur l'actif (le passif) net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le 1er janvier 2026, le taux d'actualisation était de 4,9 %, comparativement à 4,7 % le 1er janvier 2025.

Au troisième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont augmenté de 11 millions $ et de 33 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation plus élevé en 2026.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans le poste *Autres éléments de bénéfice global*.

2.10 Perte de valeur d'actifs

2025

Au cours du troisième trimestre de 2025, nous avons relevé des indices de dépréciation pour nos services de télé Bell Média, nos marchés de la radio et nos activités d'affichage extérieur, découlant d'une baisse de la demande pour la publicité traditionnelle et des dépenses dans le marché publicitaire linéaire en raison de notre transition au numérique. Des tests de dépréciation ont donc dû être effectués à l'égard de certains groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) ainsi que du goodwill pour le groupe d'UGT de Bell Média.

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 976 millions $ relativement aux services de télé et aux marchés de la radio en français et en anglais et à nos activités d'affichage extérieur de notre secteur Bell Média. Ces charges comprennent un montant de 554 millions $ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour les licences de radiodiffusion, les licences de spectre et autres et les marques; un montant de 250 millions $ imputé aux droits d'émissions et de longs métrages; un montant de 103 millions $ imputé aux immobilisations corporelles au titre du réseau, de l'infrastructure et du matériel et des actifs en cours de construction; un montant de 47 millions $ imputé aux logiciels; un montant de 18 millions $ imputé aux charges payées d'avance et aux stocks et un montant de 4 millions $ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, principalement au titre des marques de commerce.

2.11 Profits sur placements

2025

Au troisième trimestre et en cumul annuel en 2025, les profits sur placements de 5 175 millions $ et de 5 165 millions $, respectivement, comprenaient un profit de 5,2 milliards $ sur la vente de notre participation minoritaire dans MLSE le 1er juillet 2025.

2.12 Autres (charges) produits

2026

Au troisième trimestre de 2026, les autres charges, qui se sont élevées à 11 millions $, comprenaient des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, facteur partiellement contrebalancé par les produits d'intérêts.

Les autres produits de 85 millions $ en cumul annuel en 2026, respectivement, comprennent des profits liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant du rachat par Bell Canada, à la suite de ses offres publiques de rachat en espèces, d'une partie de ses billets de série US-1, de série US-2, de série US-4, de série US-5, de série US-6 et de série US-7 et de ses débentures à moyen terme (MTN), série M-3, série M-39, série M-45, série M-52 et série M-60 ainsi que des produits d'intérêts, facteurs partiellement contrebalancés par les pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2025

Au troisième trimestre de 2025, les autres charges, qui se sont élevées à 95 millions $, comprenaient des coûts liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt en raison du remboursement par Bell Canada du solde de capital des billets à terme garantis et liés aux revenus de réseaux de fibre optique (billets à terme) et des billets de financement garantis et liés aux revenus de réseaux de fibre optique (billets de financement) de Ziply Fiber.

En cumul annuel en 2025, les autres produits de 185 millions $ comprennent des profits liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant du rachat par Bell Canada, à la suite de ses offres publiques de rachat en espèces, d'une partie de ses débentures MTN, série M-39, série M-45, série M-51 et série M-55, une partie de ses billets de série US-2, de série US-4, de série US-5, de série US-6 et de série US-7 ainsi que des produits d'intérêts, facteurs partiellement contrebalancés par les coûts de remboursement anticipé de titres d'emprunt liés au remboursement par Bell Canada du solde de capital des billets à terme et des billets de financement de Ziply Fiber, des pertes de change sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des acquisitions prévues et l'acquisition de Ziply Fiber libellées en devises.

2.13 Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le montant déclaré de l'impôt sur le résultat dans les états consolidés du résultat net (états du résultat net) et le montant de l'impôt sur le résultat calculé au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de 26,8 % pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2026 et 2025.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net	**701**	4 555	**1 997**	5 882
Réintégration de l'impôt sur le résultat	**254**	495	**757**	992
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**955**	5 050	**2 754**	6 874
Taux d'imposition prévu par la loi applicable	**26,8 %**	26,8 %	**26,8 %**	26,8 %
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	**(256)**	(1 353)	**(738)**	(1 842)
Tranche non imposable des profits sur placements	**1**	840	**2**	839
Positions fiscales incertaines	**—**	19	**—**	22
Modification des estimations liées aux périodes antérieures	**6**	(1)	**5**	(1)
Tranche non imposable des pertes sur participations mises en équivalence	**—**	—	**(1)**	(2)
Autres	**(5)**	—	**(25)**	(8)
Total de l'impôt sur le résultat	**(254)**	(495)	**(757)**	(992)
Taux d'imposition moyen effectif	**26,6 %**	9,8 %	**27,5 %**	14,4 %

Au troisième trimestre et en cumul annuel en 2026, l'impôt sur le résultat a diminué de 241 millions $ et de 235 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison de la hausse du bénéfice imposable en 2025 qui découlait d'un profit sur la vente de 5,2 milliards $ comptabilisé à la cession de notre participation minoritaire dans MLSE.

2.14 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Au troisième trimestre de 2026, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est chiffré à 630 millions $, a diminué de 3 872 millions $, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans MLSE en 2025, facteurs en partie contrebalancés par la baisse de la perte de valeur d'actifs, le recul de l'impôt sur le résultat et la diminution des autres charges.

En cumul annuel de 2026, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est élevé à 1 804 millions $, a diminué de 3 907 millions $, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans MLSE, de l'augmentation de la dotation aux amortissements et de la hausse des autres charges, facteurs en partie contrebalancés par la baisse de la perte de valeur d'actifs, la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, le recul de l'impôt sur le résultat et la hausse du BAIIA ajusté.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,67 $ au T3 2026, a diminué de 4,17 $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA de BCE, qui s'est établi à 1,93 $ en cumul annuel en 2026, a diminué de 4,22 $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, déduction faite des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des profits (coûts) liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 695 millions $, soit 0,74 $ par action ordinaire, comparativement à 733 millions $, soit 0,79 $ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté de la période des neuf premiers mois de 2026 s'est établi à 1 888 millions $, soit 2,02 $ par action ordinaire, comparativement à 1 958 millions $, soit 2,11 $ par action ordinaire, pour la période des neuf premiers mois de 2025.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Bell SCT

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur une potentielle transaction restructurée avec Northwestel; l'acquisition d'une entreprise de fibre aux États-Unis par Ziply Fiber et Network FiberCo, y compris la conclusion prévue de l'acquisition et le moment auquel elle devrait avoir lieu; et l'apport en trésorerie que BCE prévoit fournir pour financer le prix d'achat total des acquisitions d'entreprises de fibre aux États-Unis par Ziply Fiber. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Principaux faits récents touchant nos activités

Déploiement d'un modèle d'IA spécialisé en cybersécurité en collaboration avec Cohere

Le 23 septembre 2026, Bell Canada et Cohere ont annoncé le déploiement, au sein des opérations de sécurité de Bell Cyber, d'un modèle d'IA spécialisé en cybersécurité. Ce modèle, conçu à partir de la technologie de Cohere et des données de cybersécurité de Bell Cyber, fonctionne sur l'infrastructure du Réseau d'IA tissé de Bell au Canada et est en cours d'intégration au centre des opérations de sécurité autonome de Bell Cyber.

Protocole d'entente conclu avec Cisco en vue de collaborer sur une offre d'infrastructure d'IA souveraine

Le 29 septembre 2026, Bell Canada et Cisco ont annoncé la conclusion d'un protocole d'entente en vue de collaborer sur une offre d'infrastructure d'IA souveraine pour le Canada. Dans le cadre du protocole d'entente, Bell et Cisco regrouperont les capacités de centres de données, de réseaux et d'exploitation de Bell au Canada, et les technologies d'IA, de sécurité, d'observabilité et de gestion d'infrastructure et de surveillance de Cisco.

Lancement du Réseau sur demande de Bell

Le 9 septembre 2026, Bell a lancé le Réseau sur demande de Bell, une plateforme numérique qui permet aux clients d'affaires de commander, d'activer, de gérer et d'adapter leur connectivité en toute autonomie. S'appuyant sur le réseau de fibre de Bell et propulsée par l'infrastructure de Cisco, la première solution de la plateforme, Internet sur demande, est offerte en Ontario et au Québec partout où la fibre optique a été déployée.

Projet de cession de Northwestel

En juin 2024, Bell Canada a conclu une entente en vue de la cession de Northwestel à Sixty North Unity, un consortium de communautés autochtones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 milliard $, sous réserve d'ajustements. La transaction ne sera pas réalisée telle qu'elle a été annoncée, mais Bell Canada et Sixty North Unity continuent de travailler ensemble sur une transaction restructurée, ce qui pourrait avoir une incidence sur le moment auquel aura lieu la transaction, le prix d'achat, les participations qui seront cédées et d'autres modalités d'ordre économique.

Acquisitions d'entreprises américaines de fibre optique par Ziply Fiber

Le 1er septembre 2026, Ziply Fiber a conclu l'acquisition d'une petite entreprise américaine de fibre optique. Après la clôture du trimestre, le 20 octobre 2026, Ziply Fiber et Network FiberCo ont conclu une entente visant l'acquisition d'une autre entreprise américaine de fibre optique. La clôture de cette transaction est prévue au premier trimestre de 2027, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles. L'apport en trésorerie de BCE au prix d'achat global des deux transactions devrait s'établir à environ 200 millions $ US (281 millions $ CA), sous réserve des ajustements du prix d'achat, déduction faite de la part de Network FiberCo du prix d'achat global, mais compte tenu de la part du financement revenant à BCE pour Network FiberCo en vue d'acquérir les actifs de la portion finale de la fibre optique des entreprises acquises.

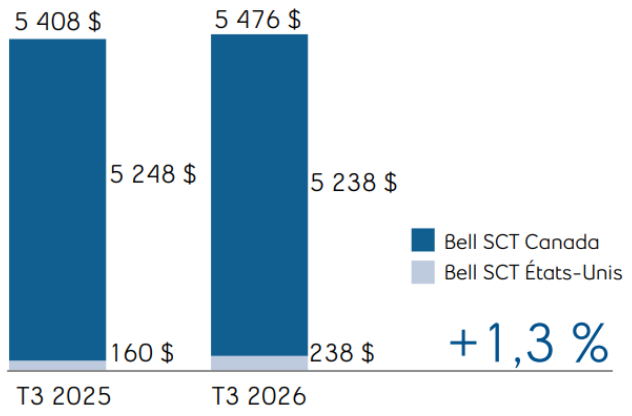
Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T3 2026

Bell SCT

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

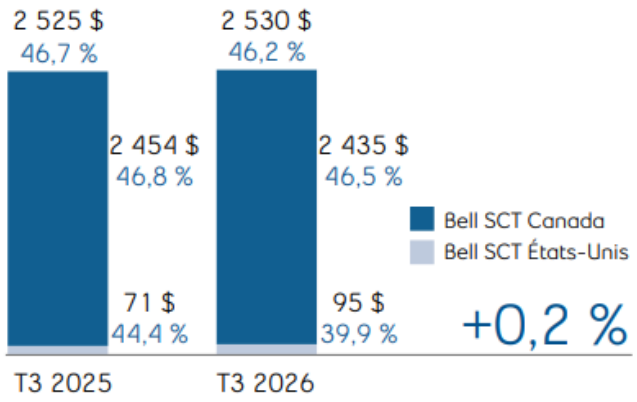


Bell SCT

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

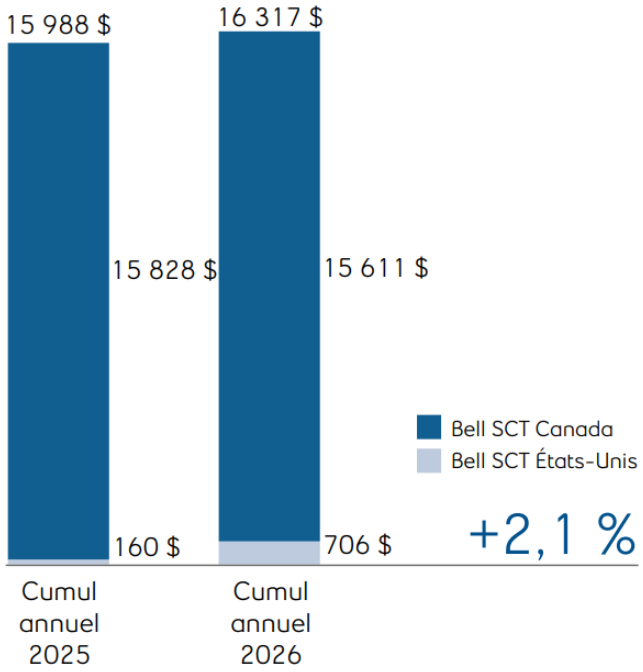
(% de la marge du BAIIA ajusté)



Bell SCT

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

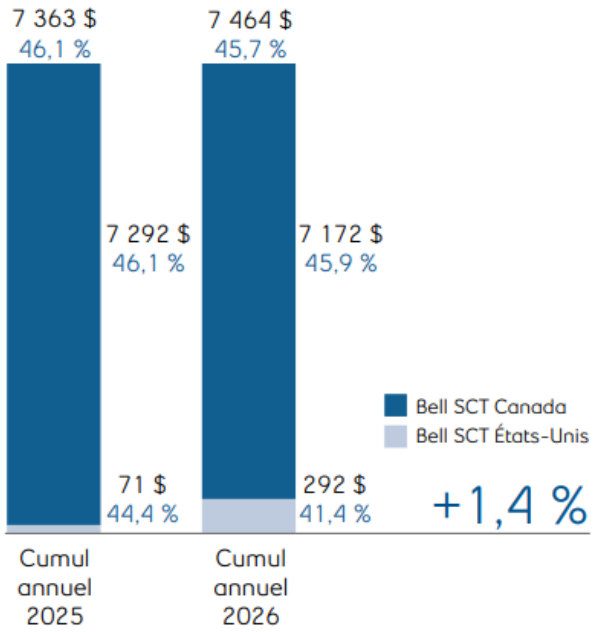


Bell SCT

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Croissance totale des abonnés utilisant des téléphones mobiles [4]	Activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T3 2026	Activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au T3 2026	Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T3 2026 [4][5]	Revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles [4][6] par mois
+0,3 %	**24 110**	**29 579**	**1,06 %**	**(1,7) %**
T3 2026 vs T3 2025	vs activations nettes de 11 511 au T3 2025	Diminution de 47,7 % vs T3 2025	Diminution de 0,07 pt vs 1,13 % au T3 2025	**T3 2026 : 57,07 $** T3 2025 : 58,04 $

(Diminution) hausse des abonnés des services Internet haute vitesse [1][2][3][4]

T3 2026 vs T3 2025

Bell SCT [1][4]	(2,1) %
Bell SCT Canada [4]	*(2,5) %*
Bell SCT États-Unis [1][4]	*+1,3 %*

Hausse des abonnés des services Internet résidentiels FTTH [1][2][3][4]

T3 2026 vs T3 2025

Bell SCT [1][4]	+2,8 %
Bell SCT Canada [4]	*+2,4 %*
Bell SCT États-Unis [1][4]	*+6,4 %*

Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse au T3 2026 [2][3]

Bell SCT	27 186
	Diminution de 6,5 % vs T3 2025
Bell SCT Canada	*23 436*
	Diminution de 4,1 % vs T3 2025
Bell SCT États-Unis	*3 750*
	Diminution de 19,4 % vs T3 2025

Activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH au T3 2026 [2][3]

Bell SCT	67 199
	Diminution de 10,8 % vs T3 2025
Bell SCT Canada	*58 643*
	Diminution de 12,2 % vs T3 2025
Bell SCT États-Unis	*8 556*
	Diminution de 0,1 % vs T3 2025

Hausse (diminution) des abonnés des services vidéo [2][4]

T3 2026 vs T3 2025

Bell SCT [4]	+2,6 %
Bell SCT Canada [4]	*+2,7 %*
Bell SCT États-Unis [4]	*(13,9) %*

Diminution des abonnés des SAR filaires résidentiels de détail [4]

T3 2026 vs T3 2025

Bell SCT [4]	(10,2) %
Bell SCT Canada	*(9,8) %*
Bell SCT États-Unis [4]	*(19,0) %*

Pertes nettes d'abonnés des services vidéo au T3 2026 [2]

Bell SCT	(5 514)
	vs pertes nettes de (1 666) au T3 2025
Bell SCT Canada	*(5 328)*
	vs pertes nettes de (1 609) au T3 2025
Bell SCT États-Unis	*(186)*
	vs pertes nettes de (57) au T3 2025

Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail au T3 2026

Bell SCT	(48 659)
	Augmentation de 5,8 % vs T3 2025
Bell SCT Canada	*(45 604)*
	Augmentation de 6,4 % vs T3 2025
Bell SCT États-Unis	*(3 055)*
	Amélioration de 2,2 % vs T3 2025

(1) Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des services Internet résidentiels FTTH a augmenté de 3 839 abonnés et de 3 814 abonnés, respectivement, à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.
(2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.
(3) Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.
(4) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.
(5) Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Se reporter à la section 9.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.
(6) Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section 9.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Produits des activités ordinaires

Bell SCT

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Services sans fil	**1 781**	1 804	(23)	(1,3) %	**5 273**	5 346	(73)	(1,4) %
Services de données filaires	**2 241**	2 165	76	3,5 %	**6 674**	6 204	470	7,6 %
Services voix filaires	**605**	632	(27)	(4,3) %	**1 863**	1 885	(22)	(1,2) %
Autres services sur fil	**72**	80	(8)	(10,0) %	**214**	236	(22)	(9,3) %
Produits externes tirés des services	**4 699**	4 681	18	0,4 %	**14 024**	13 671	353	2,6 %
Produits intersectoriels tirés des services	**7**	7	—	—	**20**	21	(1)	(4,8) %
Produits d'exploitation tirés des services	**4 706**	4 688	18	0,4 %	**14 044**	13 692	352	2,6 %
Services sans fil	**603**	610	(7)	(1,1) %	**1 743**	1 828	(85)	(4,6) %
Services sur fil	**167**	110	57	51,8 %	**530**	468	62	13,2 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	**770**	720	50	6,9 %	**2 273**	2 296	(23)	(1,0) %
Total des produits externes	**5 469**	5 401	68	1,3 %	**16 297**	15 967	330	2,1 %
Total des produits d'exploitation	**5 476**	5 408	68	1,3 %	**16 317**	15 988	329	2,1 %

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT** ont augmenté de 1,3 % au T3 2026 et de 2,1 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de l'apport de 78 millions $ au cours du T3 2026 et de 546 millions $ en cumul annuel du secteur Bell SCT États-Unis, du fait de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux produits des activités ordinaires uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ceci a été partiellement contrebalancé par un recul de 0,2 % au T3 2026 et de 1,4 % en cumul annuel dans le secteur Bell SCT Canada. L'augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre au cours du trimestre est attribuable à la hausse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits, alors que la croissance en cumul annuel s'explique par la hausse des produits tirés des services, ce qui a été atténué par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits.

Bell SCT Canada

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Services sans fil	**1 781**	1 804	(23)	(1,3) %	**5 273**	5 346	(73)	(1,4) %
Services de données filaires	**2 043**	2 036	7	0,3 %	**6 084**	6 075	9	0,1 %
Services voix filaires	**568**	603	(35)	(5,8) %	**1 756**	1 856	(100)	(5,4) %
Autres services sur fil	**69**	78	(9)	(11,5) %	**205**	234	(29)	(12,4) %
Produits externes tirés des services	**4 461**	4 521	(60)	(1,3) %	**13 318**	13 511	(193)	(1,4) %
Produits intersectoriels tirés des services	**7**	7	—	—	**20**	21	(1)	(4,8) %
Produits d'exploitation tirés des services	**4 468**	4 528	(60)	(1,3) %	**13 338**	13 532	(194)	(1,4) %
Services sans fil	**603**	610	(7)	(1,1) %	**1 743**	1 828	(85)	(4,6) %
Services sur fil	**167**	110	57	51,8 %	**530**	468	62	13,2 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	**770**	720	50	6,9 %	**2 273**	2 296	(23)	(1,0) %
Total des produits externes	**5 231**	5 241	(10)	(0,2) %	**15 591**	15 807	(216)	(1,4) %
Total des produits d'exploitation	**5 238**	5 248	(10)	(0,2) %	**15 611**	15 828	(217)	(1,4) %

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 0,2 % au T3 2026, par rapport au T3 2025, en raison de la diminution des produits tirés des services, facteur compensé en partie par la hausse des produits d'exploitation tirés des produits. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation ont diminué de 1,4 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par la baisse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. La diminution des produits tirés des services découle de la baisse des produits tirés des services de voix filaires, des services sans fil et des autres services sur fil, partiellement compensée par une légère hausse des produits tirés des services de données.

Les **produits d'exploitation tirés des services du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 1,3 % au cours du T3 2026 et de 1,4 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

- Les **produits tirés des services sans fil** ont diminué de 1,3 % au T3 2026 et de 1,4 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est imputable à la baisse du RMU, facteur partiellement compensé par la croissance continue du nombre moyen d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés.
- Les **produits tirés des services de données filaires** ont légèrement augmenté de 0,3 % au cours du trimestre et de 0,1 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison des facteurs suivants :
 - l'augmentation des produits tirés de nos solutions propulsées par l'IA attribuable à la croissance d'Ateko, notre intégrateur de systèmes et fournisseur de services gérés, et Bell Cyber, notre division de cybersécurité, y compris l'incidence des acquisitions de petite envergure effectuées en 2025 et en 2026, ainsi qu'à la hausse des produits tirés des services liés aux solutions d'affaires traditionnelles découlant de l'accroissement des volumes.

 Ces facteurs ont été contrebalancés par :

 - la diminution des produits tirés des services de données sur protocole Internet (IP) à large bande et des services de données traditionnels;
 - la diminution des produits tirés des services de télé, principalement en raison de l'érosion de notre clientèle d'abonnés des services de télé par satellite et des services de télé IP;
 - la légère baisse des produits tirés des services Internet qui découle des rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels, facteur compensé en partie par la croissance de notre clientèle d'abonnés des services résidentiels FTTH et de l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels.

En outre, les produits tirés des services de données filaires en cumul annuel ont subi l'incidence rétroactive défavorable au T2 2026 de la décision du CRTC visant l'établissement des tarifs de gros définitifs pour certains services d'accès Internet haute vitesse sur notre réseau.

- Les **produits tirés des services voix filaires** ont diminué de 5,8 % au T3 2026 et de 5,4 % en cumul annuel par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de l'érosion continue des SAR filaires résidentiels de détail, conjuguée aux baisses des services voix d'affaires, découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, facteurs partiellement contrebalancés par l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels.
- Les **produits tirés des autres services sur fil** ont diminué de 11,5 % au T3 2026 et de 12,4 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison de la vente au T4 2025 de nos actifs liés à la sécurité résidentielle et aux systèmes d'alarme et de surveillance.

Les **produits d'exploitation tirés des produits du secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 6,9 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, tandis qu'au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 1,0 % d'un exercice à l'autre.

- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil** ont diminué de 1,1 % au T3 2026 et de 4,6 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est imputable au recul des ventes d'appareils sans fil aux consommateurs, du fait de la diminution des activations en vertu de contrats, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des volumes de mises à niveau au T3 2026, l'évolution de la composition en faveur des combinés de valeur plus élevée et des rabais moins généreux. La diminution des produits d'exploitation tirés des produits en cumul annuel reflète également la baisse des ventes d'appareils dans le secteur public.
- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil** ont augmenté de 51,8 % au T3 2026 et de 13,2 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2025, principalement en raison de l'augmentation des ventes d'équipements aux grandes entreprises clientes, y compris le moment des ventes dans le secteur public au T3 2026.

Bell SCT États-Unis

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Services de données filaires	**198**	129	69	53,5 %	**590**	129	461	n.s.
Services voix filaires	**37**	29	8	27,6 %	**107**	29	78	n.s.
Autres services sur fil	**3**	2	1	50,0 %	**9**	2	7	n.s.
Produits externes/produits d'exploitation tirés des services	**238**	160	78	48,8 %	**706**	160	546	n.s.
Total des produits externes/ produits d'exploitation	**238**	160	78	48,8 %	**706**	160	546	n.s.

n.s. : non significatif

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT États-Unis** ont augmenté de 78 millions $ au T3 2026 et de 546 millions $ au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux produits des activités ordinaires uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par une baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés des services au cours du trimestre, ce qui s'explique par une diminution des produits tirés des services voix filaires, tandis que les produits tirés des données sont demeurés essentiellement stables d'un exercice à l'autre.

- Les **produits tirés des services de données filaires** ont augmenté de 69 millions $ au cours du trimestre et de 461 millions $ au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, surtout en raison de l'incidence de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a été incluse dans les produits des activités ordinaires uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, et d'une performance interne essentiellement stable d'un exercice à l'autre au cours du trimestre reflétant :
 - la croissance des produits tirés des services Internet alimentée par l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP de Ziply Fiber, atténuée par l'intensification accrue de la concurrence provenant des concurrents offrant des services de câblodistribution.

 Ces facteurs ont été contrebalancés par :
 - la diminution des produits tirés des services de données IP à large bande et des services de données traditionnels, ce qui reflète la déconnexion continue des circuits traditionnels sur le marché de gros de Ziply Fiber;
 - la diminution des produits tirés des services de télé, principalement en raison de l'érosion de notre clientèle d'abonnés des services de télé IP de Ziply Fiber.
- Les **produits tirés des services voix filaires** ont augmenté de 8 millions $ au cours du trimestre et de 78 millions $ au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, surtout en raison de l'incidence de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a été incluse dans les produits des activités ordinaires uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de 2025, facteur partiellement contrebalancé par une baisse d'un exercice à l'autre au cours du trimestre reflétant :
 - l'érosion continue des SAR filaires résidentiels de détail, conjuguée aux baisses des services voix d'affaires, reflétant la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Coûts d'exploitation de Bell SCT	**(2 946)**	(2 883)	(63)	(2,2) %	**(8 853)**	(8 625)	(228)	(2,6) %
Bell SCT Canada	***(2 803)***	*(2 794)*	*(9)*	*(0,3) %*	***(8 439)***	*(8 536)*	*97*	*1,1 %*
Bell SCT États-Unis	***(143)***	*(89)*	*(54)*	*(60,7) %*	***(414)***	*(89)*	*(325)*	*n.s.*
BAIIA ajusté de Bell SCT	**2 530**	2 525	5	0,2 %	**7 464**	7 363	101	1,4 %
Marge	**46,2 %**	46,7 %		(0,5) pt	**45,7 %**	46,1 %		(0,4) pt
Bell SCT Canada	***2 435***	*2 454*	*(19)*	*(0,8) %*	***7 172***	*7 292*	*(120)*	*(1,6) %*
Marge	***46,5 %***	*46,8 %*		*(0,3) pt*	***45,9 %***	*46,1 %*		*(0,2) pt*
Bell SCT États-Unis	***95***	*71*	*24*	*33,8 %*	***292***	*71*	*221*	*n.s.*
Marge	***39,9 %***	*44,4 %*		*(4,5) pts*	***41,4 %***	*44,4 %*		*(3,0) pts*

n.s. : non significatif

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT** ont augmenté de 2,2 % au T3 2026 et de 2,6 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, surtout en raison de l'accroissement des coûts du secteur Bell SCT États-Unis de 54 millions $ et de 325 millions $, respectivement, du fait de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux charges uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent. En outre, les coûts d'exploitation du secteur Bell SCT Canada ont augmenté d'un exercice à l'autre de 0,3 % au T3 2026, tandis qu'au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les coûts d'exploitation ont diminué de 1,1 %.

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT Canada** se sont accrus de 0,3 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison de ce qui suit :

- l'augmentation des coûts liée à la croissance des produits des activités ordinaires tirés des solutions d'affaires propulsées par l'IA et aux solutions d'affaires traditionnelles;
- la hausse du coût des produits vendus découlant de l'augmentation des ventes de produits sur fil, partiellement contrebalancée par la diminution des ventes de produits sans fil;
- l'augmentation des frais de commissions payés aux fournisseurs tiers.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les initiatives de réduction des coûts liées aux réductions de personnel, les économies dans nos centres de service à la clientèle et les gains d'efficience réalisés grâce à la technologie et à l'automatisation.

Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les coûts d'exploitation ont fléchi de 1,1 % d'un exercice à l'autre, car les facteurs susmentionnés ont été plus que contrebalancés par la diminution en cumul annuel du coût des produits vendus en lien avec le recul des ventes de produits sans fil et la hausse des coûts du T2 2025 associée aux produits liés au Sommet des dirigeants du G7.

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT États-Unis** ont augmenté de 54 millions $ au T3 2026 et de 325 millions $ au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux coûts d'exploitation uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, et de l'accroissement d'un exercice à l'autre des coûts qui découle surtout de ce qui suit :

- l'augmentation des coûts associée à la transition du statut de société à capital fermé à celui de filiale d'une société cotée en bourse et les autres charges liées à l'acquisition;
- la hausse des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications, y compris les coûts liés au partenariat avec Network FiberCo.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par :

- les économies à l'égard des coûts de la main-d'œuvre et des autres charges d'exploitation reflétant les gains d'efficience courants, y compris la simplification des systèmes et des processus.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT** a augmenté de 0,2 % au T3 2026 et de 1,4 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de l'apport de 24 millions $ et de 221 millions $, respectivement, du secteur Bell SCT États-Unis provenant de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué au BAIIA ajusté uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par un recul de 0,8 % et de 1,6 %, respectivement, dans le secteur Bell SCT Canada. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté s'explique par l'augmentation des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté du secteur Bell SCT, qui s'est chiffrée à 46,2 % au T3 2026, a diminué de 0,5 point par rapport au T3 2025, en raison de la hausse des coûts d'exploitation, principalement imputables à l'acquisition de Ziply Fiber, conjuguée à une proportion plus élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté du secteur Bell SCT, qui s'est chiffrée à 45,7 %, a diminué de 0,4 point par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception d'une proportion moins élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges par rapport au total de nos produits des activités ordinaires qui a atténué la diminution de la marge.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT Canada** a diminué de 0,8 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison de la baisse des produits d'exploitation et de la hausse des charges d'exploitation, tandis qu'au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, le BAIIA ajusté a diminué de 1,6 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par la diminution des produits d'exploitation, atténuée par la baisse des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, qui s'est élevée à 46,5 % au T3 2026, a diminué de 0,3 point par rapport au T3 2025, en raison d'une proportion plus élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires et de l'effet moindre des produits tirés des services, facteurs partiellement compensés par les économies à l'égard des charges d'exploitation attribuables aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté, qui s'est chiffrée à 45,9 %, a diminué de 0,2 point par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception d'une proportion moins élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges par rapport au total de nos produits des activités ordinaires qui a atténué la diminution de la marge.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT États-Unis** a augmenté de 24 millions $ au T3 2026 et de 221 millions $ au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué au BAIIA ajusté uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par la baisse d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté découlant de la diminution des produits tirés des services et de la baisse des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, qui s'est élevée à 39,9 % au T3 2026 et à 41,4 % en cumul annuel, a diminué de 4,5 points et de 3,0 points, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de la hausse des coûts d'exploitation, y compris l'augmentation des coûts associée à la transition du statut de société à capital fermé à celui de filiale d'une société cotée en bourse et des autres charges liées à l'acquisition, conjuguée aux paiements versés à Network FiberCo.

BAII ajusté

Bell SCT

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
BAIIA ajusté	**2 530**	2 525	5	0,2 %	**7 464**	7 363	101	1,4 %
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(42)**	(76)	34	44,7 %	**(80)**	(349)	269	77,1 %
Amortissements	**(1 290)**	(1 251)	(39)	(3,1) %	**(3 904)**	(3 689)	(215)	(5,8) %
Perte de valeur d'actifs	**(2)**	6	(8)	n.s.	**(13)**	(11)	(2)	(18,2) %
BAII ajusté	**1 196**	1 204	(8)	(0,7) %	**3 467**	3 314	153	4,6 %

n.s. : non significatif

Au troisième trimestre de 2026, le **BAII ajusté** [(1)] **du secteur Bell SCT** a diminué de 8 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements principalement attribuable à l'acquisition de Ziply Fiber, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. En cumul annuel en 2026, le BAII ajusté du secteur Bell SCT a augmenté de 153 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, ainsi que de la hausse du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation de la dotation aux amortissements découlant surtout de l'acquisition de Ziply Fiber.

Bell SCT Canada

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
BAIIA ajusté	**2 435**	2 454	(19)	(0,8) %	**7 172**	7 292	(120)	(1,6) %
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(30)**	(76)	46	60,5 %	**(57)**	(349)	292	83,7 %
Amortissements	**(1 187)**	(1 208)	21	1,7 %	**(3 603)**	(3 646)	43	1,2 %
Perte de valeur d'actifs	**(2)**	6	(8)	n.s.	**(13)**	(11)	(2)	(18,2) %
BAII ajusté	**1 216**	1 176	40	3,4 %	**3 499**	3 286	213	6,5 %

n.s. : non significatif

Au troisième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, le **BAII ajusté du secteur Bell SCT Canada** a augmenté de 40 millions $ et de 213 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et du recul de la dotation aux amortissements découlant de la diminution du volume d'immobilisations net, ce qui a été partiellement contrebalancé par la baisse du BAIIA ajusté.

(1) Le BAII ajusté du secteur Bell SCT est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section 9.3, *Total des mesures sectorielles*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Bell SCT États-Unis

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
BAIIA ajusté	**95**	71	24	33,8 %	**292**	71	221	n.s.
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(12)**	—	(12)	n.s.	**(23)**	—	(23)	n.s.
Amortissements	**(103)**	(43)	(60)	n.s.	**(301)**	(43)	(258)	n.s.
Perte de valeur d'actifs	**—**	—	—	—	**—**	—	—	—
BAII ajusté	**(20)**	28	(48)	n.s.	**(32)**	28	(60)	n.s.

n.s. : non significatif

Au troisième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, le **BAII ajusté du secteur Bell SCT États-Unis** a diminué de 48 millions $ et de 60 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse de la dotation aux amortissements et de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, ce qui a été partiellement compensé par la hausse du BAIIA ajusté.

Données opérationnelles de Bell SCT

Services sans fil

	T3 2026	T3 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Téléphones mobiles								
RMU combiné ($/mois) [1]	**57,07**	58,04	(0,97)	(1,7) %	**56,66**	57,58	(0,92)	(1,6) %
Activations brutes d'abonnés	**480 267**	514 661	(34 394)	(6,7) %	**1 474 399**	1 493 843	(19 444)	(1,3) %
Services postpayés	***296 498***	*315 607*	*(19 109)*	*(6,1) %*	***992 190***	*967 295*	*24 895*	*2,6 %*
Services prépayés	***183 769***	*199 054*	*(15 285)*	*(7,7) %*	***482 209***	*526 548*	*(44 339)*	*(8,4) %*
Activations nettes d'abonnés	**53 689**	68 018	(14 329)	(21,1) %	**116 370**	161 901	(45 531)	(28,1) %
Services postpayés	***24 110***	*11 511*	*12 599*	*n.s.*	***82 651***	*46 460*	*36 191*	*77,9 %*
Services prépayés	***29 579***	*56 507*	*(26 928)*	*(47,7) %*	***33 719***	*115 441*	*(81 722)*	*(70,8) %*
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois) [1]	**1,39 %**	1,45 %		0,06 pt	**1,48 %**	1,45 %		(0,03) pt
Services postpayés [1]	***1,06 %***	*1,13 %*		*0,07 pt*	***1,14 %***	*1,13 %*		*(0,01) pt*
Services prépayés [1]	***5,32 %***	*5,10 %*		*(0,22) pt*	***5,64 %***	*5,30 %*		*(0,34) pt*
Abonnés [1]	**10 433 954**	10 398 934	35 020	0,3 %	**10 433 954**	10 398 934	35 020	0,3 %
Services postpayés [1]	***9 633 130***	*9 525 355*	*107 775*	*1,1 %*	***9 633 130***	*9 525 355*	*107 775*	*1,1 %*
Services prépayés [1]	***800 824***	*873 579*	*(72 755)*	*(8,3) %*	***800 824***	*873 579*	*(72 755)*	*(8,3) %*
Appareils mobiles connectés								
Activations nettes d'abonnés	**41 840**	83 505	(41 665)	(49,9) %	**168 755**	216 991	(48 236)	(22,2) %
Abonnés [1]	**3 435 436**	3 252 554	182 882	5,6 %	**3 435 436**	3 252 554	182 882	5,6 %

n.s. : non significatif

(1) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'est chiffré à 57,07 $ au T3 2026 et à 56,66 $ en cumul annuel, reculant de 1,7 % et de 1,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la diminution des produits tirés des frais de connexion liée à la mise en œuvre d'une décision rendue récemment par le CRTC qui interdit certains frais facturés aux clients;
- la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données liée aux abonnés optant pour des forfaits offrant des données illimitées et une capacité accrue en matière de données;
- l'intégration de clients dans le cadre de l'obtention d'un contrat à long terme de services mobiles dans le secteur public, à un RMU moins élevé;
- le recul des produits tirés des services d'itinérance sortante découlant de l'adoption croissante de forfaits comprenant l'itinérance aux États-Unis et à l'international et de la diminution des voyages internationaux.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence favorable de l'ajustement de notre clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles;
- l'effet des augmentations des tarifs.

Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles en cumul annuel a également subi l'incidence des pressions concurrentielles exercées sur les prix des forfaits de base essentiellement au T1 2026 et de la non-récurrence des produits liés au Sommet des dirigeants du G7 au T2 2025.

Les **activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 6,7 % au T3 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés et prépayés. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles ont reculé de 1,3 % d'un exercice à l'autre, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes d'abonnés des services prépayés, partiellement contrebalancée par l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés.

- Les **activations brutes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 6,1 % au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du niveau d'activité réduit sur le marché découlant d'offres promotionnelles moins accrocheuses et de l'incidence défavorable de la croissance limitée de la population au Canada, facteurs partiellement compensés par l'augmentation des activations dans notre marché d'affaires principalement attribuable à l'intégration des clients dans le cadre de l'obtention d'un contrat à long terme de services mobiles dans le secteur public. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations brutes d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 2,6 % d'un exercice à l'autre, surtout en raison de l'activité accrue sur le marché au T1 2026 attribuable à l'intensité des offres promotionnelles qui a plus que compensé les facteurs susmentionnés.
- Les **activations brutes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 7,7 % au cours du T3 2026 et de 8,4 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance limitée de la population au Canada et d'une réduction du nombre d'étudiants internationaux.

Les **activations nettes d'abonnés des services utilisant des téléphones mobiles** ont diminué au cours du trimestre et en cumul annuel, de 21,1 % et de 28,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la baisse des activations nettes d'abonnés des services prépayés, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des activations nettes d'abonnés des services postpayés.

- Les **activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 12 599 au cours du T3 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse du nombre de désactivations et de la hausse de la migration depuis les services prépayés, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des activations brutes. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 77,9 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes et de la hausse de la migration depuis les services prépayés, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du nombre des désactivations d'abonnés.
- Les **activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 47,7 % au T3 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de la migration vers les services postpayés et de la baisse des activations brutes, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution du nombre de désactivations d'abonnés. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 70,8 % d'un exercice à l'autre, en raison de la diminution des activations brutes d'abonnés, de la hausse de la migration vers les services postpayés et de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés.

Le **taux de désabonnement combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** de 1,39 % au T3 2026 a diminué de 0,06 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis qu'au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, le taux de désabonnement combiné d'abonnés de 1,48 % a augmenté de 0,03 point d'un exercice à l'autre.

- Le **taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** de 1,06 % au T3 2026 a diminué de 0,07 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse du nombre de désactivations découlant du niveau d'activité moins élevé sur le marché. Le taux de désabonnement en cumul annuel de 1,14 %, qui est demeuré en grande partie stable d'un exercice à l'autre, a augmenté de 0,01 point.
- Le **taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** de 5,32 % au T3 2026 et de 5,64 % en cumul annuel a augmenté de 0,22 point et de 0,34 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre moyen d'abonnés.

Les **abonnés utilisant des téléphones mobiles** au 30 septembre 2026 totalisaient 10 433 954, en hausse de 0,3 % par rapport à 10 398 934 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025. De ce nombre, on compte 9 633 130 abonnés des services postpayés, soit une hausse de 1,1 % par rapport à 9 525 355 abonnés à la fin du T3 2025, et 800 824 abonnés des services prépayés, soit une baisse de 8,3 % par rapport à 873 579 abonnés à la fin du T3 2025.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** ont diminué de 49,9 % au T3 2026 et de 22,2 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse des désactivations d'Internet des objets (IdO) des entreprises, partiellement contrebalancée par une évolution favorable d'un exercice à l'autre des appareils de données et l'augmentation des activations nettes d'abonnés du service d'IdO des consommateurs et des voitures connectées.

Les **abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** au 30 septembre 2026 totalisaient 3 435 436, en hausse de 5,6 % par rapport à 3 252 554 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025.

Services Internet

	T3 2026	T3 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT [2] [3]	**27 186**	29 083	(1 897)	(6,5) %	**62 701**	37 439	25 262	67,5 %
Bell SCT Canada	***23 436***	*24 431*	*(995)*	*(4,1) %*	***48 956***	*32 787*	*16 169*	*49,3 %*
Bell SCT États-Unis	***3 750***	*4 652*	*(902)*	*(19,4) %*	***13 745***	*4 652*	*9 093*	*n.s.*
Abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT [1] [2] [3] [4]	**4 942 447**	5 049 650	(107 203)	(2,1) %	**4 942 447**	5 049 650	(107 203)	(2,1) %
Bell SCT Canada [4]	***4 489 333***	*4 602 137*	*(112 804)*	*(2,5) %*	***4 489 333***	*4 602 137*	*(112 804)*	*(2,5) %*
Bell SCT États-Unis [1] [4]	***453 114***	*447 513*	*5 601*	*1,3 %*	***453 114***	*447 513*	*5 601*	*1,3 %*
Activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT [2] [3]	**67 199**	75 334	(8 135)	(10,8) %	**171 607**	171 246	361	0,2 %
Bell SCT Canada	***58 643***	*66 766*	*(8 123)*	*(12,2) %*	***146 664***	*162 678*	*(16 014)*	*(9,8) %*
Bell SCT États-Unis	***8 556***	*8 568*	*(12)*	*(0,1) %*	***24 943***	*8 568*	*16 375*	*n.s.*
Abonnés des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT [1] [2] [3] [4]	**3 697 621**	3 597 011	100 610	2,8 %	**3 697 621**	3 597 011	100 610	2,8 %
Bell SCT Canada [4]	***3 306 996***	*3 229 828*	*77 168*	*2,4 %*	***3 306 996***	*3 229 828*	*77 168*	*2,4 %*
Bell SCT États-Unis [1] [4]	***390 625***	*367 183*	*23 442*	*6,4 %*	***390 625***	*367 183*	*23 442*	*6,4 %*

n.s. : non significatif

(1) Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des services Internet résidentiels FTTH a augmenté de 3 839 abonnés et de 3 814 abonnés, respectivement, à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.

(2) Nous avons mis à jour les définitions de ces mesures le 1er janvier 2026. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.

(3) Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.

(4) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT** ont diminué de 6,5 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison d'une baisse de 4,1 % dans le secteur Bell SCT Canada, conjuguée à une diminution de 19,4 % dans le secteur Bell SCT États-Unis. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés ont augmenté de 67,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à une hausse de 49,3 % dans le secteur Bell SCT Canada et à une augmentation de 9 093 dans le secteur Bell SCT États-Unis. Ces résultats comprennent les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels offerts sur le réseau FTTH de 67 199 au cours du trimestre, qui ont diminué de 10,8 % par rapport au T3 2025, ce qui reflète principalement la baisse de 12,2 % d'un exercice à l'autre dans le secteur Bell SCT Canada. Les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels offerts sur le réseau FTTH en cumul annuel de 171 607 ont été relativement stables d'un exercice à l'autre, car la hausse des activations nettes, qui se sont chiffrées à 16 375, dans le secteur Bell SCT États-Unis ont essentiellement compensé la baisse des activations nettes, qui se sont élevées à 16 014, dans le secteur Bell SCT Canada.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 4,1 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, y compris les activations nettes d'abonnés des services Internet FTTH de 58 643, en baisse de 12,2 % d'un exercice à l'autre, en raison de la diminution des activations nettes de notre marché de gros, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des activations nettes des services de détail principalement attribuable à la baisse du nombre de désactivations découlant de la diminution du nombre de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, à une plus grande proportion d'abonnés des services Internet en vertu de contrats et à des pressions concurrentielles moindres, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance limitée de la population au Canada et la diminution de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés ont augmenté de 49,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation des activations nettes dans notre marché de gros, facteurs partiellement contrebalancés par une légère diminution dans notre marché de détail. Ces résultats comprennent des activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH de 146 664, en baisse de 9,8 % par rapport à la période correspondante de 2025. La baisse dans le marché de détail a reflété la diminution des activations qui a plus que contrebalancé la baisse du nombre de désactivations, imputable aux facteurs susmentionnés.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT États-Unis** ont diminué de 19,4 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, y compris des activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH de 8 556, essentiellement stables d'un exercice à l'autre. La baisse du nombre d'abonnés nets découle de l'intensification accrue de la concurrence provenant des concurrents offrant des services de câblodistribution, facteur partiellement

contrebalancé par l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué au nombre d'abonnés nets uniquement pour une période de deux mois au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés ont augmenté de 9 093 d'un exercice à l'autre, y compris des activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH de 24 943, qui ont augmenté de 16 375 d'un exercice à l'autre, en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué au nombre d'abonnés nets uniquement pour une période de deux mois au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT** totalisaient 4 942 447 au 30 septembre 2026, en baisse de 2,1 %, par rapport à 5 049 650 abonnés à la fin du T3 2025, en raison d'une diminution dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par une hausse dans le secteur Bell SCT États-Unis. Ce nombre comprend 3 697 621 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 2,8 % par rapport à 3 597 011 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025, en raison d'une augmentation dans les secteurs Bell SCT Canada et Bell SCT États-Unis. Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et notre clientèle d'abonnés des services Internet résidentiels offerts sur le réseau FTTH ont augmenté de 3 839 et de 3 814 abonnés, respectivement, à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT Canada** totalisaient 4 489 333 au 30 septembre 2026, en baisse de 2,5 % par rapport à 4 602 137 abonnés à la fin du T3 2025. Ces résultats comprennent 3 306 996 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 2,4 % par rapport à 3 229 828 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT États-Unis** totalisaient 453 114 au 30 septembre 2026, en hausse de 1,3 % par rapport à 447 513 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025. Ces résultats comprennent 390 625 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 6,4 % par rapport à 367 183 abonnés à la fin du T3 2025. Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et notre clientèle d'abonnés des services Internet résidentiels offerts sur le réseau FTTH ont augmenté de 3 839 et de 3 814 abonnés, respectivement, à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.

Services vidéo

	T3 2026	T3 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT [1]	**(5 514)**	(1 666)	(3 848)	n.s.	**12 868**	(33 488)	46 356	n.s.
Bell SCT Canada	***(5 328)***	*(1 609)*	*(3 719)*	*n.s.*	***13 516***	*(33 431)*	*46 947*	*n.s.*
Bell SCT États-Unis	***(186)***	*(57)*	*(129)*	*n.s.*	***(648)***	*(57)*	*(591)*	*n.s.*
Abonnés des services vidéo de Bell SCT [1][2]	**2 158 569**	2 103 713	54 856	2,6 %	**2 158 569**	2 103 713	54 856	2,6 %
Bell SCT Canada [2]	***2 153 378***	*2 097 681*	*55 697*	*2,7 %*	***2 153 378***	*2 097 681*	*55 697*	*2,7 %*
Bell SCT États-Unis [2]	***5 191***	*6 032*	*(841)*	*(13,9) %*	***5 191***	*6 032*	*(841)*	*(13,9) %*

n.s. : non significatif

(1) Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers*, pour en savoir plus.

(2) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **pertes nettes d'abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT** ont augmenté de 3 848 au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison de l'augmentation des pertes nettes qui se sont chiffrées à 3 719 dans le secteur Bell SCT Canada et à 129 dans le secteur Bell SCT États-Unis. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT, qui se sont établies à 12 868, ont augmenté de 46 356, par rapport à des pertes nettes d'abonnés de 33 488 au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par une hausse de 46 947 des activations nettes dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par une hausse des pertes nettes d'abonnés, qui se sont élevées à 591, dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Les **pertes nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 3 719 au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison de l'augmentation des pertes nettes des services de télé IP, ce qui reflète l'adoption par les abonnés des services par contournement et l'utilisation moindre liée à la baisse des activations des services Internet, ce qui a été partiellement contrebalancé par la croissance des forfaits de diffusion en continu lancés en août 2025. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services vidéo, qui se sont chiffrées à 13 516, ont augmenté de 46 947, par rapport à des pertes nettes d'abonnés de 33 431 à la période correspondante de l'exercice précédent, car les activations nettes des forfaits de diffusion en continu ont plus que contrebalancé la hausse des pertes nettes des services de télé IP en raison des facteurs susmentionnés.

Les **pertes nettes d'abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT États-Unis** ont augmenté de 129 au T3 2026 et de 591 au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux pertes nettes d'abonnés uniquement pour une

période de deux mois aux cours de la période correspondante de l'exercice précédent, et de la hausse d'un exercice à l'autre des pertes nettes, alors que l'adoption par les abonnés des services par contournement perturbe les services de télé IP traditionnels.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT** totalisaient 2 158 569 au 30 septembre 2026, en hausse de 2,6 %, par rapport à 2 103 713 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025, grâce à une augmentation dans le secteur Bell SCT Canada, partiellement contrebalancée par une baisse dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT Canada** totalisaient 2 153 378 au 30 septembre 2026, en hausse de 2,7 %, par rapport à 2 097 681 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT États-Unis** totalisaient 5 191 au 30 septembre 2026, en baisse de 13,9 %, par rapport à 6 032 abonnés enregistrés à la fin du T3 2025.

Services voix filaires

	T3 2026	T3 2025	Variation	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation	% de variation
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT	**(48 659)**	(45 990)	(2 669)	(5,8) %	**(135 949)**	(138 120)	2 171	1,6 %
Bell SCT Canada	***(45 604)***	*(42 866)*	*(2 738)*	*(6,4) %*	***(125 959)***	*(134 996)*	*9 037*	*6,7 %*
Bell SCT États-Unis	***(3 055)***	*(3 124)*	*69*	*2,2 %*	***(9 990)***	*(3 124)*	*(6 866)*	*n.s.*
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT [1]	**1 586 229**	1 766 361	(180 132)	(10,2) %	**1 586 229**	1 766 361	(180 132)	(10,2) %
Bell SCT Canada	***1 520 348***	*1 685 045*	*(164 697)*	*(9,8) %*	***1 520 348***	*1 685 045*	*(164 697)*	*(9,8) %*
Bell SCT États-Unis [1]	***65 881***	*81 316*	*(15 435)*	*(19,0) %*	***65 881***	*81 316*	*(15 435)*	*(19,0) %*

n.s. : non significatif

(1) Se reporter à la section 2.2, *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE*, du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT** ont augmenté de 5,8 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison de la hausse des pertes nettes de 6,4 % dans le secteur Bell SCT Canada, atténuée par la baisse des pertes nettes de 2,2 % dans le secteur Bell SCT États-Unis. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes ont diminué de 1,6 % par rapport aux pertes nettes moindres de 6,7 % dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par la hausse de 6 866 des pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 6,4 % au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des activations brutes découlant de la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet et de l'utilisation moindre liée à la baisse des activations des services Internet, facteurs partiellement contrebalancés par le recul du nombre de désactivations d'abonnés, ce qui reflète la diminution du nombre de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes ont diminué de 6,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car la baisse du nombre de désactivations d'abonnés a plus que contrebalancé la diminution du nombre d'activations brutes d'un exercice à l'autre, ce qui reflète les facteurs susmentionnés.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT États-Unis** ont diminué de 2,2 % au T3 2026 par rapport au T3 2025, en raison de la baisse du nombre de désactivations d'abonnés d'un exercice à l'autre, facteur partiellement contrebalancé par l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux pertes nettes d'abonnés uniquement pour une période de deux mois au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, car les clients continuent d'adopter les technologies sans fil et Internet. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes ont augmenté de 6 866 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux pertes nettes d'abonnés uniquement pour une période de deux mois aux cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le **nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT**, qui s'est chiffré à 1 586 229 au 30 septembre 2026, a reculé de 10,2 % par rapport à 1 766 361 à la fin du T3 2025, en raison d'une diminution dans les secteurs Bell SCT Canada et Bell SCT États-Unis.

Le **nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada**, qui s'est élevé à 1 520 348 au 30 septembre 2026, a reculé de 9,8 % par rapport à 1 685 045 à la fin du T3 2025.

Le **nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT États-Unis**, qui s'est chiffré à 65 881 au 30 septembre 2026, a reculé de 19,0 % par rapport à 81 316 à la fin du T3 2025.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, dans le rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026 et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell Média présentée à la section 3.2, *Bell Média*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses applicables à Bell SCT Canada

- la stabilisation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services sans fil, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau sans fil 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la légère baisse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- la poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et d'IdO;
- la poursuite de l'expansion des services de technologies issus des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services aux entreprises, en tirant parti de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet résidentiels par fibre;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services mobiles, d'accès Internet et de contenu;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement, qui, dans bien des cas, sont également des services vendus par Bell Marchés Affaires afin d'assurer la continuité des relations avec les clients et la création d'occasions de croissance des produits des activités ordinaires connexes;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.

Hypothèses applicables à Bell SCT États-Unis

- la poursuite de l'accroissement de la clientèle des services Internet de détail grâce au déploiement continu du réseau de fibre au moyen de connexions directes à des foyers et à des entreprises supplémentaires dans notre zone de couverture actuelle et dans de nouveaux marchés;
- la hausse du RMU des services Internet de détail grâce à la migration continue de la clientèle vers des forfaits à vitesses plus rapides et à l'augmentation des tarifs;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la réalisation d'économies de coûts du fait des gains d'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'augmentation des fonctions libre-service et d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle.

3.2 Bell Média

Principaux faits récents touchant nos activités

Cotes d'écoute de la Coupe du Monde de la FIFA 2026

La couverture de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 par Bell Média a rejoint 30,5 millions de Canadiens, soit 75 % de la population, sur TSN, RDS, CTV, Noovo et Crave. Le tournoi a attiré en moyenne 1,6 million de téléspectateurs pour les 104 matchs, tandis que la finale a enregistré un auditoire moyen record de 6,4 millions de téléspectateurs, devenant ainsi le match de la Coupe du Monde de la FIFA le plus regardé de tous les temps au Canada.

Crave ajoute une sélection d'émissions de Télé-Québec à son offre

Crave a élargi le rayonnement des productions québécoises partout au Canada en ajoutant à son offre une sélection de séries de fiction, de documentaires et d'émissions jeunesse de Télé-Québec. Des sous-titres anglais sont offerts pour plusieurs titres, ce qui permet aux productions québécoises de rejoindre un public francophone et anglophone plus vaste et favorise la découvrabilité des créateurs locaux à l'échelle nationale.

Entente entre Bell Média et Bristol Circle Entertainment de Jeff Frost

Bell Média a accru ses investissements dans les séries dramatiques originales de grande qualité en concluant avec Bristol Circle Entertainment de Jeff Frost une entente de développement lui accordant un droit de premier regard, axée sur la création de séries scénarisées originales destinées à CTV et à Crave. Cette entente allie la portée et l'expertise de Bell Média en matière de commande à l'expérience de Bristol Circle Entertainment dans le domaine des productions télévisuelles haut de gamme afin de créer du contenu canadien destiné aux auditoires d'ici et d'ailleurs.

Débat des chefs en vue des élections provinciales de 2026 au Québec sur Crave et Noovo

Crave et Noovo ont présenté le débat des chefs en vue des élections provinciales de 2026 au Québec, réunissant les chefs des cinq principaux partis politiques de la province. Il s'agissait du premier débat des chefs diffusé sur Crave et du premier produit par Noovo Info. L'événement a rejoint plus de 1,3 million de téléspectateurs sur Noovo et continue d'attirer des auditoires sur Crave, où il demeure accessible sur demande.

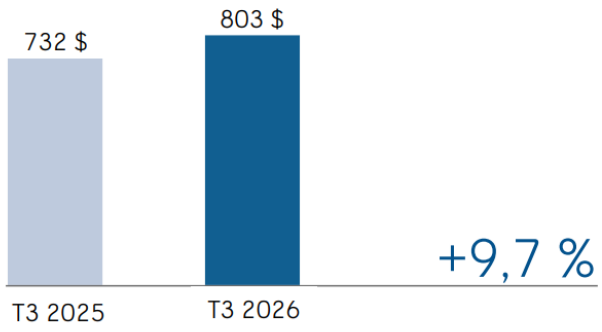
Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T3 2026

Bell Média

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

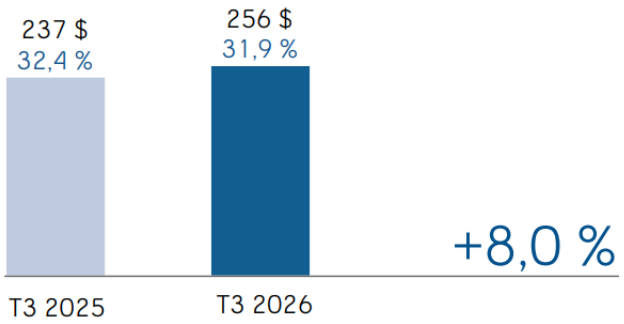


Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

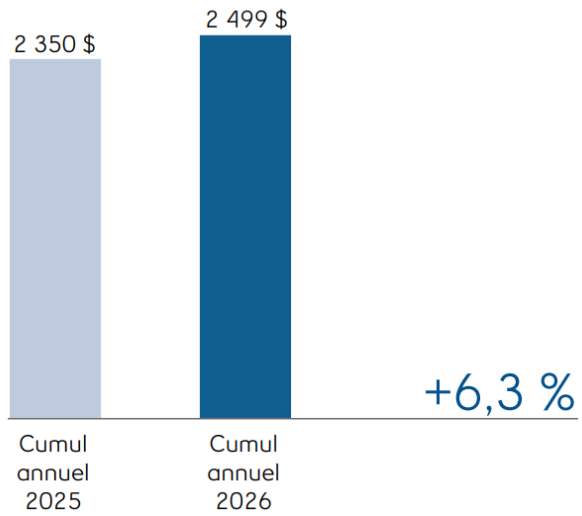
(% de la marge du BAIIA ajusté)



Bell Média

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

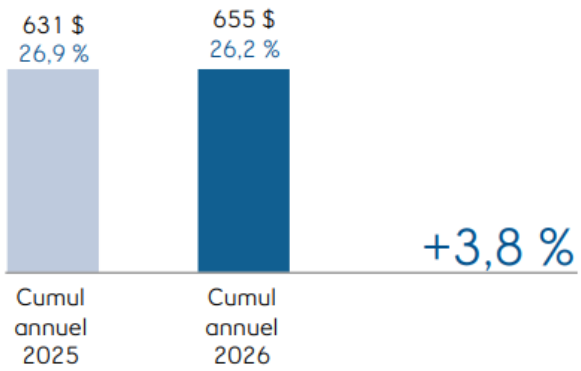


Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Résultats de Bell Média

Produits des activités ordinaires

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Produits externes	**713**	648	65	10,0 %	**2 229**	2 097	132	6,3 %
Produits intersectoriels	**90**	84	6	7,1 %	**270**	253	17	6,7 %
Produits d'exploitation tirés de Bell Média	**803**	732	71	9,7 %	**2 499**	2 350	149	6,3 %

Les **produits d'exploitation tirés de Bell Média** ont augmenté de 9,7 % au T3 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits tirés des frais d'abonnement, des produits tirés de la publicité et des autres produits. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation ont augmenté de 6,3 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par la hausse des produits tirés des frais d'abonnement et des autres produits, tandis que les produits tirés de la publicité ont été essentiellement stables d'un exercice à l'autre. Les produits d'exploitation tiennent compte de la croissance des produits liés au contenu numérique [(1)] de 19,9 % au T3 2026 et de 11,1 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de 2025.

- Les **produits tirés de la publicité** ont augmenté de 9,0 % au T3 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la solide performance multiplateforme des chaînes sportives, y compris le succès de la diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, à la croissance des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numériques favorisée par l'adoption accrue de la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, ce qui est atténué par le ralentissement continu de la demande de services de publicité traditionnelle. Les produits tirés de la publicité en cumul annuel ont été essentiellement stables d'un exercice à l'autre, la baisse de la demande de services de publicité traditionnelle, la diminution des produits tirés de la publicité à la radio à la suite de la cession de 45 stations de radio en 2025, l'incidence défavorable d'un exercice à l'autre de la tenue des élections fédérales canadiennes en 2025 et la réorientation des montants attribués à la publicité vers le principal télédiffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2026 ayant été contrebalancées par l'augmentation des produits tirés de la publicité dans les sports et de la publicité liés aux services de vidéo numériques mentionnée précédemment.
- Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 9,5 % au cours du trimestre et de 9,3 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de la forte croissance des produits tirés de Crave et des services de diffusion en continu de sports, principalement attribuable à la hausse du nombre d'abonnés des services de diffusion en continu directement aux consommateurs, du fait de l'incidence favorable de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 et de l'expansion continue de Crave, facteurs partiellement contrebalancés par l'érosion continue du nombre d'abonnés des EDR. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la croissance des produits tirés des frais d'abonnement a également été favorisée par l'incidence d'un ajustement rétroactif relatif à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.
- Les **autres produits ont augmenté** au T3 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance des ventes de programmes, y compris la distribution du contenu original canadien. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la hausse des autres produits a également été favorisée par l'augmentation des produits liés au Grand Prix du Canada de Formule 1 (F1) 2026 et l'acquisition de Sphere Abacus en mai 2025.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Coûts d'exploitation	**(547)**	(495)	(52)	(10,5) %	**(1 844)**	(1 719)	(125)	(7,3) %
BAIIA ajusté	**256**	237	19	8,0 %	**655**	631	24	3,8 %
Marge du BAIIA ajusté	**31,9 %**	32,4 %		(0,5) pt	**26,2 %**	26,9 %		(0,7) pt

Les **coûts d'exploitation de Bell Média** ont augmenté de 10,5 % au T3 2026 et de 7,3 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- les coûts liés à la Coupe du Monde de la FIFA 2026;
- l'augmentation des coûts du contenu, y compris la hausse des coûts visant à soutenir la croissance de Crave.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les économies découlant des initiatives de réduction des coûts, principalement les réductions de personnel.

(1) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et les plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande (VSD).

L'augmentation des coûts d'exploitation en cumul annuel a également reflété la hausse des charges associées au Grand Prix de F1 du Canada 2026 et les charges d'exploitation de Sphere Abacus en raison de l'acquisition en mai 2025, atténuées par l'incidence favorable de l'annulation de la taxe fédérale canadienne sur les services numériques et la diminution des charges découlant des cessions de stations de radio en 2025.

Le **BAIIA ajusté de Bell Média** a augmenté de 8,0 % au T3 2026 et de 3,8 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2025, en raison de la croissance des produits d'exploitation, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation.

BAII ajusté

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
BAIIA ajusté	**256**	237	19	8,0 %	**655**	631	24	3,8 %
Moins : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(4)**	(6)	2	33,3 %	**(10)**	(21)	11	52,4 %
Amortissements	**(56)**	(58)	2	3,4 %	**(174)**	(179)	5	2,8 %
Perte de valeur d'actifs	**—**	(976)	976	100,0 %	**—**	(976)	976	100,0 %
BAII ajusté	**196**	(803)	999	n.s.	**471**	(545)	1 016	n.s.

n.s. : non significatif

Au troisième trimestre de 2026 et en cumul annuel en 2026, le **BAII ajusté de Bell Média** a augmenté de 999 millions $ et de 1 016 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, surtout en raison de l'absence de perte de valeur en 2026 des actifs de Bell Média par rapport à une charge pour perte de valeur de 976 millions $ au cours du troisième trimestre de 2025 et en cumul annuel de 2025 pour les services de télé et aux marchés de la radio en français et en anglais et à la division de publicité extérieure.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026, dans le rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026 et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell SCT présentée à la section 3.1, *Bell SCT*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la gestion stratégique de la croissance des coûts d'acquisition et de production du contenu pour obtenir une programmation différenciée de grande qualité sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS et de TSN grâce à une distribution rehaussée, à des partenariats, à une offre de contenu et à l'amélioration de l'expérience client;
- l'expansion de la distribution de contenu à l'échelle mondiale grâce à la participation majoritaire dans Sphere Abacus;
- un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette

	30 septembre 2026	31 décembre 2025	Variation ($)	% de variation
Dette à long terme	**35 308**	34 904	404	1,2 %
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur [1]	**(2 914)**	(2 149)	(765)	(35,6) %
Dette à court terme	**6 205**	6 155	50	0,8 %
50 % des actions privilégiées [2]	**1 608**	1 644	(36)	(2,2) %
Trésorerie	**(650)**	(314)	(336)	n.s.
Équivalents de trésorerie	**(3)**	(6)	3	50,0 %
Dette nette [3]	**39 554**	40 234	(680)	(1,7) %

n.s. : non significatif

(1) Une proportion de 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur est exclue, car elle bénéficie d'un traitement en fonds propres de la part de certaines agences de notation.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 3 216 millions $ et 3 288 millions $ au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025 respectivement, sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

(3) La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour plus de détails sur cette mesure.

L'augmentation de 50 millions $ de la dette à court terme et l'augmentation de 404 millions $ de la dette à long terme s'expliquent par :

- l'émission par Bell Canada de billets subordonnés de rang inférieur de série D à taux fixe-fixe (billets de série D) d'un montant en capital total de 750 millions $;
- l'émission par Bell Canada de billets subordonnés de rang inférieur de série E à taux fixe-fixe (billets de série E) d'un montant en capital total de 750 millions $;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-68, d'un montant en capital total de 750 millions $;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-69, d'un montant en capital total de 900 millions $;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-70, d'un montant en capital total de 700 millions $;
- l'émission par Bell Canada de billets de série US-11 d'un montant en capital total de 650 millions $ US (899 millions $ CA);
- l'augmentation des emprunts en cours de 212 millions $ US (291 millions $ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 975 millions $;
- le remboursement à l'échéance des billets de série 1 d'un montant en capital total de 125 millions $;
- le remboursement à l'échéance des débentures, série M-43, d'un montant en capital total de 650 millions $;
- le remboursement de l'emprunt en cours de 58 millions $ US (81 millions $ CA) dans le cadre de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
- le rachat de billets, par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix de rachat total en espèces de 692 millions $ US (963 millions $ CA) :
 - un montant en capital de 353 millions $ US (491 millions $ CA) de billets de série US-1, dont le solde de capital s'établissait à 1 150 millions $ US (1 601 millions $ CA);
 - un montant en capital de 98 millions $ US (136 millions $ CA) de billets de série US-2, dont le solde de capital s'établissait à 426 millions $ US (593 millions $ CA);
 - un montant en capital de 109 millions $ US (152 millions $ CA) de billets de série US-4, dont le solde de capital s'établissait à 421 millions $ US (587 millions $ CA);
 - un montant en capital de 91 millions $ US (127 millions $ CA) de billets de série US-5, dont le solde de capital s'établissait à 417 millions $ US (581 millions $ CA);
 - un montant en capital de 84 millions $ US (117 millions $ CA) de billets de série US-6, dont le solde de capital s'établissait à 459 millions $ US (639 millions $ CA);
 - un montant en capital de 143 millions $ US (199 millions $ CA) de billets de série US-7, dont le solde de capital s'établissait à 533 millions $ US (742 millions $ CA).

- le rachat de débentures, par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix de rachat total en espèces de 1 422 millions $:
 - un montant en capital de 60 millions $ de ses débentures MTN, série M-3, dont le solde de capital s'établissait à 200 millions $;
 - un montant en capital de 301 millions $ de ses débentures MTN, série M-39, dont le solde de capital s'établissait à 395 millions $;
 - un montant en capital de 367 millions $ de ses débentures MTN, série M-45, dont le solde de capital s'établissait à 400 millions $;
 - un montant en capital de 345 millions $ de ses débentures MTN, série M-52, dont le solde de capital s'établissait à 1 000 millions $;
 - un montant en capital de 380 millions $ de ses débentures MTN, série M-60, dont le solde de capital s'établissait à 600 millions $;
- la diminution de la dette de 290 millions $ du fait d'un profit lié au remboursement anticipé de titres d'emprunt découlant des offres publiques de rachat dont il est question plus haut.
- la diminution nette de 80 millions $ principalement attribuable à la baisse des obligations locatives et d'autres dettes, facteur partiellement contrebalancé par les fluctuations des taux de change visant la dette en dollars américains couverte. Se reporter à la section 4.5, *Gestion des risques financiers*, du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails.

L'augmentation de la trésorerie de 336 millions $ et la diminution des équivalents de trésorerie de 3 millions $ s'expliquent principalement par :

- des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 5 529 millions $;
- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 5 036 millions $;
- un montant de 107 millions $ lié à l'adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1er janvier 2026.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 3 398 millions $, exclusion faite des paiements de capital au titre des obligations locatives;
- des dépenses d'investissement de 3 251 millions $;
- des dividendes de 1 224 millions $ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 975 millions $;
- des paiements de capital au titre des obligations locatives de 797 millions $;
- un montant de 128 millions $ payé pour l'achat d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- l'augmentation des placements de 124 millions $;
- les flux de trésorerie provenant des autres activités de financement, y compris les coûts liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de 116 millions $;
- des acquisitions d'entreprises de 113 millions $;
- des dividendes de 99 millions $ payés sur les actions privilégiées de BCE;
- d'un montant de 62 millions $ payé pour le rachat d'actions privilégiées de BCE.

4.2 Données liées aux actions en circulation

Actions ordinaires en circulation	Nombre d'actions
En circulation au 30 septembre 2026	**932 525 817**

Options sur actions en cours	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré ($)
En cours au 1er janvier 2026	**5 503 174**	**62**
Accordées	**3 341 630**	**36**
Frappées de déchéance ou expirées	**(104 936)**	**63**
En cours au 30 septembre 2026	**8 739 868**	**52**
Exerçables le 30 septembre 2026	**5 398 238**	**62**

4.3 Flux de trésorerie

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**2 218**	1 914	304	15,9 %	**5 529**	5 432	97	1,8 %
Dépenses d'investissement	**(1 330)**	(891)	(439)	(49,3) %	**(3 251)**	(2 383)	(868)	(36,4) %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	**(27)**	(28)	1	3,6 %	**(99)**	(105)	6	5,7 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	**(12)**	(25)	13	52,0 %	**(36)**	(38)	2	5,3 %
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	**—**	—	—	—	**542**	—	542	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	**5**	33	(28)	(84,8) %	**15**	47	(32)	(68,1) %
Flux de trésorerie disponibles	**854**	1 003	(149)	(14,9) %	**2 700**	2 953	(253)	(8,6) %
Paiements de capital au titre des obligations locatives	**(298)**	(297)	(1)	(0,3) %	**(797)**	(879)	82	9,3 %
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives [1]	**556**	706	(150)	(21,2) %	**1 903**	2 074	(171)	(8,2) %
Acquisitions d'entreprises	**(89)**	(4 857)	4 768	98,2 %	**(113)**	(4 880)	4 767	97,7 %
Cessions d'entreprises	**—**	—	—	—	**1**	38	(37)	(97,4) %
Augmentation des placements	**(50)**	(9)	(41)	n.s.	**(124)**	(26)	(98)	n.s.
Diminution des placements	**—**	4 686	(4 686)	(100,0) %	**11**	4 686	(4 675)	(99,8) %
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	**—**	—	—	—	**(542)**	—	(542)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	**(5)**	(33)	28	84,8 %	**(15)**	(47)	32	68,1 %
Diminution des placements à court terme	**—**	—	—	—	**—**	400	(400)	(100,0) %
Licences de spectre	**(29)**	(3)	(26)	n.s.	**(42)**	(3)	(39)	n.s.
Autres activités d'investissement	**23**	(136)	159	n.s.	**12**	(131)	143	n.s.
Augmentation (diminution) des effets à payer	**996**	98	898	n.s.	**(975)**	(628)	(347)	(55,3) %
Émission de titres d'emprunt à long terme	**—**	2 898	(2 898)	(100,0) %	**5 036**	7 653	(2 617)	(34,2) %
Remboursements sur la dette à long terme, exclusion faite des paiements de capital au titre des obligations locatives	**(787)**	(2 768)	1 981	71,6 %	**(3 398)**	(8 167)	4 769	58,4 %
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	**(33)**	(33)	—	—	**(128)**	(129)	1	0,8 %
Rachat d'actions privilégiées	**—**	(67)	67	100,0 %	**(62)**	(143)	81	56,6 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	**(408)**	(408)	—	—	**(1 224)**	(1 618)	394	24,4 %
Autres activités de financement	**—**	(121)	121	100,0 %	**(116)**	(188)	72	38,3 %
	(382)	(753)	371	49,3 %	**(1 679)**	(3 183)	1 504	47,3 %
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**—**	2	(2)	(100,0) %	**2**	2	—	n.s.
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**173**	(47)	220	n.s.	**229**	(1 112)	1 341	n.s.
Augmentation nette de la trésorerie liée à l'adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1er janvier 2026	**—**	—	—	—	**107**	—	107	n.s.
Augmentation (diminution) nette des équivalents de trésorerie	**1**	2	(1)	(50,0) %	**(3)**	5	(8)	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2026 ont augmenté de 304 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la hausse du fonds de roulement, de la baisse de l'impôt sur le résultat payé, de la diminution des intérêts payés et de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en cumul annuel de 2026 ont augmenté de 97 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la hausse du fonds de roulement, de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés et de l'augmentation du BAIIA ajusté, facteurs partiellement compensés par la hausse de l'impôt sur le résultat payé découlant des cessions importantes de 542 millions $ et l'accroissement des intérêts payés.

Les flux de trésorerie disponibles au troisième trimestre de 2026 ont diminué de 149 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des dépenses d'investissement, ce qui a été partiellement compensé par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles en cumul annuel en 2026 ont diminué de 253 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des dépenses d'investissement, ce qui a été partiellement compensé par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Dépenses d'investissement

	T3 2026	T3 2025	Variation ($)	% de variation	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025	Variation ($)	% de variation
Bell SCT	**1 288**	860	(428)	(49,8) %	**3 136**	2 291	(845)	(36,9) %
Intensité du capital [1]	***23,5 %***	*15,9 %*		*(7,6) pts*	***19,2 %***	*14,3 %*		*(4,9) pts*
Bell SCT Canada	**1 063**	732	(331)	(45,2) %	**2 592**	2 163	(429)	(19,8) %
Intensité du capital	***20,3 %***	*13,9 %*		*(6,4) pts*	***16,6 %***	*13,7 %*		*(2,9) pts*
Bell SCT États-Unis	**225**	128	(97)	(75,8) %	**544**	128	(416)	n.s.
Intensité du capital	***94,5 %***	*80,0 %*		*(14,5) pts*	***77,1 %***	*80,0 %*		*2,9 pts*
Bell Média	**42**	31	(11)	(35,5) %	**115**	92	(23)	(25,0) %
Intensité du capital	***5,2 %***	*4,2 %*		*(1,0) pt*	***4,6 %***	*3,9 %*		*(0,7) pt*
BCE	**1 330**	891	(439)	(49,3) %	**3 251**	2 383	(868)	(36,4) %
Intensité du capital	***21,5 %***	*14,7 %*		*(6,8) pts*	***17,5 %***	*13,2 %*		*(4,3) pts*

n.s. : non significatif

(1) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section 9.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Les **dépenses d'investissement de BCE,** qui se sont chiffrées à 1 330 millions $ pour le T3 2026 et à 3 251 millions $ pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, ont augmenté de 439 millions $ et de 868 millions $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces montants correspondent à un ratio d'intensité du capital de 21,5 % au T3 2026 et de 17,5 % en cumul annuel, soit une hausse de 6,8 points et de 4,3 points, respectivement, d'un exercice à l'autre. L'augmentation des dépenses d'investissement par rapport à l'exercice précédent reflète les facteurs suivants :

- la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur Bell SCT Canada qui se sont élevées à 331 millions $ au T3 2026 et à 429 millions $ en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement visant à soutenir la croissance du Réseau d'IA tissé de Bell alors que nous avons poursuivi la construction des centres de données, facteur partiellement contrebalancé par le ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP au Canada;
- les dépenses d'investissement du secteur Bell SCT États-Unis ont augmenté de 97 millions $ au T3 2026 et de 416 millions $ en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de 2025, surtout en raison de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, qui a contribué aux dépenses d'investissement uniquement pour une période de deux mois aux cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement ont été consacrées surtout à l'expansion continue du réseau FTTP de Ziply Fiber aux États-Unis;
- l'augmentation des dépenses d'investissement liées à Bell Média qui se sont chiffrées à 11 millions $ au T3 2026 et à 23 millions $ en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des investissements visant à soutenir la croissance des services numériques.

Acquisitions d'entreprises

Le 1er août 2025, Bell Canada a réalisé l'acquisition de Ziply Fiber pour une contrepartie en trésorerie de 3,64 milliards $ US (5,01 milliards $ CA) soit un montant de 3,52 milliards $ US déduction faite de la trésorerie acquise (4,84 milliards $ CA déduction faite de la trésorerie acquise).

Diminution des placements

Le 1er juillet 2025, BCE a réalisé la cession de sa participation minoritaire dans MLSE. Nous avons comptabilisé un produit brut de 4,7 milliards $.

Instruments d'emprunt

2026

Au troisième trimestre de 2026, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 1 085 millions $ comportant :
 - le remboursement à l'échéance des débentures, série M-43, d'un montant en capital total de 650 millions $;
 - le remboursement de l'emprunt en cours de 58 millions $ US (81 millions $ CA) dans le cadre de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 298 millions $;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 56 millions $.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 996 millions $.

Au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 4 195 millions $ comportant :
 - le remboursement à l'échéance des billets de série 1, d'un montant en capital total de 125 millions $;
 - le remboursement à l'échéance des débentures, série M-43, d'un montant en capital total de 650 millions $;
 - le remboursement de l'emprunt en cours de 58 millions $ US (81 millions $ CA) dans le cadre de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 692 millions $ US (963 millions $ CA), d'un montant en capital total de 878 millions $ US (1 222 millions $ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de six de ses séries de billets américains. Se reporter à la section 4.1, *Dette nette*, du présent rapport de gestion pour plus de détails;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 1 422 millions $, d'un montant en capital total de 1 453 millions $ représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de débentures MTN. Se reporter à la section 4.1, *Dette nette*, du présent rapport de gestion pour plus de détails;
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 797 millions $;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 157 millions $;
- les remboursements (déduction faite de l'émission) d'effets à payer de 975 millions $.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 5 036 millions $ comportant :
 - l'émission par Bell Canada de billets de série D d'un montant en capital total de 750 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de billets de série E d'un montant en capital total de 750 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-68, d'un montant en capital total de 750 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-69, d'un montant en capital total de 900 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-70, d'un montant en capital total de 700 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de billets de série US-11 d'un montant en capital total de 650 millions $ US (899 millions $ CA);
 - l'augmentation des emprunts en cours de 212 millions $ US (291 millions $ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - facteurs partiellement contrebalancés par les escomptes de 4 millions $ sur nos émissions de titres d'emprunt.

2025

Au troisième trimestre de 2025, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 3 065 millions $, notamment :
 - le remboursement anticipé des billets à terme de Ziply Fiber, dont le solde de capital s'établissait à 1 594 millions $ US (2 192 millions $ CA);

- le remboursement anticipé des billets de financement de Ziply Fiber, dont le solde de capital s'établissait à 367 millions $ US (509 millions $ CA);
- le rachat par Bell Canada, sur le marché libre, pour un prix de rachat en trésorerie de 6 millions $, d'un montant en capital de 7 millions $ de ses débentures MTN, série M-55, dont le solde en capital s'établissait à 90 millions $;
- les paiements de capital au titre des obligations locatives de 297 millions $;
- les paiements nets au titre d'autres dettes de 61 millions $.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 2 898 millions $ comportant :
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-64, d'un montant en capital total de 400 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-65, d'un montant en capital total de 500 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-66, d'un montant en capital total de 600 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-67, d'un montant en capital total de 500 millions $;
 - une augmentation des emprunts en cours de 148 millions $ US (206 millions $ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - une augmentation des emprunts en cours de 500 millions $ US (697 millions $ CA) aux termes d'une nouvelle entente de prêts à terme non garantis;
 - facteurs partiellement contrebalancés par les escomptes de 5 millions $ sur nos émissions de titres d'emprunt.
- l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 98 millions $.

Au cours de la période des neuf premiers mois de 2025, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 9 046 millions $, notamment :
 - le remboursement à l'échéance des débentures MTN, série M-47, d'un montant en capital total de 1 500 millions $;
 - le remboursement à l'échéance des débentures MTN, série M-49, d'un montant en capital total de 600 millions $;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 633 millions $ US (903 millions $ CA), d'un montant en capital total de 844 millions $ US (1 205 millions $ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de billets américains;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en espèces de 1 498 millions $, d'un montant en capital total de 1 831 millions $ représentant une partie du montant en capital impayé de quatre de ses séries de débentures MTN;
 - le rachat par Bell Canada, sur le marché libre, pour un prix de rachat en trésorerie de 6 millions $, d'un montant en capital de 7 millions $ de ses débentures MTN, série M-55, dont le solde en capital s'établissait à 90 millions $, découlant des offres publiques de rachat dont il est question plus haut;
 - le remboursement de l'emprunt en cours de 600 millions $ US (814 millions $ CA) dans le cadre de l'entente de prêts commerciaux liée à Bell Mobilité;
 - le remboursement anticipé des billets à terme de Ziply Fiber, dont le solde de capital s'établissait à 1 594 millions $ US (2 192 millions $ CA);
 - le remboursement anticipé des billets de financement de Ziply Fiber, dont le solde de capital s'établissait à 367 millions $ US (509 millions $ CA);
 - les paiements de capital au titre des obligations locatives de 879 millions $;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 145 millions $.
- le remboursement de 628 millions $ (déduction faite des émissions) d'effets à payer.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 7 653 millions $ comportant :
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série A d'un montant en capital total de 1 000 millions $ US (1 416 millions $ CA);
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série B (billets de série B) d'un montant en capital total de 1 250 millions $ US (1 771 millions $ CA);
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série C d'un montant en capital total de 1 250 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-64, d'un montant en capital total de 400 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-65, d'un montant en capital total de 500 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-66, d'un montant en capital total de 600 millions $;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-67, d'un montant en capital total de 500 millions $;
 - une augmentation des emprunts en cours de 376 millions $ US (521 millions $ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
 - une augmentation des emprunts en cours de 500 millions $ US (697 millions $ CA) aux termes d'une nouvelle entente de prêts à terme non garantis;
 - l'émission d'autres titres d'emprunt de 3 millions $;
 - facteurs partiellement contrebalancés par les escomptes de 5 millions $ sur nos émissions de titres d'emprunt.

Rachat d'actions privilégiées

2026

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026, aux termes de son offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 2 886 461 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 62 millions $.

2025

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, aux termes de son OPRA dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 3 482 011 et 7 844 542 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 67 millions $ et de 143 millions $, respectivement.

Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires

Au troisième trimestre de 2026, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires se sont élevés à 408 millions $, ce qui demeure inchangé par rapport au T3 2025.

Au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont diminué de 394 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du dividende moins élevé payé au cours de la période des neuf premiers mois de 2026, soit 1,3125 $ par action ordinaire, comparativement à 2,4325 $ par action ordinaire au cours de la période des neuf premiers mois de 2025.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2026, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 109 millions $, attribuables à une hausse du taux d'actualisation de 5,4 % au 30 septembre 2026, alors qu'il était de 4,9 % au 30 juin 2026, facteur en partie contrebalancé par le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes et l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 571 millions $, attribuables à une hausse du taux d'actualisation de 5,4 % au 30 septembre 2026, alors qu'il était de 4,9 % au 31 décembre 2025, facteur en partie contrebalancé par le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes et l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 302 millions $, attribuable au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes, neutralisé en partie par l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif. Le taux d'actualisation, qui s'établissait à 4,8 % au 30 septembre 2025, n'a pas changé par rapport à ce qu'il était au 30 juin 2025.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 509 millions $, attribuable au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes et à une hausse du taux d'actualisation, qui était de 4,8 % au 30 septembre 2025, contre 4,7 % au 31 décembre 2024, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur de certains instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière (états de la situation financière).

			30 septembre 2026		31 décembre 2025	
	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dette à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	**32 563**	**31 417**	31 236	31 286

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

			Juste valeur		
	Classement	Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) [1]	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) [2]
30 septembre 2026					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées [3] [4]	Autres actifs non courants	**356**	**130**	**—**	**226**
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	**(581)**	**—**	**(581)**	**—**
Placements	Autres actifs non courants	**242**	**—**	**242**	**—**
31 décembre 2025					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées [3]	Autres actifs non courants	1 198	105	—	1 093
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(513)	—	(513)	—
Placements	Autres actifs non courants	246	—	246	—

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.
(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés, les prix des placements comparables et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées pourraient donner lieu à une variation importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.
(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste *Autres éléments de bénéfice global* dans les états consolidés du résultat global et sont reclassés hors du poste *Cumul des autres éléments de bénéfice global* au poste *Déficit* dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.
(4) Au T1 2026, notre participation dans les Canadiens de Montréal a été reclassée au poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans les états de la situation financière.

Risque de marché

Risque de change

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 372 millions $ US (530 millions $ CA) échéant en 2035 pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets de série B venant à échéance en 2055. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif net de 10 millions $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Cette juste valeur reflète un passif net initial de 5 millions $ au dénouement d'un swap de devises d'un montant notionnel de 372 millions $ US (517 millions $ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets de série B, ainsi qu'un passif net initial de 15 millions $ au dénouement de swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 372 millions $ US (531 millions $ CA) pour couvrir la juste valeur de nos billets de série B.

En 2026, après le rachat d'une partie de la dette libellée en dollars américains avant l'échéance, nous avons dénoué une partie proportionnelle des swaps de devises et de taux d'intérêt correspondants utilisés pour couvrir le risque de change lié au dollar américain associé à cette dette. Plus précisément, nous avons dénoué des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 353 millions $ US (464 millions $ CA) liés à nos billets de série US-1, de 98 millions $ US (132 millions $ CA) liés à nos billets de série US-2, de 109 millions $ US (139 millions $ CA) liés à nos billets de série US-4, de 91 millions $ US (114 millions $ CA) liés à nos billets de série US-5, de 84 millions $ US (106 millions $ CA) liés à nos billets de série US-6 et de 143 millions $ US (182 millions $ CA) liés à nos billets de série US-7. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 82 millions $.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 650 millions $ US (899 millions $ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les billets de série US-11 qui viendront à échéance en 2036. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif net de 1 million $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables d'un montant notionnel de 213 millions $ US (292 millions $ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain d'autres dettes qui viendront à

échéance en 2029. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables restants d'un montant notionnel de 195 millions $ US (268 millions $ CA) au 30 septembre 2026 correspondait à un actif net de 8 millions $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états de la situation financière.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2026.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie [1]	$ US	1 144	$ CA	1 604	2026	Emprunts
Flux de trésorerie	$ US	1 172	$ CA	1 620	2026	Papier commercial
Flux de trésorerie	$ US	192	$ CA	256	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	835	$ CA	20	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	MAD	134	$ CA	20	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	3 058	$ CA	69	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	$ US	546	$ CA	728	2027	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	$ US	120	$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique	$ US	3	$ CA	4	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ US	30	$ CA	39	2026	Acquisitions prévues
Économique – options [2]	$ US	10	$ CA	13	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ CA	131	$ US	90	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ US	40	$ CA	52	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ CA	27	$ US	20	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ US	38	$ CA	49	2027	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ US	30	$ CA	39	2027	Acquisitions prévues
Économique – options [2]	$ US	14	$ CA	19	2027	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ CA	360	$ US	240	2028	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ US	120	$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ US	—	$ CA	7	2028	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.
(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait une perte de 37 millions $ (profit de 7 millions $) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2026 et une perte de 54 millions $ (profit de 76 millions $) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 septembre 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque de taux d'intérêt

En 2026, nous avons vendu à un prix de 5 millions $ des swaptions de taux d'intérêt différés d'un montant notionnel de 750 millions $ commençant en 2031 et échéant en 2036, à titre de couverture économique du coût financier de nos billets de série E qui viennent à échéance en 2056. La juste valeur des swaptions de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif de 6 millions $ comptabilisé au poste *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, à la suite du rachat d'une partie de nos débentures MTN, série M-45, avant l'échéance, nous avons dénoué les swaps de taux d'intérêt liés d'un montant notionnel de 200 millions $ utilisés pour couvrir la juste valeur de ces débentures ainsi que les swaps de taux d'intérêt correspondants d'un montant notionnel de 200 millions $ utilisés pour couvrir le coût financier de ces débentures. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 8 millions $, dont des tranches de 5 millions $ et de 3 millions $ sont reflétées dans la juste valeur initiale des swaps de taux d'intérêt présentés ci-après liés à nos billets de série EO et à nos débentures MTN, série M-45, respectivement.

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la juste valeur et le coût financier d'instruments d'emprunt, comme suit :

Instruments d'emprunt		Couverture de la juste valeur		Couverture du coût financier	
Série	Échéance	Montant notionnel	Échéance	Montant notionnel	Échéance
Billets de série B	2055	530	2035	—	—
Billets de série E	2056	750	2036	750	2031
Billets de série EH	2041	400	2041	400	2031
Billets de série EO	2053	150	2046	150	2031-2032
Billets de série EU	2054	150	2046	150	2032
Débentures MTN, série M-45	2047	33	2047	33	2028
Débentures MTN, série M-61	2053	400	2046	400	2031
Débentures MTN, série M-68	2033	750	2029	—	—
Débentures MTN, série M-70	2056	700	2046	700	2031

La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif net de 135 millions $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants, Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière, et reflétait un passif initial de 8 millions $, comme il est décrit ci-dessus.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 22 millions $ (profit de 10 millions $) comptabilisé(e) dans le bénéfice net et un profit de 75 millions $ (perte de 80 millions $) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025 correspondait à un passif net de 254 millions $ et de 187 millions $, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des pertes de 35 millions $ et de 64 millions $ ont été comptabilisées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2026, respectivement, et un profit de 31 millions $ (perte de 11 millions $) a été comptabilisé(e) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, respectivement, relativement aux contrats à terme sur actions, au poste *Autres (charges) produits* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 19 millions $ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2026, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations accordées à BCE et à Bell Canada par Moody's Investors Service, Inc. et DBRS Limited demeurent inchangées par rapport à celles décrites à la section 6.6, *Notations*, du rapport de gestion annuel 2025 de BCE.

Le 21 septembre 2026, S&P Global Ratings Canada, une unité d'affaires de S&P Global Canada Corp. (S&P), a abaissé la notation de la dette à long terme subordonnée de Bell Canada, la faisant passer de BBB- à BB+, ce qui est conforme à la notation accordée par S&P à la dette à long terme subordonnée de rang inférieur de Bell Canada. En parallèle, S&P a confirmé toutes les autres notations existantes de BCE et de Bell Canada. Les perspectives associées aux notations accordées par S&P sont demeurées négatives.

Toutes les notations accordées par S&P au papier commercial et à la dette à long terme (non subordonnée) de premier rang de Bell Canada demeurent élevées selon l'échelle de S&P, la notation BBB- représentant ses dernières catégories de notation élevée. La nouvelle notation BB+ attribuée à la dette à long terme subordonnée de Bell Canada est considérée comme une notation inférieure à une notation de première qualité selon l'échelle de notation de S&P.

4.7 Liquidité

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités en 2026 et pour financer le développement de notre centre de données d'IA en Saskatchewan. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles [(1)] totalisaient 3,7 milliards $ au 30 septembre 2026, dont 650 millions $ sous forme de trésorerie, 3 millions $ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions $ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de titrisation de créances et 2,3 milliards $ sous forme de montant disponible en vertu de facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 4,0 milliards $ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 1,7 milliard $).

Les liquidités disponibles totalisaient 2,5 milliards $ au 31 décembre 2025, dont 314 millions $ sous forme de trésorerie, 6 millions $ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions $ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de titrisation de créances et 1,5 milliard $ sous forme de montant disponible en vertu de nos facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 4,0 milliards $ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 2,5 milliards $).

Nous prévoyons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dont nous disposons, les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'éventuels financements provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2026 pour couvrir les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le paiement des dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les titres d'emprunt venant à échéance, les besoins au titre des activités en cours ainsi que d'autres besoins de liquidités. Nous prévoyons également avoir des liquidités suffisantes provenant de nos fonds en caisse et de financements par emprunt éventuels pour financer le développement annoncé précédemment de notre centre de données d'IA en Saskatchewan.

Si nos besoins de liquidités pour 2026 devaient excéder notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos placements à court terme, les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et les fonds provenant de nos financements sur les marchés financiers et de notre programme de titrisation de créances, nous prévoyons que nous pourrions combler cette insuffisance au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit engagées actuellement en place ou au moyen de nouvelles facilités, dans la mesure où ces ressources sont disponibles.

Nous surveillons constamment nos activités, les marchés financiers et l'économie canadienne dans le but de conserver des liquidités adéquates.

Facilités de crédit

Le 28 janvier 2026, une quatrième tranche de prêt d'un montant de 102 millions $ US (139 millions $ CA) a été tirée aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de 700 millions $ US (972 millions $ CA) conclue par Bell Canada le 14 avril 2025 afin de financer certaines obligations d'achat. Le 13 avril 2026, un cinquième prélèvement d'un montant de 110 millions $ US (152 millions $ CA) a été effectué. Conséquemment, la facilité de prêt à terme de 700 millions $ US (972 millions $ CA) était entièrement utilisée. Les prêts à terme sont remboursables en plusieurs versements périodiques qui seront effectués de juillet 2026 jusqu'à l'échéance des facilités de crédit en avril 2029. Les prélèvements ont été couverts contre les fluctuations des taux de change.

(1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 9,1, *Mesures financières non conformes aux PCGR* du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

4.8 Litiges

Faits nouveaux concernant les procédures judiciaires

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les procédures judiciaires décrites dans la notice annuelle 2025 de BCE à la section 8, *Litiges*.

Action collective relativement aux frais d'accès au système de services sans fil

Le 9 août 2004, une requête introductive d'instance a été déposée en vertu de la *Loi sur les recours collectifs* (Saskatchewan) devant ce qui est désormais la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil, notamment Bell Mobilité et ses prédécesseurs, Bell MTS et Bell Aliant. Cette demande allègue, entre autres, une violation de contrat et de l'obligation d'informer, le dol, des fausses représentations, un enrichissement injustifié et de la collusion relativement à certains frais d'accès au système et frais de licences facturés par les fournisseurs de services de communications sans fil à leur clientèle. Les demandeurs réclament des dommages-intérêts généraux ainsi que des dommages-intérêts punitifs non précisés. En 2017, la Cour a autorisé, sur la base de l'enrichissement injustifié uniquement, une action collective nationale comprenant l'ensemble des clients, peu importe où ils demeurent au Canada, sur la base d'un groupe avec option de retrait en Saskatchewan et sur la base d'un groupe à adhésion optionnelle pour les membres ailleurs au Canada. Le 16 octobre 2026, la Cour a accueilli les demandes et rejeté dans son intégralité l'action collective autorisée pour cause de délai, à l'égard de tous les défendeurs. Le 2 novembre 2026, les demandeurs ont déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel de la Saskatchewan.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T3 2026 de BCE ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil de BCE le 4 novembre 2026.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2026			2025				2024
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation								
Tirés des services	**5 412**	5 491	5 350	5 439	5 329	5 267	5 172	5 287
Tirés des produits	**770**	685	818	965	720	818	758	1 135
Total des produits d'exploitation	**6 182**	6 176	6 168	6 404	6 049	6 085	5 930	6 422
BAIIA ajusté	**2 786**	2 702	2 631	2 664	2 762	2 674	2 558	2 605
(Coûts) produits liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(46)**	(50)	6	(147)	(82)	(41)	(247)	(154)
Amortissement des immobilisations corporelles	**(961)**	(985)	(983)	(1 002)	(969)	(949)	(941)	(933)
Amortissement des immobilisations incorporelles	**(385)**	(391)	(373)	(368)	(340)	(338)	(331)	(317)
Perte de valeur d'actifs	**(2)**	(6)	(5)	(40)	(970)	(8)	(9)	(4)
Profits nets (pertes nettes) sur placements	**2**	(2)	(1)	52	5 175	(8)	(2)	(1)
Bénéfice net	**701**	629	667	632	4 555	644	683	505
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**630**	558	616	594	4 502	579	630	461
BPA – de base et dilué	**0,67**	0,60	0,66	0,64	4,84	0,63	0,68	0,51
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	**932,5**	932,5	932,5	932,5	932,5	930,9	920,3	912,3

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, et mises à jour dans le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 et dans le rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026.

6.1 Cadre réglementaire canadien

Loi sur la radiocommunication

Consultation sur un cadre de délivrance de licences de spectre dans les bandes d'ondes millimétriques de 26, de 28 et de 38 Gigahertz

Le 14 mai 2026, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a publié sa décision relative au cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre dans les bandes de 26 Gigahertz (GHz) et de 38 GHz. La décision a établi le cadre de délivrance de licences pour le spectre dans ces bandes et a prévu un processus d'enchères pour les licences de spectre des ondes millimétriques. Le début des enchères était prévu pour octobre 2027. Le 24 septembre 2026, ISDE a annoncé que le début des enchères des ondes millimétriques a été reporté de trois mois, soit au 25 janvier 2028. Pour l'heure, il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence de ce cadre de délivrance de licences et de ces enchères sur nos activités et nos résultats financiers.

7 Risques d'entreprise

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, et dans les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2025 de BCE mentionnées ci-après.

Mise à jour de la description des risques d'entreprise

Compte tenu du développement et de l'expansion en cours de nos activités des centres de données du Réseau d'IA tissé de Bell, nous sommes exposés aux risques supplémentaires suivants.

Dans le cadre du développement de nos centres de données pour faire croître nos activités dans les centres de données d'IA, y compris en ce qui a trait au centre de données de 300 MW en cours d'aménagement en Saskatchewan et au développement progressif potentiel d'une capacité additionnelle allant jusqu'à 900 MW à ce site, il se peut que nous devions engager des dépenses d'exploitation et d'investissement substantielles longtemps avant que ces centres de données génèrent des produits. Notre exposition aux risques associés à la construction et à l'exploitation de centres de données ainsi qu'aux risques touchant le secteur de l'IA en général, y compris les risques décrits ci-après, est ainsi accrue.

Le développement de centres de données à grande échelle est complexe et entraîne des risques et incertitudes, dont bon nombre sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés aux retards dans l'obtention de permis ou d'approbations, à l'alimentation en électricité et à la connectivité, à la disponibilité et au coût de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, aux tarifs douaniers, à l'inflation, aux problèmes environnementaux et géologiques imprévus, ainsi qu'à la performance de nos partenaires de construction et de nos fournisseurs. Rien ne garantit que le centre de données en cours d'aménagement ou tout centre de données futur sera achevé selon l'échéancier prévu ou dans le respect du budget. Des retards de construction ou des dépassements de coûts pourraient reporter le moment où des produits sont générés en vertu de nos ententes avec les clients, augmenter nos dépenses d'investissement et nos besoins de financement au-delà des prévisions actuelles, réduire les rendements attendus de ces projets et nous exposer à des recours en faveur de nos clients. Dans certaines circonstances, des retards de construction importants pourraient également permettre à nos clients de centres de données de résilier leurs ententes, ce qui pourrait entraîner la perte de produits prévus et nous obliger à trouver d'autres clients. Une fois en service, les centres de données doivent répondre à des exigences rigoureuses en matière de disponibilité et de niveau de service. Si nous ne respectons pas nos engagements contractuels envers les clients, que ce soit en raison de retards de construction, de problèmes opérationnels, de perturbations de l'alimentation électrique ou du système de refroidissement ou pour d'autres raisons, nous pourrions écoper de pénalités financières et perdre des produits.

Les produits que nous prévoyons tirer de nos activités de centres de données d'IA sont actuellement concentrés dans un petit nombre de clients, des fournisseurs spécialisés en infrastructure et en calcul d'IA. Notre capacité à générer des produits par nos activités de centres de données d'IA dépendra donc fortement de la solvabilité de nos clients. Les participants du secteur de l'IA, y compris nos clients, ont réalisé d'importants investissements. Certains d'entre eux ont emprunté de larges sommes et contracté d'autres obligations pour financer ces investissements, et pourraient continuer dans cette voie. La capacité de nos clients à remplir leurs obligations envers nous et à fournir et à financer le matériel informatique déployé dans nos installations dépend, entre autres facteurs, de leur accès continu à des capitaux selon des modalités raisonnables, de la demande et de la tarification des services de calcul pour l'IA, ainsi que de la confiance des investisseurs et des prêteurs en ce qui concerne le secteur de l'IA. Bien que les contrats avec nos clients soient à long terme et comportent des protections contractuelles visant à réduire le risque de crédit des contreparties, notamment par la facturation anticipée, des frais d'installation initiaux et des paiements anticipés, ces protections pourraient ne pas couvrir tous les montants qui nous sont dus. Un défaut de paiement de la part de l'un de nos clients ou une détérioration de sa situation financière pourrait interrompre ou réduire les paiements que nous recevons, retarder le moment auquel il est prévu que nos installations génèrent des produits et bénéfices et immobiliser des capitaux investis dans une installation jusqu'à ce qu'un client de remplacement soit trouvé à des conditions acceptables. À mesure que nous élargissons nos activités de centres de données d'IA, notamment grâce à la capacité supplémentaire proposée en Saskatchewan, notre exposition au risque de concentration des clients et au risque de crédit lié aux contreparties pourrait s'accroître.

L'aménagement de centres de données fait également l'objet d'une surveillance accrue de la part des gouvernements et des collectivités locales en ce qui concerne l'utilisation des terrains et de l'énergie, ainsi que les impacts environnementaux, ce qui pourrait entraîner des exigences de permis plus strictes, des changements législatifs, des moratoires sur l'aménagement de centres de données ou l'opposition des collectivités, et ainsi faire augmenter nos coûts ou retarder, limiter ou empêcher l'aménagement ou l'expansion de nos installations.

Notre capacité à générer des rendements sur le long terme grâce à nos investissements dans des centres de données d'IA dépend également de la demande continue pour la capacité des centres de données d'IA, laquelle est intrinsèquement incertaine. Les progrès en matière d'efficacité des modèles d'IA, les changements dans le rythme d'adoption de l'IA, un ralentissement ou un repli du secteur de l'IA, la concurrence accrue d'autres fournisseurs de centres de données, le développement par les fournisseurs d'IA de leurs propres installations ou l'évolution des cadres réglementaires régissant l'IA pourraient réduire la demande pour la capacité des centres de données. De telles éventualités pourraient également avoir une incidence sur notre capacité à renouveler ou à renégocier nos contrats de location à leur échéance à des conditions favorables, voire à les renouveler ou à les renégocier tout court.

8 Méthodes comptables

Les états financiers du T3 2026 de BCE ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil de BCE le 4 novembre 2026. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf indication contraire à la note 3, *Adoption de normes comptables modifiées*. Les états financiers du T3 2026 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Adoption de normes comptables modifiées

Conformément aux exigences, le 1er janvier 2026, nous avons adopté les dispositions des *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers — Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7* publiées par l'IASB. Selon ces modifications, les passifs financiers sont décomptabilisés à la date de règlement lorsqu'ils sont éteints. Les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique peuvent être décomptabilisés avant la date de règlement lorsque les conditions requises sont satisfaites. De même, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent ou lorsque l'actif est transféré.

Le tableau ci-après présente l'incidence initiale de l'adoption de ces modifications.

	31 décembre 2025, tel que présenté	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	1er janvier 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
États de la situation financière			
Trésorerie	314	107	**421**
Créances clients et autres débiteurs	4 474	2	**4 476**
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 392	109	**4 501**

Conformément aux dispositions transitoires des modifications, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. Les autres modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 n'ont pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Futures modifications de normes comptables

Les normes comptables suivantes publiées par l'IASB n'ont pas encore été adoptées par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*	Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard : • de la présentation des produits et des charges dans les états du résultat net selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées; • de la présentation de nouveaux sous-totaux dans les états du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt; • de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net; • du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes); • de la présentation de certaines charges selon leur nature. IFRS 18 remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, avec application rétrospective. L'application anticipée est autorisée.
IFRS 20, *Actifs réglementaires et passifs réglementaires*	Énonce des exigences quant à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir concernant les actifs réglementaires, les passifs réglementaires, les produits réglementaires et les charges réglementaires. En vertu d'IFRS 20, les actifs et les passifs réglementaires, ainsi que les montants correspondants des produits et des charges réglementaires, sont comptabilisés lorsque la contrepartie totale autorisée pour des biens ou services réglementés fournis au cours d'une période donnée est prise en compte pour déterminer les tarifs réglementés facturés aux clients au cours d'une période différente. IFRS 20 ne remplace pas les exigences d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ni ne remplace d'autres Normes IFRS de comptabilité.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1er janvier 2029, avec application rétrospective ou approche rétrospective modifiée. L'application anticipée est autorisée.

9 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR
- Ratios non conformes aux PCGR
- Total des mesures sectorielles
- Mesures de gestion du capital
- Mesures financières supplémentaires

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

9.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs et aux lectrices de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

	T3 2026	T3 2025	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	**630**	4 502	**1 804**	5 711
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**46**	82	**90**	370
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	**35**	(31)	**64**	11
(Profits nets) pertes nettes sur placements	**(2)**	(5 175)	**1**	(5 165)
Coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt	**—**	154	**(89)**	(203)
Perte de valeur d'actifs	**2**	970	**13**	987
Impôt sur le résultat lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	**(16)**	239	**5**	255
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	**—**	(8)	**—**	(8)
Bénéfice net ajusté	**695**	733	**1 888**	1 958

Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

	30 septembre 2026	31 décembre 2025
Trésorerie	**650**	314
Équivalents de trésorerie	**3**	6
Montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances [1]	**700**	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées [2]	**2 344**	1 450
Liquidités disponibles	**3 697**	2 470

(1) Au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025, 700 millions $ étaient disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, aux termes duquel nous avions emprunté 1 139 millions $ US (1 616 millions $ CA) et 1 163 millions $ US (1 594 millions $ CA) au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

(2) Au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement, 2 344 millions $ et 1 450 millions $ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 1 168 millions $ US (1 656 millions $ CA) et de 1 861 millions $ US (2 550 millions $ CA) au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires

Les termes *flux de trésorerie disponibles*, *flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives* et *flux de trésorerie disponibles excédentaires* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T1 2026, nous avons mis à jour notre définition des flux de trésorerie disponibles, des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et des flux de trésorerie disponibles excédentaires afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement

n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles, des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et des flux de trésorerie disponibles excédentaires présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme les flux de trésorerie disponibles, diminués des dividendes payés sur les actions ordinaires.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Les flux de trésorerie disponibles excédentaires indiquent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société, après le versement de dividendes sur les actions ordinaires. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et les flux de trésorerie disponibles excédentaires pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires, sur une base consolidée.

	T3 2026	T3 2025	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**2 218**	1 914	**5 529**	5 432
Dépenses d'investissement	**(1 330)**	(891)	**(3 251)**	(2 383)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	**(27)**	(28)	**(99)**	(105)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	**(12)**	(25)	**(36)**	(38)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	**—**	—	**542**	—
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	**5**	33	**15**	47
Flux de trésorerie disponibles	**854**	1 003	**2 700**	2 953
Paiements de capital au titre des obligations locatives	**(298)**	(297)	**(797)**	(879)
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives	**556**	706	**1 903**	2 074

	T3 2026	T3 2025	Cumul annuel 2026	Cumul annuel 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**2 218**	1 914	**5 529**	5 432
Dépenses d'investissement	**(1 330)**	(891)	**(3 251)**	(2 383)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	**(27)**	(28)	**(99)**	(105)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	**(12)**	(25)	**(36)**	(38)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	**—**	—	**542**	—
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	**5**	33	**15**	47
Flux de trésorerie disponibles	**854**	1 003	**2 700**	2 953
Dividendes payés sur actions ordinaires	**(408)**	(408)	**(1 224)**	(1 618)
Flux de trésorerie disponibles excédentaires	**446**	595	**1 476**	1 335

Dette nette

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées en circulation, moins 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur inclus dans la dette à long terme et moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états de la situation financière de BCE.

Tout comme certains investisseurs et analystes, nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

	30 septembre 2026	31 décembre 2025
Dette à long terme	**35 308**	34 904
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur	**(2 914)**	(2 149)
Dette à court terme	**6 205**	6 155
50 % des actions privilégiées	**1 608**	1 644
Trésorerie	**(650)**	(314)
Équivalents de trésorerie	**(3)**	(6)
Dette nette	**39 554**	40 234

9.2 Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de

l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Ratio de distribution et ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives

Les termes *ratio de distribution* et *ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous définissions le ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous considérons le ratio de distribution et le ratio de distribution après les paiements au titre des obligations locatives comme d'importants indicateurs de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils mettent en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

9.3 Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net. Les tableaux suivants présentent des rapprochements du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

	Cumul annuel 2026	T3 2026	T2 2026	T1 2026
Bénéfice net	1 997	701	629	667
Coûts (produits) liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	90	46	50	(6)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 929	961	985	983
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 149	385	391	373
Charges financières				
Charges d'intérêts	1 378	465	469	444
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(110)	(37)	(36)	(37)
Perte de valeur d'actifs	13	2	6	5
Pertes nettes (profits nets) sur placements	1	(2)	2	1
Autres (produits) charges	(85)	11	(58)	(38)
Impôt sur le résultat	757	254	264	239
BAIIA ajusté de BCE	8 119	2 786	2 702	2 631
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(655)	(256)	(244)	(155)
BAIIA ajusté de Bell SCT	7 464	2 530	2 458	2 476

	T4 2025	Cumul annuel 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024
Bénéfice net	632	**5 882**	**4 555**	644	683	505
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	147	**370**	**82**	41	247	154
Amortissement des immobilisations corporelles	1 002	**2 859**	**969**	949	941	933
Amortissement des immobilisations incorporelles	368	**1 009**	**340**	338	331	317
Charges financières						
Charges d'intérêts	453	**1 322**	**457**	442	423	431
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(25)	**(77)**	**(26)**	(26)	(25)	(17)
Perte de valeur d'actifs	40	**987**	**970**	8	9	4
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(52)	**(5 165)**	**(5 175)**	8	2	1
Autres (produits) charges	(102)	**(185)**	**95**	30	(310)	102
Impôt sur le résultat	201	**992**	**495**	240	257	175
BAIIA ajusté de BCE	2 664	**7 994**	**2 762**	2 674	2 558	2 605
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(151)	**(631)**	**(237)**	(235)	(159)	(169)
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 513	**7 363**	**2 525**	2 439	2 399	2 436

BAII ajusté et BAII ajusté de Bell SCT

Nous définissons le BAII ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, l'amortissement et la perte de valeur d'actifs.

Nous définissons le BAII ajusté de Bell SCT comme le BAII ajusté de BCE, moins le BAII ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAII ajusté de BCE et du BAII ajusté de Bell SCT.

	Cumul annuel 2026	T3 2026	T2 2026	T1 2026	T4 2025	Cumul annuel 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024
Bénéfice net	**1 997**	**701**	629	667	632	**5 882**	**4 555**	644	683	505
Éléments de rapprochement :										
Charges financières										
Charges d'intérêts	**1 378**	**465**	469	444	453	**1 322**	**457**	442	423	431
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	**(110)**	**(37)**	(36)	(37)	(25)	**(77)**	**(26)**	(26)	(25)	(17)
Pertes nettes (profits nets) sur placements	**1**	**(2)**	2	1	(52)	**(5 165)**	**(5 175)**	8	2	1
Autres (produits) charges	**(85)**	**11**	(58)	(38)	(102)	**(185)**	**95**	30	(310)	102
Impôt sur le résultat	**757**	**254**	264	239	201	**992**	**495**	240	257	175
BAII ajusté de BCE	**3 938**	**1 392**	1 270	1 276	1 107	**2 769**	**401**	1 338	1 030	1 197
Moins : BAII ajusté de Bell Média	**(471)**	**(196)**	(183)	(92)	(91)	**545**	**803**	(168)	(90)	(109)
BAII ajusté de Bell SCT	**3 467**	**1 196**	1 087	1 184	1 016	**3 314**	**1 204**	1 170	940	1 088

9.4 Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre aux lecteurs et aux lectrices d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs et les lectrices à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des Normes IFRS de comptabilité. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les Normes IFRS de comptabilité ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

9.5 Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

9.6 IPC

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés qui suivent pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos priorités stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Indicateurs de performance clés	Définition
Marge du BAIIA ajusté	La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles	Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos clients. Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	Une unité d'abonnement pour téléphones mobiles se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les téléphones intelligents et les téléphones de base) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui comprend un accès aux services vocaux, de messagerie texte et (ou) de données. Nous présentons les unités d'abonnement pour téléphones mobiles en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés pour téléphones mobiles sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné. Une unité d'abonnement pour appareils mobiles connectés se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les tablettes, la technologie prêt-à-porter, les appareils mobiles connectés à Internet et l'IdO) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui est destinée à une fonctionnalité vocale cellulaire limitée, voire nulle. Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à des services autonomes, dont les services Internet, les services vidéo de détail et (ou) les SAR filaires résidentiels de détail. Un abonné des services sur fil compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois qu'une relation de facturation a été établie après l'installation et l'utilisation d'un service dans les locaux du client et l'achat d'un abonnement par ce dernier. • Les abonnés des services Internet comprennent les abonnés des services de détail et des services de gros et sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires. Un client ou une cliente est considéré comme un abonné des services FTTH lorsqu'un câble de fibre optique se rend jusqu'à son domicile et que le service Internet est offert sur le réseau de fibre. • Les abonnés des services vidéo de détail comprennent les abonnés des services de télé IP qui sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires, ainsi que les abonnés à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. • Les abonnés des SAR filaires résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

10 Contrôles et procédures

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2026, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence significative sur lui.

États financiers consolidés

Table des matières

États consolidés du résultat net 68
États consolidés du résultat global 69
États consolidés de la situation financière 70
États consolidés des variations des capitaux propres 71
Tableaux consolidés des flux de trésorerie 73
Notes annexes 74
- Note 1 Renseignements sur la société 74
- Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives 74
- Note 3 Adoption de normes comptables modifiées 75
- Note 4 Information sectorielle 76
- Note 5 Acquisition et cessions d'entreprises 80
- Note 6 Coûts d'exploitation 81
- Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres 81
- Note 8 Perte de valeur d'actifs 82
- Note 9 Profits nets (pertes nettes) sur placements 82
- Note 10 Autres (charges) produits 83
- Note 11 Impôt sur le résultat 83
- Note 12 Bénéfice par action 84
- Note 13 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises 84
- Note 14 Dette 85
- Note 15 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi 86
- Note 16 Actifs et passifs financiers 87
- Note 17 Capital-actions 90
- Note 18 Paiements fondés sur des actions 91
- Note 19 Obligations de prestation qui restent à remplir 92
- Note 20 Événement postérieur à la date de clôture 92

États consolidés du résultat net

Pour les périodes closes les 30 septembre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)	Note	Trimestres 2026	Trimestres 2025	Périodes de neuf mois 2026	Périodes de neuf mois 2025
Produits d'exploitation	4	**6 182**	6 049	**18 526**	18 064
Coûts d'exploitation	4, 6	**(3 396)**	(3 287)	**(10 407)**	(10 070)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	**(46)**	(82)	**(90)**	(370)
Amortissement des immobilisations corporelles		**(961)**	(969)	**(2 929)**	(2 859)
Amortissement des immobilisations incorporelles		**(385)**	(340)	**(1 149)**	(1 009)
Charges financières					
Charges d'intérêts		**(465)**	(457)	**(1 378)**	(1 322)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15	**37**	26	**110**	77
Perte de valeur d'actifs	8	**(2)**	(970)	**(13)**	(987)
Profits nets (pertes nettes) sur placements	9	**2**	5 175	**(1)**	5 165
Autres (charges) produits	10	**(11)**	(95)	**85**	185
Impôt sur le résultat	11	**(254)**	(495)	**(757)**	(992)
Bénéfice net		**701**	4 555	**1 997**	5 882
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		**630**	4 502	**1 804**	5 711
Actionnaires privilégiés		**40**	38	**116**	119
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		**31**	15	**77**	52
Bénéfice net		**701**	4 555	**1 997**	5 882
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	12	**0,67**	4,84	**1,93**	6,15
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	12	**932,5**	932,5	**932,5**	928,0

États consolidés du résultat global

Pour les périodes closes les 30 septembre (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres 2026	Trimestres 2025	Périodes de neuf mois 2026	Périodes de neuf mois 2025
Bénéfice net		**701**	4 555	**1 997**	5 882
Autres éléments de bénéfice global, après impôt sur le résultat					
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net					
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (7) millions $ et de (10) millions $ pour les trimestres clos les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement, et de 49 millions $ et de (160) millions $ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement		**20**	29	**(133)**	439
(Perte) profit sur le cumul des écarts de conversion		**(9)**	75	**263**	75
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (28) millions $ et de (80) millions $ pour les trimestres clos les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement, et de (152) millions $ et de (136) millions $ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement [1]	15	**81**	222	**419**	373
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de 6 millions $ et de (1) million $ pour les trimestres clos les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement, et de (2) millions $ et de (6) millions $ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement		**(38)**	4	**19**	38
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de néant et de (6) millions $ pour les trimestres clos les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement, et de (9) millions $ et de 3 millions $ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement		**—**	16	**24**	(9)
Autres éléments de bénéfice global		**54**	346	**592**	916
Total du bénéfice global		**755**	4 901	**2 589**	6 798
Total du bénéfice global attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		**681**	4 848	**2 391**	6 630
Actionnaires privilégiés		**40**	38	**116**	119
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		**34**	15	**82**	49
Total du bénéfice global		**755**	4 901	**2 589**	6 798

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2026 était de 5,4 %, comparativement à 4,9 % au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2025 et au 30 juin 2025 était de 4,8 % comparativement à 4,7 % au 31 décembre 2024.

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 septembre 2026	31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		**650**	314
Équivalents de trésorerie		**3**	6
Créances clients et autres débiteurs		**4 191**	4 474
Stocks		**368**	389
Actifs sur contrats		**522**	575
Coûts des contrats		**866**	849
Charges payées d'avance		**376**	379
Autres actifs courants		**468**	414
Actifs détenus en vue de la vente		**—**	7
Total des actifs courants		**7 444**	7 407
Actifs non courants			
Actifs sur contrats		**233**	272
Coûts des contrats		**878**	959
Immobilisations corporelles		**32 930**	33 541
Immobilisations incorporelles		**17 876**	17 234
Actifs d'impôt différé		**160**	178
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	13	**1 583**	396
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	15	**4 781**	4 310
Autres actifs non courants	13	**1 965**	2 637
Goodwill		**13 372**	13 231
Total des actifs non courants		**73 778**	72 758
Total de l'actif		**81 222**	80 165
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		**4 030**	4 392
Passifs sur contrats		**896**	872
Intérêts à payer		**342**	435
Dividendes à payer		**439**	425
Passifs d'impôt exigible		**112**	567
Dette à court terme	14	**6 205**	6 155
Passifs détenus en vue de la vente		**—**	10
Total des passifs courants		**12 024**	12 856
Passifs non courants			
Passifs sur contrats		**393**	374
Dette à long terme	14	**35 308**	34 904
Passifs d'impôt différé		**6 433**	6 105
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	15	**1 045**	1 151
Autres passifs non courants		**1 543**	1 465
Total des passifs non courants		**44 722**	43 999
Total du passif		**56 746**	56 855
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	17	**3 216**	3 288
Actions ordinaires	17	**21 493**	21 493
Surplus d'apport	17	**1 315**	1 308
Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global	13	**(88)**	573
Déficit		**(1 796)**	(3 642)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		**24 140**	23 020
Participations ne donnant pas le contrôle		**336**	290
Total des capitaux propres		**24 476**	23 310
Total du passif et des capitaux propres		**81 222**	80 165

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour la période close le 30 septembre 2026 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Attribuables aux actionnaires de BCE								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)						
		Actions privilégiées	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Placements dans des sociétés cotées en bourse et des sociétés fermées	Dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie	Cumul des écarts de conversion	Déficit	Total		
Solde au 31 décembre 2025		3 288	21 493	1 308	911	(301)	(37)	(3 642)	23 020	290	23 310
Bénéfice net		—	—	—	—	—	—	1 920	1 920	77	1 997
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)		—	—	—	19	(114)	263	419	587	5	592
Total du bénéfice global (de la perte globale)		—	—	—	19	(114)	263	2 339	2 507	82	2 589
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	(3)	—	—	—	24	21	—	21
Rachat d'actions privilégiées	17	(72)	—	10	—	—	—	—	(62)	—	(62)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	—	—	(1 340)	(1 340)	—	(1 340)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	—	—	(36)	(36)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transféré dans le coût de base des éléments couverts		—	—	—	—	(6)	—	—	(6)	—	(6)
Reclassement de la société en commandite Groupe CH	13	—	—	—	(823)	—	—	823	—	—	—
Solde au 30 septembre 2026		3 216	21 493	1 315	107	(421)	226	(1 796)	24 140	336	24 476

Pour la période close le 30 septembre 2025 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Attribuables aux actionnaires de BCE								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global						
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Placements dans des sociétés cotées en bourse et des sociétés fermées [1]	Dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie [1]	Cumul des écarts de conversion	Déficit	Total		
Solde au 31 décembre 2024	3 533	20 860	1 278	658	(817)	—	(8 441)	17 071	289	17 360
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	5 830	5 830	52	5 882
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	38	433	75	373	919	(3)	916
Total du bénéfice global	—	—	—	38	433	75	6 203	6 749	49	6 798
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime de réinvestissement de dividendes	—	633	—	—	—	—	—	633	—	633
Autre rémunération fondée sur des actions	—	—	(9)	—	—	—	35	26	—	26
Rachat d'actions privilégiées	(195)	—	52	—	—	—	—	(143)	—	(143)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	—	—	—	—	—	—	(1 861)	(1 861)	—	(1 861)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	(38)	(38)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transféré dans le coût de base des éléments couverts	—	—	—	—	(17)	—	—	(17)	—	(17)
Solde au 30 septembre 2025	3 338	21 493	1 321	696	(401)	75	(4 064)	22 458	300	22 758

(1) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 septembre (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres 2026	Trimestres 2025	Périodes de neuf mois 2026	Périodes de neuf mois 2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net		**701**	4 555	**1 997**	5 882
Ajustements afin de rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	**46**	82	**90**	370
Amortissements		**1 346**	1 309	**4 078**	3 868
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15	**10**	24	**37**	72
Charges d'intérêts nettes		**449**	437	**1 333**	1 261
Perte de valeur d'actifs	8	**2**	970	**13**	987
(Profits nets) pertes nettes sur placements	9	**(2)**	(5 175)	**1**	(5 165)
Coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt [1]	10	**—**	154	**(89)**	(203)
Impôt sur le résultat	11	**254**	495	**757**	992
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		**(10)**	(12)	**(37)**	(42)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		**(12)**	(15)	**(44)**	(44)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		**(45)**	(74)	**(191)**	(353)
Intérêts payés		**(589)**	(620)	**(1 543)**	(1 489)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		**(70)**	(141)	**(633)**	(265)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		**(5)**	(33)	**(15)**	(47)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation [1]		**143**	(42)	**(225)**	(392)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**2 218**	1 914	**5 529**	5 432
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépenses d'investissement		**(1 330)**	(891)	**(3 251)**	(2 383)
Diminution des placements à court terme		**—**	—	**—**	400
Acquisitions d'entreprises		**(89)**	(4 857)	**(113)**	(4 880)
Cessions d'entreprises		**—**	—	**1**	38
Augmentation des placements [1]		**(50)**	(9)	**(124)**	(26)
Diminution des placements		**—**	4 686	**11**	4 686
Licences de spectre		**(29)**	(3)	**(42)**	(3)
Autres activités d'investissement [1]		**23**	(136)	**12**	(131)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(1 475)**	(1 210)	**(3 506)**	(2 299)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Augmentation (diminution) des effets à payer		**996**	98	**(975)**	(628)
Émission de titres d'emprunt à long terme	14	**—**	2 898	**5 036**	7 653
Remboursements sur la dette à long terme	14	**(1 085)**	(3 065)	**(4 195)**	(9 046)
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		**(33)**	(33)	**(128)**	(129)
Rachat d'actions privilégiées	17	**—**	(67)	**(62)**	(143)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		**(408)**	(408)	**(1 224)**	(1 618)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		**(27)**	(28)	**(99)**	(105)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		**(12)**	(25)	**(36)**	(38)
Autres activités de financement		**—**	(121)	**(116)**	(188)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		**(569)**	(751)	**(1 799)**	(4 242)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**—**	2	**2**	2
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		**173**	(47)	**229**	(1 112)
Trésorerie au début de la période		**477**	507	**314**	1 572
Adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1er janvier 2026	2, 3	**—**	—	**107**	—
Trésorerie à la fin de la période		**650**	460	**650**	460
Augmentation (diminution) nette des équivalents de trésorerie		**1**	2	**(3)**	5
Équivalents de trésorerie au début de la période		**2**	3	**6**	—
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		**3**	5	**3**	5

(1) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2025 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2026.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous, notre/nos, BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de communications qui fournit des produits et services au Canada et aux États-Unis. Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) comprend notre secteur Bell SCT Canada qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet, de diffusion en continu et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires, gouvernementale et de gros au Canada et notre secteur Bell SCT États-Unis qui fournit des services sur fil et Internet à une clientèle résidentielle principalement dans le Nord-Ouest Pacifique des États-Unis et des services d'affaires et de gros dans l'ensemble des États-Unis. Le secteur Bell Média détient un portefeuille d'actifs permettant d'offrir des produits vidéo et audio, des services d'affichage extérieur et des services de médias numériques de choix à une clientèle de partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 4 novembre 2026. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf ce qui est décrit à la note 3, *Adoption de normes comptables modifiées*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Futures modifications de normes comptables

Les normes comptables suivantes publiées par l'IASB n'ont pas encore été adoptées par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*	Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard : • de la présentation des produits et des charges dans les états consolidés du résultat net (états du résultat net) selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées; • de la présentation de nouveaux sous-totaux dans les états du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt; • de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net; • du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes); • de la présentation de certaines charges selon leur nature. IFRS 18 remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, avec application rétrospective. L'application anticipée est autorisée.
IFRS 20, *Actifs réglementaires et passifs réglementaires*	Énonce des exigences quant à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir concernant les actifs réglementaires, les passifs réglementaires, les produits réglementaires et les charges réglementaires. En vertu d'IFRS 20, les actifs et les passifs réglementaires, ainsi que les montants correspondants des produits et des charges réglementaires, sont comptabilisés lorsque la contrepartie totale autorisée pour des biens ou services réglementés fournis au cours d'une période donnée est prise en compte pour déterminer les tarifs réglementés facturés aux clients au cours d'une période différente. IFRS 20 ne remplace pas les exigences d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ni ne remplace d'autres Normes IFRS de comptabilité.	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1er janvier 2029, avec application rétrospective ou approche rétrospective modifiée. L'application anticipée est autorisée.

Note 3 Adoption de normes comptables modifiées

Conformément aux exigences, le 1er janvier 2026, nous avons adopté les dispositions des *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers — Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7* publiées par l'IASB. Selon ces modifications, les passifs financiers sont décomptabilisés à la date de règlement lorsqu'ils sont éteints. Les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique peuvent être décomptabilisés avant la date de règlement lorsque les conditions requises sont satisfaites. De même, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent ou lorsque l'actif est transféré.

Le tableau ci-après présente l'incidence initiale de l'adoption de ces modifications.

	31 décembre 2025, tel que présenté	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	1er janvier 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
États consolidés de la situation financière			
Trésorerie	314	107	**421**
Créances clients et autres débiteurs	4 474	2	**4 476**
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 392	109	**4 501**

Conformément aux dispositions transitoires des modifications, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. Les autres modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 n'ont pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Bell SCT Canada, Bell SCT États-Unis et Bell Média. Le 1er août 2025, Bell Canada a acquis Northwest Fiber Holdco, LLC (qui exerce ses activités sous le nom de Ziply Fiber [Ziply Fiber]). Les résultats des activités acquises de Ziply Fiber sont inclus dans le secteur Bell SCT États-Unis depuis la date d'acquisition. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2026 et 2025.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2026	Note	Bell SCT Canada [1]	Bell SCT États-Unis [2]	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		4 461	238	4 699	713	—	5 412
Produits intersectoriels tirés des services		7	—	7	90	(97)	—
Produits d'exploitation tirés des services		4 468	238	4 706	803	(97)	5 412
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		770	—	770	—	—	770
Total des produits externes		5 231	238	5 469	713	—	6 182
Total des produits intersectoriels		7	—	7	90	(97)	—
Total des produits d'exploitation [3]		5 238	238	5 476	803	(97)	6 182
Coûts d'exploitation	6	(2 803)	(143)	(2 946)	(547)	97	(3 396)
BAIIA ajusté [4]		2 435	95	2 530	256	—	2 786
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(30)	(12)	(42)	(4)	—	(46)
Amortissements		(1 187)	(103)	(1 290)	(56)	—	(1 346)
Perte de valeur d'actifs		(2)	—	(2)	—	—	(2)
BAII ajusté		1 216	(20)	1 196	196	—	1 392
Charges financières							
Charges d'intérêts							(465)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15						37
Profits nets sur placements							2
Autres charges	10						(11)
Impôt sur le résultat	11						(254)
Bénéfice net							701

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziply Fiber et de ses filiales.
(2) Comprend les résultats de Ziply Fiber et de ses filiales exclusivement.
(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.
(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025	Note	Bell SCT Canada [1]	Bell SCT États-Unis [2]	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		4 521	160	4 681	648	—	5 329
Produits intersectoriels tirés des services		7	—	7	84	(91)	—
Produits d'exploitation tirés des services		4 528	160	4 688	732	(91)	5 329
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		720	—	720	—	—	720
Total des produits externes		5 241	160	5 401	648	—	6 049
Total des produits intersectoriels		7	—	7	84	(91)	—
Total des produits d'exploitation [3]		5 248	160	5 408	732	(91)	6 049
Coûts d'exploitation	6	(2 794)	(89)	(2 883)	(495)	91	(3 287)
BAIIA ajusté [4]		2 454	71	2 525	237	—	2 762
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres [5]	7	(76)	—	(76)	(6)	—	(82)
Amortissements [5]		(1 208)	(43)	(1 251)	(58)	—	(1 309)
Perte de valeur d'actifs [5]	8	6	—	6	(976)	—	(970)
BAII ajusté		1 176	28	1 204	(803)	—	401
Charges financières							
Charges d'intérêts							(457)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15						26
Profits nets sur placements	9						5 175
Autres charges	10						(95)
Impôt sur le résultat	11						(495)
Bénéfice net							4 555

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziply Fiber et de ses filiales.
(2) Comprend les résultats de Ziply Fiber exclusivement, à partir du 1er août 2025, date d'acquisition.
(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.
(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.
(5) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2026 et 2025.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026	Note	Bell SCT Canada [1]	Bell SCT États-Unis [2]	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		13 318	706	14 024	2 229	—	16 253
Produits intersectoriels tirés des services		20	—	20	270	(290)	—
Produits d'exploitation tirés des services		13 338	706	14 044	2 499	(290)	16 253
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		2 273	—	2 273	—	—	2 273
Total des produits externes		15 591	706	16 297	2 229	—	18 526
Total des produits intersectoriels		20	—	20	270	(290)	—
Total des produits d'exploitation [3]		15 611	706	16 317	2 499	(290)	18 526
Coûts d'exploitation	6	(8 439)	(414)	(8 853)	(1 844)	290	(10 407)
BAIIA ajusté [4]		7 172	292	7 464	655	—	8 119
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(57)	(23)	(80)	(10)	—	(90)
Amortissements		(3 603)	(301)	(3 904)	(174)	—	(4 078)
Perte de valeur d'actifs		(13)	—	(13)	—	—	(13)
BAII ajusté		3 499	(32)	3 467	471	—	3 938
Charges financières							
Charges d'intérêts							(1 378)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15						110
Pertes nettes sur placements							(1)
Autres produits	10						85
Impôt sur le résultat	11						(757)
Bénéfice net							1 997

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziply Fiber et de ses filiales.
(2) Comprend les résultats de Ziply Fiber et de ses filiales exclusivement.
(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.
(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025	Note	Bell SCT Canada [1]	Bell SCT États-Unis [2]	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		13 511	160	13 671	2 097	—	15 768
Produits intersectoriels tirés des services		21	—	21	253	(274)	—
Produits d'exploitation tirés des services		13 532	160	13 692	2 350	(274)	15 768
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		2 296	—	2 296	—	—	2 296
Total des produits externes		15 807	160	15 967	2 097	—	18 064
Total des produits intersectoriels		21	—	21	253	(274)	—
Total des produits d'exploitation [3]		15 828	160	15 988	2 350	(274)	18 064
Coûts d'exploitation	6	(8 536)	(89)	(8 625)	(1 719)	274	(10 070)
BAIIA ajusté [4]		7 292	71	7 363	631	—	7 994
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres [5]	7	(349)	—	(349)	(21)	—	(370)
Amortissements [5]		(3 646)	(43)	(3 689)	(179)	—	(3 868)
Perte de valeur d'actifs [5]	8	(11)	—	(11)	(976)	—	(987)
BAII ajusté		3 286	28	3 314	(545)	—	2 769
Charges financières							
Charges d'intérêts							(1 322)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15						77
Profits nets sur placements	9						5 165
Autres produits	10						185
Impôt sur le résultat	11						(992)
Bénéfice net							5 882

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziply Fiber et de ses filiales.
(2) Comprend les résultats de Ziply Fiber exclusivement, à partir du 1er août 2025, date d'acquisition.
(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.
(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.
(5) Nous présentons les montants de la période précédente de façon à ce que la présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Produits des activités ordinaires par gammes de services et de produits

Le tableau suivant présente nos produits des activités ordinaires ventilés par type de services et de produits par secteur.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Services [1]				
Services voix et données sans fil	**1 758**	1 785	**5 211**	5 302
Services de données filaires [2] [3]	**2 236**	2 165	**6 663**	6 204
Services voix filaires [4]	**605**	632	**1 863**	1 885
Services de médias [5]	**741**	667	**2 302**	2 141
Autres services sur fil [6]	**72**	80	**214**	236
Total des gammes de services	**5 412**	5 329	**16 253**	15 768
Produits [7]				
Services sans fil	**603**	610	**1 743**	1 828
Services sur fil [8]	**167**	110	**530**	468
Total des gammes de produits	**770**	720	**2 273**	2 296
Total des produits d'exploitation	**6 182**	6 049	**18 526**	18 064

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.
(2) Comprend les produits tirés des services de télé sur protocole Internet.
(3) Les services de données filaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2026 incluent des produits de 198 millions $ et de 590 millions $ tirés du secteur Bell SCT États-Unis, respectivement.
(4) Les services voix filaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2026 incluent des produits de 37 millions $ et de 107 millions $ tirés du secteur Bell SCT États-Unis, respectivement.
(5) Comprend les produits tirés des services de diffusion en continu.
(6) Les autres services sur fil pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2026 incluent des produits de 3 millions $ et de 9 millions $ tirés du secteur Bell SCT États-Unis, respectivement.
(7) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.
(8) Les résultats pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2026 et 2025 comprennent les produits tirés de contrats de location-financement visant nos installations d'intelligence artificielle (IA).

Note 5 Acquisition et cessions d'entreprises

Acquisition de Ziply Fiber

Le 1er août 2025, Bell Canada a réalisé l'acquisition de Ziply Fiber, le principal fournisseur d'accès Internet par fibre optique de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis, en contrepartie d'un montant en trésorerie de 3,64 milliards $ US (5,01 milliards $ CA). Cette transaction devrait rehausser le profil de croissance et la position stratégique de Bell Canada en lui permettant de percer le vaste marché sous-exploité de la fibre optique aux États-Unis, ainsi que d'augmenter son envergure, de diversifier la couverture de ses activités et de générer d'importantes occasions de croissance. Les résultats de Ziply Fiber sont pris en compte dans notre secteur Bell SCT États-Unis. Les coûts d'acquisition de Ziply Fiber s'élèvent à 81 millions $.

Le tableau suivant présente un résumé de la juste valeur de la contrepartie versée et de la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs et tient compte des derniers ajustements apportés aux estimations provisoires présentées dans les états financiers consolidés 2025 de BCE, qui se rapportent principalement aux immobilisations corporelles et aux passifs d'impôt différé.

	Total
Contrepartie en trésorerie versée [1]	5 013
Règlement du prêt présumé [2]	103
Coût total à attribuer	5 116
Créances clients et autres débiteurs	96
Charges payées d'avance	44
Immobilisations corporelles [3]	3 911
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée [4]	888
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	263
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	20
Dettes fournisseurs et autres passifs	(225)
Passifs sur contrats	(44)
Dette à court terme	(3)
Dette à long terme	(2 754)
Passifs d'impôt différé	(194)
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(43)
Autres passifs non courants	(4)
	1 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	166
Juste valeur des actifs nets acquis	2 121
Goodwill [5]	2 995

(1) Reflète un profit net de 7 millions $ provenant du règlement des contrats de change à terme et de la trésorerie désignée comme couverture du coût d'acquisition de Ziply Fiber en 2025.
(2) Le 25 juin 2025, Bell Canada a conclu une entente en vue de prêter à Ziply Fiber un montant pouvant aller jusqu'à 150 millions $ US. Le 30 juillet 2025, un premier prélèvement de 75 millions $ US (103 millions $ CA) a été effectué par Ziply Fiber.
(3) Comprend une infrastructure et de l'équipement réseau d'une valeur de 2 939 millions $, des terrains et des bâtiments d'une valeur de 537 millions $ et des actifs en cours de construction d'une valeur de 435 millions $.
(4) Composées principalement de relations clients.
(5) Le goodwill découle principalement des synergies et de la croissance future attendues dont un montant d'environ 1 154 millions $ US (1 592 millions $ CA) est déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill est attribué au groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de Bell SCT États-Unis.

Projet de cession des services de réseaux de radio mobile terrestre

Le 26 mars 2026, Bell Mobilité Inc. a conclu une entente visant la vente de ses services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., une filiale de Motorola Solutions, pour une contrepartie de 675 millions $, sous réserve des ajustements habituels, à laquelle s'ajoute un règlement différé du fonds de roulement net. Nous nous attendions auparavant à ce que la clôture de la transaction ait lieu au quatrième trimestre de 2026, mais nous prévoyons désormais qu'elle aura lieu au premier semestre de 2027, toujours sous réserve de l'obtention des autorisations de tiers ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture. En conséquence, rien ne garantit que la transaction sera finalement menée à terme. Les résultats des activités de services de réseaux de radio mobile terrestre sont inclus dans notre secteur Bell SCT Canada.

Projet de cession de Northwestel

En juin 2024, Bell Canada a conclu une entente en vue de la cession de Northwestel Inc. (Northwestel) à Sixty North Unity, un consortium de communautés autochtones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 milliard $, sous réserve d'ajustements. La transaction ne sera pas réalisée telle qu'elle a été annoncée, mais Bell Canada et Sixty North Unity continuent de travailler ensemble sur une transaction restructurée, ce qui pourrait avoir une incidence sur le moment auquel aura lieu la transaction, le prix d'achat, les participations qui seront cédées et d'autres modalités d'ordre économique. Les résultats de Northwestel sont inclus dans notre secteur Bell SCT Canada.

Note 6 Coûts d'exploitation

		Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	Note	2026	2025	2026	2025
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		**(1 008)**	(1 002)	**(3 055)**	(2 973)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	15	**(47)**	(50)	**(147)**	(149)
Autres coûts de la main-d'œuvre [1]		**(200)**	(204)	**(606)**	(651)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		**269**	282	**820**	807
Total des coûts de la main-d'œuvre		**(986)**	(974)	**(2 988)**	(2 966)
Coût des ventes [2]		**(1 844)**	(1 765)	**(5 693)**	(5 567)
Autres coûts d'exploitation [3]		**(566)**	(548)	**(1 726)**	(1 537)
Total des coûts d'exploitation		**(3 396)**	(3 287)	**(10 407)**	(10 070)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.
(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.
(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Indemnités de départ	**(11)**	(5)	**(59)**	(250)
Acquisitions et autres	**(35)**	(77)	**(31)**	(120)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	**(46)**	(82)	**(90)**	(370)

Coûts liés aux indemnités de départ

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi.

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges et aux décisions liées à la réglementation, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

Note 8 Perte de valeur d'actifs

2025

Au cours du troisième trimestre de 2025, nous avons relevé des indices de dépréciation pour nos services de télé Bell Média, nos marchés de la radio et nos activités d'affichage extérieur, découlant d'une baisse de la demande pour la publicité traditionnelle et des dépenses dans le marché publicitaire linéaire en raison de notre transition au numérique. Des tests de dépréciation ont donc dû être effectués à l'égard de certains groupes d'UGT ainsi que du goodwill pour le groupe d'UGT de Bell Média.

Nous avons comptabilisé des charges pour pertes de valeur de 976 millions $ relativement aux services de télé, aux marchés de la radio et aux activités d'affichage extérieur en français et en anglais de notre secteur Bell Média. Ces charges comprennent un montant de 554 millions $ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour les licences de radiodiffusion, les licences de spectre et autres et les marques; un montant de 250 millions $ imputé aux droits d'émissions et de longs métrages; un montant de 103 millions $ imputé aux immobilisations corporelles au titre du réseau, de l'infrastructure et du matériel et des actifs en cours de construction; un montant de 47 millions $ imputé aux logiciels; un montant de 18 millions $ imputé aux charges payées d'avance et aux stocks et un montant de 4 millions $ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, principalement au titre des marques de commerce. Les pertes de valeur ont été déterminées en comparant la valeur comptable des UGT à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. Nous avons estimé la juste valeur des UGT au moyen des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation fondés sur le marché, ce qui comprend des projections sur cinq ans des flux de trésorerie établies selon les plans d'affaires revus par la haute direction pour la période allant du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2030, au moyen de taux d'actualisation de 9 % à 11 % et de taux de croissance perpétuels de (2) % à 2 %, ainsi que de données liées au multiplicateur de marché de sociétés ouvertes et de transactions réalisées sur le marché. Un changement défavorable apporté à l'une de ces hypothèses ou projections pourrait entraîner d'autres charges pour pertes de valeur pour certains groupes d'UGT. Déduction faite des pertes de valeur, la valeur comptable des UGT concernées s'élevait à 352 millions $.

Le goodwill de Bell Média n'a subi aucune perte de valeur. Pour le groupe d'UGT de Bell Média, une diminution de 2,1 % du taux de croissance perpétuel ou une augmentation de 1,2 % du taux d'actualisation aurait fait en sorte que sa valeur recouvrable soit égale à sa valeur comptable.

Note 9 Profits nets (pertes nettes) sur placements

2025

Le 1er juillet 2025, BCE a réalisé la cession précédemment annoncée de sa participation minoritaire dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE). Nous avons comptabilisé un produit brut de 4,7 milliards $ et un passif d'impôt de 542 millions $. Un profit sur la vente de 5,2 milliards $ a aussi été comptabilisé.

Note 10 Autres (charges) produits

Pour les périodes closes les 30 septembre	Note	Trimestres 2026	Trimestres 2025	Périodes de neuf mois 2026	Périodes de neuf mois 2025
(Coûts) profits nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt	14	**—**	(154)	**89**	203
Produits d'intérêts		**16**	20	**45**	61
(Pertes) profits sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	13				
Exploitation		**(3)**	(1)	**7**	(2)
(Pertes nettes) profits nets lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres		**(35)**	31	**(64)**	(11)
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**(6)**	(11)	**(18)**	(21)
Autres [1]		**17**	20	**26**	(45)
Total des autres (charges) produits		**(11)**	(95)	**85**	185

(1) Inclut les profits (pertes) de change sur les dérivés utilisés comme couvertures économiques des acquisitions prévues et de l'acquisition de Ziply Fiber en 2025 libellées en devises.

Note 11 Impôt sur le résultat

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le montant présenté de l'impôt sur le résultat dans les états du résultat net et le montant de l'impôt sur le résultat calculé au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de 26,8 % pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2026 et 2025.

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres 2026	Trimestres 2025	Périodes de neuf mois 2026	Périodes de neuf mois 2025
Bénéfice net	**701**	4 555	**1 997**	5 882
Réintégration de l'impôt sur le résultat	**254**	495	**757**	992
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**955**	5 050	**2 754**	6 874
Taux d'imposition prévu par la loi applicable	**26,8 %**	26,8 %	**26,8 %**	26,8 %
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	**(256)**	(1 353)	**(738)**	(1 842)
Tranche non imposable des profits sur placements	**1**	840	**2**	839
Positions fiscales incertaines	**—**	19	**—**	22
Modification des estimations liées aux périodes antérieures	**6**	(1)	**5**	(1)
Tranche non imposable des pertes sur participations mises en équivalence	**—**	—	**(1)**	(2)
Autres	**(5)**	—	**(25)**	(8)
Total de l'impôt sur le résultat	**(254)**	(495)	**(757)**	(992)
Taux d'imposition moyen effectif	**26,6 %**	9,8 %	**27,5 %**	14,4 %

Note 12 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	**630**	4 502	**1 804**	5 711
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	**0,4375**	0,4375	**1,3125**	1,8725
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	**932,5**	932,5	**932,5**	928,0
Exercice présumé d'options sur actions [1]	**—**	—	**—**	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**932,5**	932,5	**932,5**	928,0

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues a totalisé 8 739 868 au troisième trimestre et pour la période des neuf premiers mois de 2026, contre 5 503 174 au troisième trimestre et pour la période des neuf premiers mois de 2025.

Note 13 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Au T1 2026, à la suite de la cession de notre participation minoritaire dans MLSE en 2025, la Ligue nationale de hockey a rétabli nos droits de gouvernance à l'égard de notre participation de 20,2 % dans Société en commandite Groupe CH (les Canadiens de Montréal). En conséquence, au T1 2026, nous avons comptabilisé notre investissement dans les Canadiens de Montréal selon la méthode de la mise en équivalence. Notre investissement de 965 millions $ a été reclassé hors de la catégorie des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées inclus dans les *Autres actifs non courants* aux *Participations dans des entreprises associées et des coentreprise*s, et un montant de 823 millions $ a été reclassé hors du *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* au *Déficit* dans les états consolidés de la situation financière (états de la situation financière).

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière en ce qui a trait aux entreprises associées et aux coentreprises de BCE.

États de la situation financière

	30 septembre 2026	31 décembre 2025
Actifs courants	**905**	647
Actifs non courants	**6 355**	826
Passifs courants	**(865)**	(595)
Passifs non courants	**(436)**	(135)
Total de l'actif net	**5 959**	743
Quote-part de l'actif net de BCE	**1 583**	396

États du résultat net

		Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	Note	2026	2025	2026	2025
Produits		**409**	351	**1 390**	1 122
Charges		**(421)**	(354)	**(1 362)**	(1 128)
Total (de la perte nette) du bénéfice net		**(12)**	(3)	**28**	(6)
Quote-part (de la perte nette) du bénéfice net de BCE	10	**(3)**	(1)	**7**	(2)

Note 14 Dette

Le 5 juin 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 2016, des billets de série US-11, à 5,450 %, dont le montant en capital s'établit à 650 millions $ US (899 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2036. Les billets de série US-11 ont été couverts contre les fluctuations de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 16, *Actifs et passifs financiers*, pour plus de détails.

Le 5 juin 2026, Bell Canada a racheté, dans le cadre d'offres publiques de rachat :

- un montant en capital de 353 millions $ US (491 millions $ CA) de ses billets de série US-1 à 4,464 %, dont le solde de capital s'établissait à 1 150 millions $ US (1 601 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 1er avril 2048;
- un montant en capital de 98 millions $ US (136 millions $ CA) de ses billets de série US-2 à 4,300 %, dont le solde de capital s'établissait à 426 millions $ US (593 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 29 juillet 2049;
- un montant en capital de 109 millions $ US (152 millions $ CA) de ses billets de série US-4 à 3,650 %, dont le solde de capital s'établissait à 421 millions $ US (587 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 17 mars 2051;
- un montant en capital de 91 millions $ US (127 millions $ CA) de ses billets de série US-5 à 2,150 %, dont le solde de capital s'établissait à 417 millions $ US (581 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 15 février 2032;
- un montant en capital de 84 millions $ US (117 millions $ CA) de ses billets de série US-6 à 3,200 %, dont le solde de capital s'établissait à 459 millions $ US (639 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 15 février 2052;
- un montant en capital de 143 millions $ US (199 millions $ CA) de ses billets de série US-7 à 3,650 %, dont le solde de capital s'établissait à 533 millions $ US (742 millions $ CA) et qui viennent à échéance le 15 août 2052;

pour un prix de rachat en espèces total de 692 millions $ US (963 millions $ CA).

De plus, à la même date, Bell Canada a racheté, dans le cadre d'offres publiques de rachat :

- un montant en capital de 60 millions $ de ses débentures à moyen terme (MTN), série M-3, à 6,55 %, dont le solde de capital s'établissait à 200 millions $ et qui viennent à échéance le 1er mai 2029;
- un montant en capital de 301 millions $ de ses débentures MTN, série M-39, à 4,35 %, dont le solde de capital s'établissait à 395 millions $ et qui viennent à échéance le 18 décembre 2045;
- un montant en capital de 367 millions $ de ses débentures MTN, série M-45, à 4,45 %, dont le solde de capital s'établissait à 400 millions $ et qui viennent à échéance le 27 février 2047;
- un montant en capital de 345 millions $ de ses débentures MTN, série M-52, à 2,50 %, dont le solde de capital s'établissait à 1 000 millions $ et qui viennent à échéance le 14 mai 2030;
- un montant en capital de 380 millions $ de ses débentures MTN, série M-60, à 5,15 %, dont le solde de capital s'établissait à 600 millions $ et qui viennent à échéance le 14 novembre 2028;

pour un prix de rachat en espèces total de 1 422 millions $.

En raison de ces offres publiques de rachat en espèces, nous avons comptabilisé au T2 2026 des profits de 89 millions $ liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt au poste *Autres (charges) produits* dans les états du résultat net, qui découlent principalement de l'escompte de juste valeur, contrebalancé par les pertes sur les swaps de devises et de taux d'intérêt dénoués et la comptabilisation de frais d'émission non amortis liés à ces titres d'emprunt.

Le 3 juin 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 1997, des débentures MTN, série M-69, à 4,70 %, dont le montant en capital s'établit à 900 millions $ et qui viennent à échéance le 15 novembre 2036. De plus, à la même date, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 1997, des débentures MTN, série M-70, à 5,30 %, dont le montant en capital s'établit à 700 millions $ et qui viennent à échéance le 3 juin 2056.

Le 30 mars 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie de 1997, des débentures MTN, série M-68, à 4,40 %, d'un montant en capital de 750 millions $ et qui viennent à échéance le 30 mars 2033.

Le 12 février 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie canadien, des débentures subordonnées daté du 27 mars 2025, modifié de temps à autre (l'acte de fiducie canadien des débentures subordonnées de 2025), des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série D (billets de série D), échéant le 12 mai 2056, dont le montant en capital s'établit à 750 millions $ et qui portent initialement intérêt au taux annuel de 5,375 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2031 à un taux annuel correspondant au taux de rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,388 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,375 %. En outre, à la même date, Bell Canada a émis, en vertu de l'acte de fiducie canadien des débentures subordonnées de 2025, des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série E (billets de série E), échéant le 12 mai 2056, dont le montant en capital s'établit à 750 millions $ et qui portent initialement intérêt au taux annuel de 5,875 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2036 à un taux annuel correspondant au taux de rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,440 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,875 %. Bell Canada peut rembourser les billets de séries D et E, en tout ou en partie, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du montant en capital total à compter de la première date de rajustement applicable.

Les débentures MTN, séries M-68, M-69, M-70, les billets de série US-11 et les billets de séries D et E sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE.

Facilités de crédit

Le 28 janvier 2026, un quatrième prélèvement d'un montant de 102 millions $ US (139 millions $ CA) a été effectué aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de 700 millions $ US (972 millions $ CA) conclue par Bell Canada le 14 avril 2025 afin de financer certaines obligations d'achat. Le 13 avril 2026, un cinquième prélèvement d'un montant de 110 millions $ US (152 millions $ CA) a été effectué. Conséquemment, la facilité de prêt à terme de 700 millions $ US (972 millions $ CA) était entièrement utilisée. Les prêts à terme sont remboursables en plusieurs versements périodiques qui seront effectués de juillet 2026 jusqu'à l'échéance des facilités de crédit en avril 2029. Les prélèvements ont été couverts contre les fluctuations des taux de change.

Paiements de capital au titre des obligations locatives

Le total des paiements de capital effectués sur les obligations locatives inclus au poste *Remboursements sur la dette à long terme* dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est établi à 298 millions $ et à 297 millions $ pour les trimestres clos les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement, et à 797 millions $ et à 879 millions $ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2026 et 2025, respectivement.

Note 15 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

Composantes du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Régimes de retraite PD	**(28)**	(32)	**(83)**	(93)
Régimes de retraite CD	**(31)**	(31)	**(102)**	(101)
Régimes d'AAPE	**—**	—	**(1)**	(1)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	**12**	13	**39**	46
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	**(47)**	(50)	**(147)**	(149)

Composantes des produits financiers au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Régimes de retraite PD	**45**	34	**133**	100
Régimes d'AAPE	**(8)**	(8)	**(23)**	(23)
Total des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	**37**	26	**110**	77

Note 16 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur de certains instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

			30 septembre 2026		31 décembre 2025	
	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dette à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	**32 563**	**31 417**	31 236	31 286

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

			Juste valeur			
	Classement	Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) [1]	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) [2]	
30 septembre 2026						
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées [3][4]	Autres actifs non courants	**356**	**130**	**—**	**226**	
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	**(581)**	**—**	**(581)**	**—**	
Placements	Autres actifs non courants	**242**	**—**	**242**	**—**	
31 décembre 2025						
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées [3]	Autres actifs non courants	1 198	105	—	1 093	
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(513)	—	(513)	—	
Placements	Autres actifs non courants	246	—	246	—	

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.
(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés, les prix des placements comparables et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées pourraient donner lieu à une variation importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.
(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste *Autres éléments de bénéfice global* dans les états consolidés du résultat global et sont reclassés hors du poste *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* au poste *Déficit* dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.
(4) Au T1 2026, notre participation dans les Canadiens de Montréal a été reclassée au poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 13, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour obtenir plus de détails.

Risque de marché

Risque de change

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 372 millions $ US (530 millions $ CA) échéant en 2035 pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série B (billets de série B), venant à échéance en 2055. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif net de 10 millions $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Cette juste valeur reflète un passif net initial de 5 millions $ au dénouement d'un swap de devises d'un montant notionnel de 372 millions $ US (517 millions $ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets de série B, ainsi qu'un passif net initial de 15 millions $ au dénouement de swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 372 millions $ US (531 millions $ CA) pour couvrir la juste valeur de nos billets de série B.

En 2026, après le rachat d'une partie de la dette libellée en dollars américains avant l'échéance, nous avons dénoué une partie proportionnelle des swaps de devises et de taux d'intérêt correspondants utilisés pour couvrir le risque de change lié au dollar américain associé à cette dette. Plus précisément, nous avons dénoué des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 353 millions $ US (464 millions $ CA) liés à nos billets de série US-1, de 98 millions $ US (132 millions $ CA) liés à nos billets de série US-2, de 109 millions $ US (139 millions $ CA) liés à nos billets de série US-4, de 91 millions $ US (114 millions $ CA) liés à nos billets de série US-5, de 84 millions $ US (106 millions $ CA) liés à nos billets de série US-6 et de 143 millions $ US (182 millions $ CA) liés à nos billets de série US-7. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 82 millions $.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 650 millions $ US (899 millions $ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les billets de série US-11 qui viendront à échéance en 2036. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif net de 1 million $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables d'un montant notionnel de 213 millions $ US (292 millions $ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain d'autres dettes qui viendront à échéance en 2029. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables restants d'un montant notionnel de 195 millions $ US (268 millions $ CA) au 30 septembre 2026 correspondait à un actif net de 8 millions $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 14, *Dette*, pour obtenir plus de détails.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2026.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie [1]	$ US	1 144	$ CA	1 604	2026	Emprunts
Flux de trésorerie	$ US	1 172	$ CA	1 620	2026	Papier commercial
Flux de trésorerie	$ US	192	$ CA	256	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	835	$ CA	20	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	MAD	134	$ CA	20	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	3 058	$ CA	69	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	$ US	546	$ CA	728	2027	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	$ US	120	$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique	$ US	3	$ CA	4	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ US	30	$ CA	39	2026	Acquisitions prévues
Économique – options [2]	$ US	10	$ CA	13	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ CA	131	$ US	90	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ US	40	$ CA	52	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ CA	27	$ US	20	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ US	38	$ CA	49	2027	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ US	30	$ CA	39	2027	Acquisitions prévues
Économique – options [2]	$ US	14	$ CA	19	2027	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ CA	360	$ US	240	2028	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	$ US	120	$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	$ US	—	$ CA	7	2028	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.
(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait une perte de 37 millions $ (profit de 7 millions $) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2026 et une perte de 54 millions $ (profit de 76 millions $) comptabilisé au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 30 septembre 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque de taux d'intérêt

En 2026, nous avons vendu à un prix de 5 millions $ des swaptions de taux d'intérêt différés d'un montant notionnel de 750 millions $ commençant en 2031 et échéant en 2036, à titre de couverture économique du coût financier de nos billets de série E qui viennent à échéance en 2056. La juste valeur des swaptions de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif de 6 millions $ comptabilisé au poste *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, à la suite du rachat d'une partie de nos débentures MTN, série M-45, avant l'échéance, nous avons dénoué les swaps de taux d'intérêt liés d'un montant notionnel de 200 millions $ utilisés pour couvrir la juste valeur de ces débentures ainsi que les swaps de taux d'intérêt correspondants d'un montant notionnel de 200 millions $ utilisés pour couvrir le coût financier de ces débentures. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la date de dénouement correspondait à un passif net de 8 millions $, dont des tranches de 5 millions $ et de 3 millions $ sont reflétées dans la juste valeur initiale des swaps de taux d'intérêt présentés ci-après liés à nos billets de série EO et à nos débentures MTN, série M-45, respectivement.

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la juste valeur et le coût financier d'instruments d'emprunt, comme suit :

Instruments d'emprunt		Couverture de la juste valeur		Couverture du coût financier	
Série	Échéance	Montant notionnel	Échéance	Montant notionnel	Échéance
Billets de série B	2055	530	2035	—	—
Billets de série E	2056	750	2036	750	2031
Billets de série EH	2041	400	2041	400	2031
Billets de série EO	2053	150	2046	150	2031-2032
Billets de série EU	2054	150	2046	150	2032
Débentures MTN, série M-45	2047	33	2047	33	2028
Débentures MTN, série M-61	2053	400	2046	400	2031
Débentures MTN, série M-68	2033	750	2029	—	—
Débentures MTN, série M-70	2056	700	2046	700	2031

La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2026 correspondait à un passif net de 135 millions $ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière et reflétait un passif initial de 8 millions $, comme il est décrit ci-dessus.

Se reporter à la note 14, *Dette*, pour obtenir plus de détails.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 22 millions $ (profit de 10 millions $) comptabilisé(e) dans le bénéfice net et un profit de 75 millions $ (perte de 80 millions $) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2026 et au 31 décembre 2025 correspondait à un passif net de 254 millions $ et de 187 millions $, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des pertes de 35 millions $ et de 64 millions $ ont été comptabilisées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2026, respectivement, et un profit de 31 millions $ (perte de 11 millions $) a été comptabilisé(e) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, respectivement, relativement aux contrats à terme sur actions, au poste *Autres (charges) produits* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 19 millions $ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Note 17 Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées de premier rang de BCE

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2026, BCE a racheté et annulé 2 886 461 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 72 millions $ pour un coût total de 62 millions $. La tranche restante de 10 millions $ a été inscrite dans le surplus d'apport.

Conversion et rajustement du taux de dividende des actions privilégiées de premier rang de BCE

Le 31 mars 2026, l'ensemble des actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AN de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AM (actions privilégiées de série AM), à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AM de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 4,837 % à compter du 31 mars 2026.

Le 1er mai 2026, une tranche de 121 070 actions des 8 032 285 actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AG (actions privilégiées de série AG) de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AH (actions privilégiées de série AH), à raison de une pour une. En outre, à la même date, une tranche de 1 464 469 actions des 4 175 513 actions privilégiées de série AH de BCE ont été converties en actions privilégiées de série AG, à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AG de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,30 % à compter du 1er mai 2026. Les actions privilégiées de série AH continueront de donner droit à des dividendes en trésorerie mensuels.

Le 4 août 2026, la totalité des actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AJ de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AI (actions privilégiées de série AI), à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AI de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,10 % à compter du 4 août 2026.

Après la clôture du trimestre, le 2 novembre 2026, une tranche de 400 actions des 4 798 333 actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série T (actions privilégiées de série T) de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série S (actions privilégiées de série S), à raison de une pour une. En outre, à la même date, une tranche de 676 765 actions des 1 866 877 actions privilégiées de série S de BCE ont été converties en actions privilégiées de série T, à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série T de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,523 % à compter du 2 novembre 2026. Les actions privilégiées de série S continueront de donner droit à des dividendes en trésorerie mensuels.

Les dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

Note 18 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
Pour les périodes closes les 30 septembre	2026	2025	2026	2025
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	**(10)**	(9)	**(47)**	(47)
Options sur actions, régime d'épargne des employés et unités d'actions différées	**(7)**	(7)	**(30)**	(22)
Total des paiements fondés sur des actions	**(17)**	(16)	**(77)**	(69)

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'UAR, d'UALR et d'options sur actions en cours pour la période close le 30 septembre 2026.

UAR et UALR

	Nombre d'UAR/UALR
En cours au 1er janvier 2026	**4 968 853**
Attribuées	**1 737 750**
Dividendes crédités	**214 090**
Réglées	**(1 281 770)**
Frappées de déchéance	**(215 091)**
En cours au 30 septembre 2026	**5 423 832**

Options sur actions

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré ($)
En cours au 1er janvier 2026	**5 503 174**	**62**
Attribuées	**3 341 630**	**36**
Frappées de déchéance ou expirées	**(104 936)**	**63**
En cours au 30 septembre 2026	**8 739 868**	**52**
Exerçables au 30 septembre 2026	**5 398 238**	**62**

Hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation des options sur actions

La juste valeur des options attribuées est déterminée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques aux options sur actions attribuées. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2026
Juste valeur par option attribuée	**3,96 $**
Cours de l'action	**36 $**
Prix d'exercice	**36 $**
Rendement du dividende attendu	**5 %**
Volatilité attendue	**17 %**
Taux d'intérêt sans risque	**3 %**
Durée attendue (en années)	**6**

Le rendement du dividende attendu est conforme à la stratégie de dividendes de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au rendement des obligations d'État du Canada disponibles à la date d'attribution, pour une durée équivalente à la durée attendue des options. Les droits des options sur actions attribuées en 2026 sont acquis sur une période de quatre ans.

Note 19 Obligations de prestation qui restent à remplir

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires qui devraient être comptabilisés dans l'avenir relativement aux obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement) au 30 septembre 2026.

	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Bell SCT Canada	981	2 730	1 501	932	815	4 320	11 279
Bell SCT États-Unis	18	4	4	3	1	3	33
Total	**999**	**2 734**	**1 505**	**935**	**816**	**4 323**	**11 312**

Note 20 Événement postérieur à la date de clôture

Le 27 octobre 2026, Bell Canada a conclu une entente définitive avec La Caisse, un groupe mondial d'investissement, laquelle acquerra une participation de 49,9 % dans une société d'infrastructure de tours cellulaires nouvellement créée, TowerCo, pour un prix d'achat de 2,45 milliards $, sous réserve des ajustements habituels. TowerCo détiendra et exploitera le portefeuille d'actifs d'infrastructure sans fil passive de Bell, qui comprend plus de 5 000 sites partout au Canada.

Bell conservera une participation donnant le contrôle de 50,1 % dans TowerCo, et les résultats financiers de cette dernière seront consolidés dans les états financiers consolidés de Bell. TowerCo ne devrait avoir aucune dette financière à la clôture. Elle offrira la capacité des tours transférées en location à Bell qui maintiendra son accès aux sites existants au moyen d'ententes à long terme. TowerCo développera de nouveaux sites pour Bell au besoin. Bell conservera l'entière propriété et le contrôle de son spectre, de tout son équipement de réseau actif ainsi que des terrains qu'elle possède.

La transaction devrait être conclue au premier trimestre de 2027, après l'obtention des approbations réglementaires et la satisfaction des autres conditions de clôture habituelles.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à **BCE.ca**, sur SEDAR+, au **www.sedarplus.ca**, et sur EDGAR, au **www.sec.gov**, et se le procurer auprès de :

Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8e étage
1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca
tél. : 1 800 339-6353
téléc. : 514 786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust TSX

301 – 100 Adelaide St. West
Toronto (Ontario) M5H 4H1

courriel : bce@tmx.com
tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934
téléc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

IMPRIMÉ AU CANADA / 26-11 BCE-3F